L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1230 - VENDREDI 09 AOÛT 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Avant d'acheter, pensez
LOCATION LONGUE DUREE



MAÎTRISEZ VOS COÛTS



Forfait mensuel
LOCATION + ENTRETIEN*
* contrat 3 ans ou 3 000 h.

MERLO

AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE

Disparition de Jean-Michel Lemétayer

Un hommage unanime et sincère



L'ancien président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, est décédé brutalement mercredi 31 juillet, victime d'un accident cardiaque. La profession lui rend hommage. *Pages 03, 7 et 11*

Côte d'Or

› **Directive Nitrates**

Les mesures applicables au 1er septembre



Nièvre

› **Point moisson avec J-P. Condamine**

«2013 n'est pas une année exceptionnelle!»



Yonne

› **Point moisson avec Cerepy**

Satisfaisant, sauf en colza



fendt.fr FENDT
Séries 300 - 500 - 700 - 800 - 900
de 70 à 390 cv
DEMO sur demande







AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS
FENDT
G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Bazolles
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.
6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Décès de Jean-Michel Lemétayer
• PRI Info

Côte d'Or
04 • Directive Nitrates: Les mesures applicables au 1er septembre, en phase transitoire
06 • Moisson 2013: Premières estimations pour la plaine et les plateaux

Nièvre
07 • AFDI Bourgogne-Franche Comté: Un voyage d'étude à Madagascar en novembre
08 • Feuilleton (1/9): Les dispositifs de la Chambre de la Nièvre en faveur de l'élevage
09 • Premier bilan des moissons dans la Nièvre: «2013 n'est pas une année exceptionnelle!»
10 • Négociations sur l'élevage: «*Nous espérons des annonces du Président en octobre à Cournon*»

Yonne
11 • Jean-Michel Lemétayer: Un leader, mais surtout un homme à l'écoute et chaleureux
12 • Bilan moisson avec Cerepy: un bon cru, sauf en colza

Bourgogne
12 • Les comptes de l'agriculture bourguignonne en 2012: Le résultat net progresse, les disparités aussi...

Services
18 • Cours et marchés
20 • Petites annonces
22 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

à noter

Plan végétal pour l'environnement 2013: appel à candidatures

Dépôt des dossiers avant vendredi 13 septembre

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique pour la gestion des aides agricoles du plan végétal pour l'environnement (PVE).
Le plan végétal pour l'environnement (PVE) a pour objectif principal la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.
Il s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux Cuma dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).
Le PVE permet de financer des matériels dont la liste est définie au niveau régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants et de lutte contre les phénomènes érosifs.
Pour cet appel à candidatures, la **date limite de dépôt des dossiers de demande** d'aide auprès de la DDT de votre département **est fixée au vendredi 13 septembre 2013**.
Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative (qui détaille notamment les investissements et publics éligibles, et les taux d'aides accordés) sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.

AVERTISSEMENTS

• Compte-tenu du contexte budgétaire, seuls les investissements correspondant aux critères d'éligibilité et au zonage des Agences de l'eau sont concernés par le présent appel à candidatures (cf annexes 3, 4 et 5 de l'arrêté préfectoral régional consultable sur le site internet de la DDT de votre département).

• L'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'octroi de subvention.

• En raison des délais liés aux règles de fin de gestion du FEADER (programme 2007-2014), veuillez noter que les demandes de paiement seront à déposer à la DDT de votre département avant le 30 juin 2015.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE

Contacts

• DDT Côte d'Or
www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel Michaut - Tel : 03 80 29 42 09
Mel : frederic.dury@cote-dor.agriculture.gouv.fr - samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr

• DDT Nièvre
www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
Florence Pawela-Mugneret - Tel : 03 86 71 71 71
Mel : florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr

• DDT Saône-et-Loire
www.saone-et-loire.gouv.fr
Hubert Rault - Tel : 03 85 21 86 23
Mel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr

• DDT Yonne
www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Agro-environnement/Aides-aux-investissements
Luc Confolens - Tel: 03 86 48 41 76
Mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

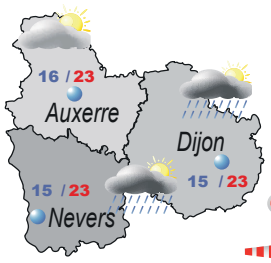
Votre avis sur Terres de Bourgogne nous intéresse !
Aidez-nous à mieux vous connaître
3 dîners pour deux personnes à gagner
Accès sur le site ou à partir de ce code

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 9 au 18 août*

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 9 Août

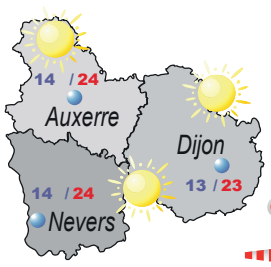


Perturbé
De nombreuses averses et de rares apparitions du soleil en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Amour
Soleil : 07:00 - 21:20
Lune : 09:40 - 22:12

Samedi 10 Août

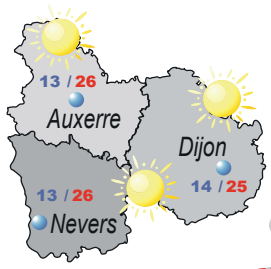


Ensoleillé
Ce samedi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Laurent
Soleil : 07:01 - 21:18
Lune : 10:44 - 22:39

Dimanche 11 Août



Agréable
Le soleil brillera généreusement sur l'ensemble de la région. Les vents resteront faibles.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Ste Claire
Soleil : 07:02 - 21:17
Lune : 11:48 - 23:09

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Août :
Quelques nuages en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Août :
De nombreuses averses sont attendues et seront parfois accompagnées d'orages.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 12 à 19 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

clind'œil



Nécrologie

Décès de Jean-Michel Lemétayer

L'ancien président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, est décédé brutalement mercredi 31 juillet vers 19 heures en Ille-et-Vilaine, victime d'un accident cardiaque.

Jean-Michel Lemétayer est né le 2 juin 1951 à Vignoc en Ille-et-Vilaine. Il était marié et père de 3 enfants. Jean-Michel Lemétayer ne se destinait pas à l'agriculture. Après un bac D, le futur dirigeant se retrouve dans un cabinet d'assurances où il se révèle *«incapable d'être scotché à un bureau»*. *«J'étais fait pour le commerce et l'animation. J'aime convaincre. J'aurais pu être banquier mais le syndicalisme m'a rattrapé»*, résume-t-il dans un livre-entretien avec Thiébault Dromard, *«Confidences d'un leader paysan»* (ed. Bertrand Gobin). Agriculteur en GAEC familial, il avait une production laitière, bovins-viande, céréales sur 105 hectares depuis octobre 1977. Dans les années 70, l'homme intègre le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA). En 1977, il rejoint la ferme familiale qui se développe. Il grimpe dans la hiérarchie des JA dont il devient le secrétaire général en 1984. *«Il symbolise la génération de l'après-JAC, le mouvement de la Jeunesse agricole chrétienne, moins marquée idéologiquement et plus sensible au développement»*, peut-on lire dans le livre *«Confidences d'un leader paysan»*.

Dans le même temps, il rallie la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), branche spécialisée de la FNSEA, qu'il présidera pendant plusieurs années. Fait mémorable : il avait obtenu un accord interprofessionnel permettant de fixer le prix du lait. *«Si aujourd'hui un syndicalisme de solution est possible c'est aussi grâce à lui»*, confie un de ses anciens collaborateurs. Puis il devient le président de la FNSEA et en restera à sa tête pendant dix ans (2001-2010). Il était également président du Space à Rennes depuis 1995. Il aimait raconter qu'il était au côté de Jacques Chirac qui visitait le Space quand celui-ci a appris les attentats du 11 septembre.

Président de la Sopexa depuis juin 2009, vice-président du Conseil Économique, Social et Environnemental depuis novembre 2010, administrateur au Crédit agricole S.A. (2001-2010), membre du Conseil Économique et Social régional de Bretagne, président du Conseil d'administration de Agro-Campus Rennes (École Nationale Supérieure d'Agronomie) et président du Centre culinaire de Rennes, Jean-Michel Lemétayer était vu par ceux qui l'ont côtoyé comme un homme très actif, chaleureux et qui avait *«le bon sens paysan»*. Son dernier projet en date était la création de l'association SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires (SOLAAL) qui permettra des dons de produits agricoles et alimentaires à destination des plus démunis en France. Il a été promu officier de la Légion d'honneur en juillet 2007 et Commandeur dans l'Ordre du mérite agricole en janvier 2003.



Photo: Réussir

Le 16 décembre 2010 Jean Michel Lemétayer a passé le relais à Xavier Beulin à la présidence de la FNSEA.

▶ Hommage à Jean-Michel Lemétayer par la FNSEA

La FNSEA a rendu hommage à Jean-Michel Lemétayer le 1er août : *«Un homme de convictions, un serviteur passionné du monde agricole vient de nous quitter. Jean-Michel Lemétayer part trop tôt : nous avions encore besoin de lui, de ses analyses, de son engagement et de son amitié à nos côtés. Depuis son installation comme agriculteur en Ille-et- Vilaine en 1977, il s'était mis à disposition du monde agricole pour lequel il a milité dans son département puis dans sa région auxquels il est resté profondément fidèle. Toujours disponible, il a, au niveau national, assumé d'importantes responsabilités chez les Jeunes Agriculteurs, auprès des producteurs de lait et à la FNSEA. Avec ses grandes valeurs humanistes, il ne pouvait supporter que les besoins alimentaires essentiels ne soient pas satisfaits partout en Europe et s'engageait résolument aux côtés des associations caritatives. Fort de ses convictions, il a, au niveau européen, été un dirigeant respecté et écouté au sein du COPA dont il a assumé la Présidence. Défenseur et promoteur infatigable de l'Agriculture et des paysans, c'est dans les négociations internationales qu'il portait haut la demande de respect des producteurs et affirmait l'importance des productions agricoles partout dans le monde pour assurer de justes équilibres entre alimentation, territoires et niveau de vie des paysans. Responsable et militant ancré dans le réel et l'actualité, il a su faire intégrer le secteur de la production agricole dans les filières alimentaires et dans le dialogue social, donnant ainsi une image moderne et volontaire au syndicalisme agricole. Conscient de l'importance de l'Agriculture comme secteur de production essentiel à notre pays, il s'est efforcé de créer des passerelles avec les consommateurs, avec les industriels, les commerçants, en fait, avec tous nos concitoyens. Dynamique, respectueux de chacun, il s'est fait accepter de tous et, à travers lui, c'est le monde agricole qui trouvait une nouvelle dimension, une nouvelle image. Jean-Michel Lemétayer a ainsi posé les fondations du syndicalisme agricole du XIX siècle et tous les paysans doivent lui en savoir gré.*

Nous nous associons à la peine de son épouse, de ses enfants et de toute sa famille et les assurons de tout notre soutien et de notre amitié».

Xavier Beulin a également adressé une lettre au réseau de la FNSEA (FDSEA, FRSEA, UDSA et Associations spécialisées) le 1er août. Le président de la FNSEA rappelle que *«c'est un très grand dirigeant de l'agriculture française qui nous quitte ce jour»*. *« Nous sommes tous bouleversés par cette disparition. Je n'ai pas besoin de rappeler les nombreux engagements et responsabilités que Jean-Michel a assumé tout au long de sa carrière»*, ajoute-t-il avant de continuer : *«il incarnait toute une période de notre vie agricole, il aura mené de nombreux combats avec toujours le sens de l'intérêt général, de l'équité et la recherche de solutions durables (…) c'est d'abord à l'Homme et à l'ami fidèle que nous témoignons notre reconnaissance»*. L'actuel président de la FNSEA se rappelle de ses *«rires généreux»*, mais aussi de ses *«coups de gueule»*. *«Jean-Michel ne laissait personne indifférent. Mais à chaque fois c'est son grand cœur qui s'exprimait, le rendant à la fois très humain et proche de ses interlocuteurs»*, souligne Xavier Beulin. Jean-Michel Lemétayer était passionné de sport et tout particulièrement de foot et de vélo, *«c'est précisément sur un vélo qu'il nous quitte, comme un dernier clin d'œil»*.

▶ PRI info

Côte d'Or Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ?

Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Saône et Loire S'installer à plus de 40 ans : mon projet est-il viable ?

Si vous faites partie des nombreux candidats qui souhaitent créer leur activité après 40 ans mais qui ne savent pas comment faire pour vérifier si leur projet est viable économiquement et humainement, la Chambre d'agriculture peut vous accompagner. En octobre prochain, pour mettre toutes les chances de votre côté, nous organisons une formation où nous travaillerons tous les thèmes qui font la réussite d'une création d'activité en agriculture. Pour en savoir plus, contactez-moi : Laurent Berizzi, formateur à la Chambre d'agriculture au 03 85 29 55 67.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

rendez-vous

31/08-1/09 Finale régionale des labours et Pays en Fête en Haute-Saône

Jeunes agriculteurs de Haute-Saône organisent la finale régionale Bourgogne Franche-Comté de Labours, le 1er septembre à Montbozon, dans le cadre de leur festival Pays'en Fête. Les jeunes candidats issus des concours départementaux des deux régions Bourgogne et Franche-Comté, se mesureront pour des places en finale nationale des Labours, qui se déroulera dans l'Ain. Le Festival Pays en Fête, qui se déroulera du samedi 31 août au dimanche 1er septembre, sur une parcelle de 25 ha, accueillera de nombreuses animations, concours et une attraction phare, le show moto camion du Team Bourny.

à noter

Terres de Bourgogne Fermeture des bureaux du 15 au 23 août

Lecteurs, annonceurs... Nos bureaux seront fermés du 15 au 23 août inclus. Réouverture le lundi 26 août à 8h00.
Il n'y aura donc pas de journal le vendredi 23 août.

Par ailleurs, en raison du jeudi 15 août férié, notre édition du 16 août sera bouclée le mardi 13 août au soir.
Pensez à nous faire parvenir vos annonces légales avant le lundi midi et vos petites annonce avant le vendredi précédent. Merci de votre compréhension.

LA RÉDACTION

► Point de vue

PAC Les éleveurs laitiers dénoncent une réforme inéquitable

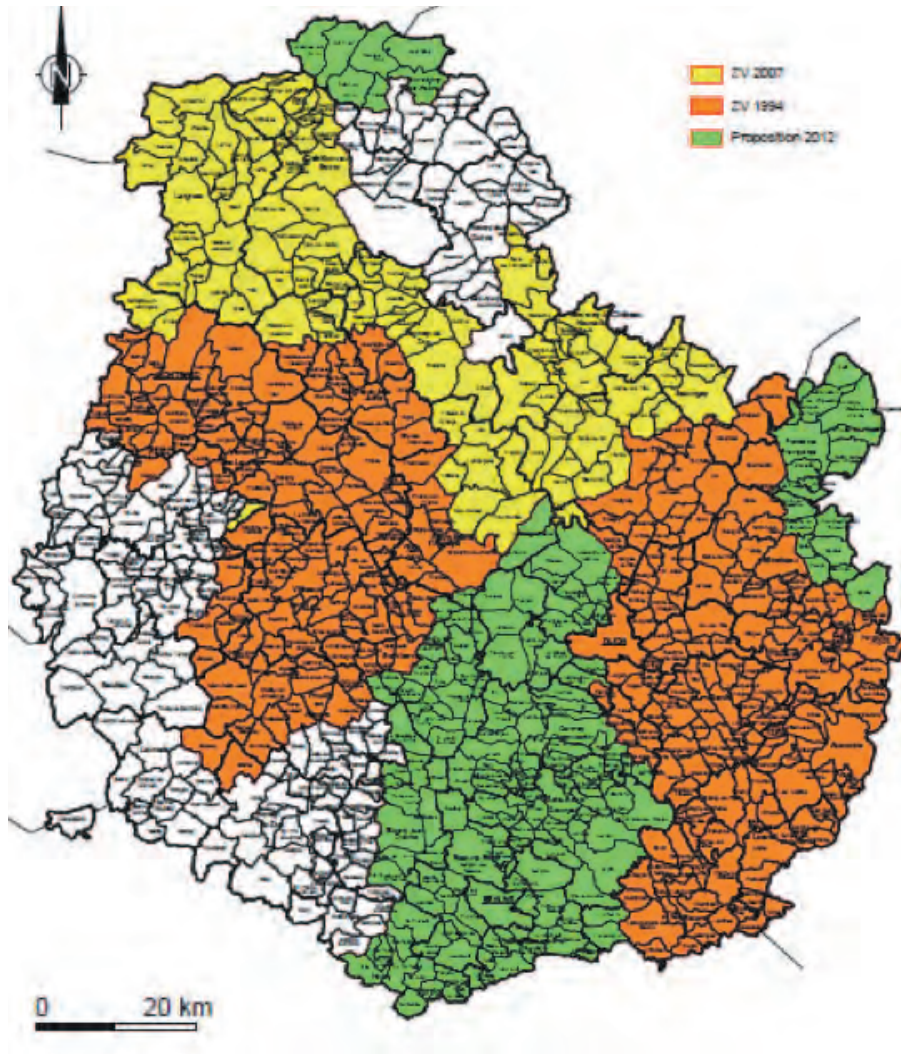
Thierry Roquefeuil l'a rappelé le 16 juillet dernier lors de sa conférence de presse : «*70% des exploitations laitières peuvent perdre des versements dans le cadre de la réforme de la PAC, ce n'est pas acceptable pour nous*». Les quatre scénarios actuellement à l'étude au ministère ne prennent pas en compte la situation des éleveurs laitiers. Chacun d'eux laisse la production laitière perdante, particulièrement en zone intermédiaire. Alors que l'élevage, dans son ensemble, est reconnu comme une priorité nationale, les mesures proposées sont totalement inefficaces. Dans nos secteurs, il ne peut pas y avoir d'agriculture sans élevage laitier. De cette production dépendent l'équilibre économique et agronomique des exploitations mais aussi le maintien de toute une filière sur le territoire. La future PAC doit permettre de maintenir le tissu laitier. Tout n'est pas encore figé, les lignes peuvent encore bouger. Des changements importants sont en train de redessiner le paysage laitier français (mise en place des contrats, des organisations de producteurs, nouveau rapport de force dans la négociation du prix du lait et bientôt fin des quotas…). Il est impératif que la prochaine politique agricole européenne donne un signe fort aux producteurs de lait.

Nathalie Mairet, présidente de la Commission Bovin lait FDSEA 21

Directive Nitrates

Mesures applicables au 1er septembr

Sous la pression de la Commission européenne, l'État français a du anticiper sa révision du 5ème programme d'action et a procédé à une refonte du dispositif. Ce 5ème programme d'actions destinées à réduire la pollution de toutes les eaux (souterraines, rivières, lacs, eaux territoriales) par les nitrates d'origine agricole, sera un programme régional qui comportera nécessairement une base nationale minimale et certaines actions renforcées, en fonction de spécificités locales.



Le programme d'actions national (PAN) est en cours d'élaboration, après un premier arrêté (19/12/2011) concernant l'épandage et le stockage des effluents d'élevage, un second arrêté devrait compléter le PAN en octobre 2013 et réglementer les conditions d'épandage par rapport au cours d'eau, sur les sols en forte pente, détrempés, inondés, gelés ou enneigés, la couverture végétale (Cipan et bandes enherbées) et le stockage des effluents.

Le programme d'actions national est en partie entré en application depuis le 1er septembre 2012, en complément du 4ème programme d'actions sur les zones vulnérables désignées en 2007.
Sur les nouvelles zones désignées en 2012, seul le PAN est applicable.
La directive nitrates impose une révision des zones tous les 4 ans. La dernière révision a conduit au classement de 174 communes supplémentaires en Côte d'Or *(voir carte)*.

Le calendrier d'application de ces différents textes est prévu selon le tableau suivant :

	Communes maintenues en zones vulnérables	Nouvelles zones vulnérables (désignation en 2012)
Du 1er septembre 2012 au 31 août 2013	4ème Programme d'actions départemental et PAN (arrêté du 19 décembre 2011) *	
A partir du 1er septembre 2013		PAN (arrêté du 19 décembre 2011)
A partir de la parution de l'arrêté PAN modifié (probablement fin octobre 2013)	4ème Programme d'actions départemental et PAN (arrêté modifié) *	PAN (arrêté modifié)
A partir de l'entrée en vigueur du 5ème Programme d'actions régional (probablement mars 2014)	PAN (arrêté modifié) et Programme d'actions régional = **5ème Programme d'actions régional**	

** Obligation d'appliquer les règles les plus contraignantes entre ces deux programmes*

Anciennes zones vulnérables : ce qui change

Le PAN (arrêté de 2011) fixe des périodes d'interdiction d'épandage plus étendues pour certaines cultures et type de fertilisants. Le 4ème programme d'actions continue de s'appliquer. (Voir encadré ci-dessous)

. Equilibre de la fertilisation
Ce qui est modifié : L'**objectif de rendement** est calculé comme la moyenne des rendements réalisés sur l'exploitation pour la culture au cours des cinq dernières années, en excluant la valeur maximale et la valeur minimale.
Pour chaque îlot, l'exploitant devra calculer la dose prévisionnelle d'azote en se basant sur la méthode déclinée dans le référentiel régional.

. Stockage et épandage des effluents d'élevage
Le stockage des effluents doit permettre de respecter les dates d'interdiction d'épandage. Les capacités de stockages obligatoires seront précisées dans le PAN modifié qui paraîtra à l'automne.

. Couverture automnale : adaptations pour l'automne 2013
Compte-tenu des conditions climatiques exceptionnelles de ce printemps, des adaptations de la mise en place des Cipan ont été acceptées par la DDT (Juillet 2013). Le programme régional fixera de nouvelles modalités pour 2014.

Nouvelles zones vulnérables (désignées en 2012)

Les mesures applicables sont différentes de celles demandées sur les anciennes zones, car le 4ème programme d'actions départemental ne s'applique pas.
Seules les mesures du PAN (arrêté décembre 2011) s'appliquent.

. Equilibre de la fertilisation
Pour chaque îlot, l'exploitant devra calculer la dose prévisionnelle d'azote en se basant sur la méthode déclinée dans le référentiel régional.
En Bourgogne, toute personne exploitant plus de 3 ha en zone vulnérable est tenue de réaliser chaque année une analyse de RSH par exploitation sur une des trois cultures principales.

. Tenue d'un cahier d'enregistrement
Le plan de fumure et le cahier d'enregistrement doivent être établis pour chaque îlot exploité en zone vulnérable. Ils doivent être tenus à jour et actualisé après chaque épandage de fertilisant.

. Conditions d'épandage par rapport aux cours d'eau
Epandage des fertilisants de type III (engrais minéraux), interdit en zone vulnérable à moins de 2m



re, en phase transitoire

Les périodes d'interdiction d'épandage en nouvelle zone vulnérable (arrêté du 19 décembre 2011)

OCCUPATION DU SOL Pendant ou suivant l'épandage (culture principale)	TYPES DE FERTILISANTS			
	Type I		Type II	Type III
	Fumiers compacts pailleux et composts d'effluents d'élevage (1)	Autres effluents de type I		
Sols non cultivés	Toute l'année		Toute l'année	Toute l'année
Cultures implantées à l'automne ou en fin d'été (autres de colza)	Du 15 novembre au 15 janvier		Du 1er octobre au 31 janvier	Du 1er septembre au 31 janvier
Colza implanté à l'automne	Du 15 novembre au 15 janvier		Du 15 octobre au 31 janvier	Du 1er septembre au 31 janvier
Cultures implantées au printemps non précédées par une CIPAN ou une culture dérobée	Du 1er juillet au 31 août et du 15 novembre au 15 janvier	Du 1er juillet au 15 janvier	Du 1er juillet au 31 janvier (2)	Du 1er juillet (3) au 15 février
Cultures implantées au printemps précédées par une CIPAN ou une culture dérobée	De 20 jours avant destruction de la CIPAN ou la récolte de la dérobée et jusqu'au 15 janvier	Du 1er juillet à 15 jours avant l'implantation de la CIPAN ou de la dérobée et de 20 jours avant la destruction de la CIPAN ou la récolte de la dérobée et jusqu'au 15 janvier	Du 1er juillet (2) à 15 jours avant l'implantation de la CIPAN ou de la dérobée et de 20 jours avant la destruction de la CIPAN ou la récolte de la dérobée et jusqu'au 31 janvier	Du 1er juillet (3) (4) au 15 février
	Le total des apports avant et sur la CIPAN ou la dérobée est limité à 70 kg d'azote efficace/ha (5)			
Prairies implantées depuis plus de 6 mois dont prairies permanentes, luzerne	Du 15 décembre au 15 janvier (6)		Du 15 novembre au 15 janvier (6)	Du 1er octobre au 31 janvier
Autres cultures (cultures pérennes – vergers, vignes, cultures maraîchères, et cultures porte-graines)	Du 15 décembre au 15 janvier		Du 15 décembre au 15 janvier	Du 15 décembre au 15 janvier

Pour les anciennes zones vulnérables, ce calendrier s'applique également en plus du calendrier du 4ème programme d'actions. Ce sont les dates les plus restrictives entre ces deux calendriers qui doivent être retenues.

des cours d'eau et sur les bandes enherbées.
Pour les effluents d'élevage, une distance d'au moins 35 mètres des cours d'eau doit être respectée. Distance réduite à 10m en cas de présence d'une bande enherbée ou boisée.

. Couverture automnale
Les nouvelles zones vulnérables ne sont pas encore concernées par cette obligation pour l'année 2013. Un exploitant qui souhaiterait épandre des effluents organiques de type I et II avant une culture de printemps devra toutefois mettre en place une Cipan, selon les modalités du 4ème programme d'actions.

. Bandes enherbées
Bandes de 5m de large, obligatoires le long de tous les cours d'eau recensés pour la conditionnalité (cartes disponibles en mairie ou sur le site de la DDT : http://ddt21.agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or.

► Agenda

23-25/08 Fête du Charolais à Saulieu
Chaque année à la mi-août, Saulieu présente la fête du Charolais, concours de bétail de qualité. Cette manifestation est organisée par la Comice agricole local. Rencontre avec de nombreux éleveurs et les plus jolies bêtes de race Charolaise. Programme très varié : dégustations de viande charolaise, animations équestres folkloriques et exposition de matériels anciens, concours d'ovins, avicole et équestre.

24-25/08 Fête de l'agriculture à Châtillon
Cette année et pour la première fois, la Fête de l'agriculture est organisée par les JA du canton de Châtillon-sur-Seine, regroupant Montigny-sur-Aube et Laignes. Cet évènement aura lieu le samedi 24 et le dimanche 25 août à Châtillon-sur-Seine sur le site du Lycée La Barotte. Tout est réuni pour passer un bon moment :des animations, des jeux pour les enfants, des produits du terroir, une exposition de matériels agricoles, des concours, la présence d'animaux de la ferme…et une équipe JA à votre service ! Animations : baptême de l'air en hélicoptère - moiss'bat Cross – tracto Force – show équestre …Pour les enfants : labyrinthe de maïs - parcours en mini quad - structures gonflables…





▸ Agenda

09-15/08 Le Festival «Musicales en Auxois» continue...

Jusqu'au 15 août, le Festival «Musicales en Auxois» vous entraîne à la découverte.
9 août - Bussy-le-Grand, commun du château de Bussy Rabutin
- 19 h : récital romantique Chopin
11 août - Saulieu, basilique Saint-Andoche
- 21 h : Vivaldi sacré, Nisi Dominus et airs sacrés.
13 août – Montbard, cour de l'hôtel de Buffon (Repli à l'église Saint-Urse en cas d'intempérie)
- 21 h : Bach et le Jazz, hommage moderne à la musique de J.S. Bach.
14 août : Saint- Thibault église
- 21 h : Amour, honneur, vertu, concert de musique médiévale.
Jeudi 15 août - Moutiers-Saint-Jean, jardin et église
- 21 h : Concert de clôture

30/08 Concours national ovin à Arnay le Duc

Le concours national ovin d'Arnay-le-Duc se déroulera le vendredi 30 août en matinée. Il est ouvert aux animaux toutes races, inscrits et non inscrits et sera suivi d'une foire-vente de bêliers. Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente. Garanties sanitaires assurées pour tous les animaux, et contrôles de performances des élevages inscrits.
Rens. insc.: 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61.
Primes en espèces et lots aux acheteurs de béliers, par tirage au sort.

Moissons 2013

Premières estimations pour la plaine et les plateaux

Les premières estimations de ce début de semaine, permettent de situer la récolte 2013 dans la catégorie *«correcte/moyenne»*, surtout compte-tenu de la météo pour le moins capricieuse de cette campagne. Toutefois, en termes de résultats économiques pour les exploitations, et notamment du fait du recul des cours et de la hausse du poste *«intrants»*, le cru 2013 sera moins bon.


Réussir

Hormi pour les orges de printemps, la récolte 2013 semble correcte, notamment si l'on tient compte des conditions climatiques.

Pour la troisième année, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or collecte en temps réel les différentes données sur la récolte en cours. Au moyen d'un formulaire en ligne, 16 groupes de développement (11 en Plaine et 5 sur les Plateaux) saisissent ainsi l'avancement de la moisson, les rendements et les critères qualitatifs en fonction de cultures. Charge ensuite aux services techniques de la Chambre d'agriculture d'en faire une synthèse chaque lundi matin et ainsi de pouvoir comparer les résultats aux années précédentes.
A ce jour, lundi 5 août, la moisson touche à sa fin dans le secteur de la Plaine. Dans cette zone, l'heure est au ramassage de la paille et à la préparation des sols pour les semis de colza. Sur les Plateaux, la moisson est en cours et les quelques données recensées ne permettent bien souvent que de dessiner des tendances.

Colza

• Plaine. La récolte de colza est quasiment achevée sur la plaine. Les données collectées portent sur 495 hectares et font ressortir une relative homogénéité sur tous types de sols avec des rendements de 31-32 q/ha. Un rendement en retrait de 10 quintaux par rapport à 2012 et qui se situe à 3q en dessous de la moyenne 2007-2012. Les zones inondées au printemps sont bien en dessous de la moyenne contrairement aux zones moins hydomorphes qui affichent de meilleurs résultats.
• Plateaux. La récolte est en cours et les retours d'information ne sont pas suffisants pour établir une estimation précise. Toutefois, les premières tendances font apparaître un net recul des rendements par rapport à la moyenne pluriannuelle tout en restant meilleurs que ceux de 2012 qui a connu un fort épisode de gel.

Blé

• Plaine. La récolte de blé touche à sa fin dans la plaine. Les données collectées ce lundi portent sur 740 hectares moissonnés. Le rendement moyen (76 q/ha) tend à remonter par rapport au début de l'enquête. Il reste toutefois inférieur au rendement de 2012 qui était de 71,5 q. Au niveau qualitatif, avec un taux de protéine de 11 à 11,5 % et un PS de 81, la récolte de blé sur la plaine reste plutôt bonne au regard des conditions climatiques de cette campagne qui laissait craindre le pire.
• Plateaux. Comme pour le colza, la récolte de blé sur les plateaux est en cours. Les premières tendances laisse apparaître un bon niveau tant quantitatif que qualitatif.

Orges d'hiver

• Plaine. La récolte des orges d'hiver est terminée sur la Plaine. Les données collectées portent sur 1500 hectares et font ressortir un rendement moyen de 64 q/ha. Soit 10 quintaux de moins que 2012 qui reste une année qualifiée d'exceptionnelle. Le rendement des orges reste en léger retrait par rapport à la moyenne pluriannuelle 2007-2012 qui était de 65,5 q/ha. Au niveau qualitatif, malgré une configuration climatique difficile, les orges d'hiver 2013 sont plutôt bons, notamment au niveau du calibrage qui est de 80%. Le taux de protéine est globalement dans la norme de filière brassicole, avec toutefois des taux insuffisants sur certains lots.
• Plateaux. Avec un rendement de 62 q/ha, contre 58 en 2012 et 57 en moyenne pluriannuelle, la récolte d'orges d'hiver sur les plateaux est satisfaisante. Au niveau qualitatif, les tendances sont du même ordre que pour la plaine.

Orges de printemps

La bérézina ! C'est le qualificatif qui ressort cette année pour la récolte d'orges de printemps. Dans la plaine, seule zone pour laquelle il existe des données, le rendement moyen est de 43 q/ha, soit une perte de 30 quintaux par rapport à l'an dernier. Même si la comparaison avec 2012 n'est pas significative, le rendement 2013 est très nettement en baisse par rapport à la moyenne 2007-2012 qui se monte à 60,8 q/ha. En termes de qualité, malgré un bon calibrage (90%) les orges de printemps ont un défaut de protéine. Une récolte qui sera donc difficile à valoriser sur les marchés les plus porteurs.

Pois protéagineux

Même si les retours concernant cette culture sont rares, on peut cependant émettre une estimation. Le pois affiche un rendement moyen de 40 q/ha, ce qui classe cette récolte dans fourchette plutôt bonne.

Cultures d'été

Concernant les cultures d'été (tournesol, maïs, soja …), il est à ce jour trop tôt pour se prononcer sur des tendances. Les conditions climatiques difficiles et les dates de semis tardives font apparaître des stades très hétérogènes.

FD



Disparition de Jean-Michel Lemétayer

La stupeur de la nouvelle cède le pas à la tristesse, dans la Nièvre

La stupeur de la nouvelle cède le pas à la tristesse, dans la Nièvre. Les adhérents de la FDSEA58 connaissaient bien l'ancien président de la FNSEA, qui était venu à trois reprises dans la Nièvre depuis 2003.



A Pouilly-sur-Loire en 2011, lors de l'AG de la FDSEA58, Jean-Michel Lemétayer était entouré de Jean-Pierre Condamine, président, et de Régis Amiotte et Stéphane Lafranchise, ancien et nouveau directeurs du syndicat départemental

Jeudi 1er août, la FDSEA58 a émis un flash-info spécial à l'attention de ses adhérents, dans lequel elle revient sur l'annonce de la disparition de Jean-Michel Lemétayer. Elle y a joint le mot de Xavier Beulin, son successeur à la tête de la *«Grande maison»* depuis 2011 dans lequel il fait part de son *«bouleversement»* et rappelle *«notre reconnaissance à l'Homme et à l'ami fidèle»*. Jean-Michel Lemétayer connaissait bien la Nièvre agricole, pour y être venu en visite de travail par trois fois depuis 2003. Il y a deux ans, lors de l'AG élective de la FDSEA58 à Pouilly-sur-Loire, il avait impressionné son auditoire par son esprit alerte et sa grande connaissance des questions professionnelles et son sens aigü de la réthorique qui l'avaient vu discourir durant plus d'une heure sans note. Il en avait profité pour signer des autographes sur les premières pages de *«Confidences d'un leader paysan»*, le livre autobiographique qu'il venait juste de publier. Auparavant, Jean-Michel Lemétayer était venu une première fois dans le département en 2003, pour l'AG du syndicat départemental à Saint-Honoré-les-Bains. Il y était revenu en 2007, lors de la tournée pour les élections à la Chambre d'agriculture, d'abord chez Quentin David à Pouilly-sur-Loire puis chez André Bordet à Champvert. Depuis jeudi dernier, *«la très triste nouvelle»* fait donc le tour des agriculteurs nivernais et suscite des témoignages à la fois de stupeur, de tristesse et de compassion pour sa famille. La réaction, parmi d'autres, de Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA58...

Un président respecté

- Jean-Pierre Condamine: «J'ai été administrateur de la FNSEA durant deux ans sous sa présidence, de 2008 à 2010, et surtout, je l'ai connu parce qu'il m'avait fait l'honneur de venir à ma première AG en tant que président de la FDSEA58, en 2003. En 2007, il était revenu chez Quentin David et il me redisait souvent qu' «un peu de crottin de chavignol avec un bon verre de Pouilly, c'est incomparable»!. L'annonce de sa mort a jeté un froid et quelques adhérents m'ont appelé, tellement il avait marqué les esprits dans la Nièvre. Il était venu toujours avec un même discours très proche du monde agricole et j'ai retenu une de ses grandes phrases de l'époque: «La France est belle parce qu'elle est cultivée et elle est cultivée parce qu'il y a des hommes sur son territoire qu'il ne faut pas décourager»! A la FNSEA, c'était un homme qui savait tenir sa boutique. Il était respecté: tout le monde savait qui était le président. Il était à l'écoute de toutes les productions et toujours disponible pour aller visiter chacune des régions de France. Dans les négociations, il connaissait son sujet et on ne pouvait pas l'embarquer sur des chemins escarpés et piégeux. Il aurait pu faire de la politique, comme député européen, mais il avait préféré ne pas être ficelé. En cela, il avait suivi l'exemple de Raymond Lacombe, autre président pour qui « l'on fait soit du syndicalisme, soit de la politique, mais pas les deux en même temps ». C'était un homme de conviction et à l'écoute des autres qui, avait gardé de son équipe de football de Rennes, dont il était vétéran, une passion pour la compétition. Il disait que çà lui « changeait les idées ». Le vélo, on ne se rend pas compte de l'effort que l'on fait, comme au tennis, mais c'est violent. Cette annonce nous laisse sans voix ». **E.C**

AFDI Bourgogne-Franche Comté

Un voyage d'étude à Madagascar en novembre

Depuis trois ans, la section Nièvre de l'association Agriculteurs français développement international (AFDI) Bourgogne-Franche-Comté, accompagne une laiterie coopérative à Rofama dans le centre de Madagascar. Cette année, un voyage découverte est prévu pour 10 personnes, de la Nièvre et de la Haute-Saône qui a rejoint la démarche en 2012.

Ce 5ème voyage organisé à Madagascar par AFDI BFC se déroulera du 18 novembre au 1er décembre prochains. Il est principalement destiné aux adhérents de l'association mais pas seulement et dix personnes maximum auront la chance de partir visiter l'île malgache. Il s'agira principalement de découvrir le travail réalisé par l'AFDI auprès de la coopérative laitière de Rofama qui, réunissant des éleveurs du centre de Madagascar, est accompagnée par la section Nièvre et depuis 2012 par la section de Haute-Saône. Du matériel, de l'investissement, de l'aide à l'organisation structurelle, de la mise en place d'une boutique de vente, des relations entre éleveurs et vis-à-vis des clients, du suivi technique de production laitière ont ainsi fait l'objet d'un travail de fond des professionnels nivernais. En novembre 2012, c'est André Bordet, ancien éleveur laitier à Champvert, qui était parti assurer le suivi de l'action de développement. Cette année, l'AFDI a souhaité ouvrir cette possibilité aux adhérents intéressés de la Nièvre et de Haute-Saône, afin de mieux comprendre les dossiers traités autour de la table des discussions dans les sections locales.

2000 euros le voyage

Le voyage se divisera en trois temps: 1/3 consacré à la découverte des actions menées par Rofama et à des rencontres avec des partenaires locaux; 1/3 consacré à la découverte des hommes, de la culture, de la biodiversité avec visite des sites malgaches emblématiques; 1/3 consacré aux déplacements et à la découverte de la diversité des paysages, des couleurs de la nature et des vies urbaine et rurale... Le prix prévu est de 2000 euros par personne et comprend le vol Paris/Tananarive et retour, l'hébergement, la restauration et le transport sur place en mini-bus. Un acompte de 500 euros est demandé à l'inscription. Renseignements auprès de l'AFDI Bourgogne-Franche Comté, 3 rue du Golf, 21800 Quétigny ou par téléphone au 03 80 48 43 27. **E.C.**



Le voyage découverte à la coopérative laitière de Rofama sera aussi le prétexte à découvrir la riche diversité des paysages de Madagascar.

▸ Agendas

9 et 10/08 Sons et lumières à Sermages

L'association Sud Morvan en Scènes récidive. Après le sons et lumières de 2012 sur l'histoire de la cloche de Sermages, les habitants du Sud-Morvan proposent de nouveau un spectacle, les 9 et 10 août à Sermages, cette fois-ci sur le parcours de *«Toine, le galvacher»*. Au travers de onze tableaux, le metteur en scène Jean-Pierre Chauvet et sa compagnie Eldora productions revisitent l'histoire de famille d'un certain Antoine Savarin, en mêlant plusieurs disciplines artistiques: théâtre, danses traditionnelles, chant choral (avec un chœur masculin), effets pyrotechniques... Au rythme d'une bande-son originale, les artistes amateurs vous font partager la vie de ce *«petit Paris»*, petit Morvandiau à la fin du XIXè siècle. Son attelage de bœufs, enjougués, vous guidera tout au long d'une vie riche en drames et en bonheurs. Ce nouvel événement est un hommage aux galvachers morvandiaux qui au XIXè siècle et jusqu'en 1940, assuraient le débardage du bois et partaient durant plus de six mois loin de leurs terres habituelles. 2 représentations sont prévues, l'une le 9 août et l'autre le 10 août. Ouverture du site à 18h, avec exposition, scène ouverte et possibilité de se restaurer. Début du spectacle à 21h30, jusqu'à 23h15. Tarifs: adultes, 10 €; enfants de 8 à 12 ans, 7 € et gratuit pour les moins de 8 ans. Paiements par chèques vacances acceptés. Tarif réduit à 7 € pour les personnes à mobilité réduite adhérant à la FFFSH. Groupes à partir de 10 personnes: 7 € par personne. Réservation au 06 82 64 85 31.

10/08 Concours de labours à Ourouer

Les JA du canton de Guérigny-Pougues-les-Eaux organisent leur concours cantonal de labours, samedi 10 août, à Ourouer au GAEC de la Place. Ouverture à partir de 10h. Pour inscription, contacter Alexandre Thibault au 06 98 13 30 04.

10-11/08 Comice agricole à Pouilly-sur-Loire

Le Comice agricole de Pouilly-sur-Loire aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 août prochains.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▸Agenda

10/08 Foire-concours de Corbigny

Pour sa 60ème édition, la foire-concours de Corbigny se tiendra le samedi 10 août sur le champ de foire de la commune, en parallèle à la brocante. Evénement traditionnel, la manifestation accueille des animaux venus de la petite région, essentiellement de la Nièvre, l'Yonne et la Saône-et-Loire. . Au programme: concours, démonstration de tonte, exposition avicole et, peut-être, démonstration de maréchalerie. Renseignements et inscriptions: Pascal Loisy au 06 66 97 52 42.

15/08 Dîner-bal trad à Luzy

Le Comité des fêtes de Luzy et les JA du canton organisent une journée d'animations en plein air, jeudi 15 août, dans la commune. Un concours de pêche dans l'Alène est prévu pour les enfants et, durant toute la journée, l'ensemble des rues de Luzy accueille une brocante et une braderie géante. Le soir, les JA proposent un repas en plain air, dans la cour de l'ancienne école des filles, suivi d'un bal trad animé par le groupe Les Frangins d'accord. Le dîner est notamment composé de la célèbre pièce de charolais locale qui fait la réputation des JA de Luzy (accompagnée d'une salade composée, de frites, d'un fromage, d'une glace et d'un café). Plateau repas: 15 euros. Entrée au bal: gratuite. Renseignements: Benoît Spirkel au 06 23 39 81 55.

17-18/08 Comice de Brinon-sur-Beuvron

Le comice agricole de Brinon-sur-Beuvron se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 août prochains. Le samedi à 14h, les JA du canton organiseront un concours de labours, avec des démonstrations de travaux à l'ancienne, une exposition de matériels agricoles et de produits du terroir et des animations diverses, à proximité du silo d'Epis Centre (direction Tannay / Corbigny). La restauration sur place sera possible (renseignements: Olivier Mateos au 06 83 23 89 22). Un dîner dansant, animé par Loïc Berthon, est également prévu le soir (adultes, 25 euros, -10 ans, 12 euros sur réservation au 03 86 29 01 40). Le dimanche à 9h30, une messe du comice sera dite au château, avant un défilé de chars à 15h sur le thème des métiers anciens, et avant un grand feu d'artifice final. Village artisanal et fête foraine agrémenteront les deux jours.

Feuilleton (1/9)

Les dispositifs de la Chambre de la Nièvre en faveur de l'élevage

Depuis plusieurs mois, la Chambre d'agriculture de la Nièvre redéploie ses actions de terrain en faveur de l'élevage. Fruit d'une volonté politique, servie par une réorganisation interne du service, cette démarche veut redonner de la marge de progrès aux exploitations nivernaises. Terres de Bourgogne vous propose d'entamer un *«feuilleton»* en 9 étapes, sur plusieurs mois, où seront détaillées les prestations mises en oeuvre à l'aide d'articles pédagogiques, de cartes détaillées et de témoignages d'utilisateurs. 1er épisode cette semaine, avec l'interview de Didier Ramet, vice-président *«élevage»* de la Chambre, qui décline le pourquoi du comment. Et Christian Bourge, du service élevage, qui en présente la mise en œuvre...



Didier Ramet, vice-président *«élevage»* de la Chambre d'agriculture, présente les actions mises en oeuvre en faveur des fermes nivernaises et dont Terres de Bourgogne va détailler les contours, sur plusieurs mois.

Didier Ramet: *«En fin de mandature dernière, les élus avaient validé la relance de la proximité des techniciens sur le terrain. Au début de la nouvelle mandature, la Commission élevage a validé ces dispositifs afin d'engager la promotion et la dynamisation de l'élevage. Nous sommes partis du constat que c'est un secteur où il y a beaucoup de marges de progrès. C'est pour mettre de la cohérence dans les systèmes».*

Terres de Bourgogne: *«Comment vous est venue cette idée ?»*

D.R.: *«Le constat de départ, c'est surtout que l'on a été longtemps sans se préoccuper de la culture de l'herbe. On avait quelques pistes de stocks fourragers à respecter pour l'hiver mais tout n'était pas suffisamment codifié pour qu'on en face un système facile à expliquer».*

TDB: *«En fait, vous voulez faire avec l'herbe ce que la Chambre fait déjà avec les essais sur cultures. Des références ?»*

D.R.: *«Oui, pour moi, c'est la base. Quand on est chez soi, on ne sait pas toujours où trouver ces informations. La genèse de cette histoire, c'est quand on a diffusé Mon Troupeau il y a trois ans. Nous en profitions pour demander aux éleveurs ce qu'ils attendaient de la Chambre. A partir de là, Christian Bourge a construit un canevas. Il a nourri sa réflexion à partir du travail réalisé par le Limousin qui avait mis en place une bonne dynamique sur l'herbe dans sa région. Nous nous sommes appliqués à faire notre dynamique herbe à nous. Cela paraît simple de voir une vache dans un pré mais c'est une longue gestation de codifier, d'organiser et de convaincre les éleveurs. S'ils ne s'impliquent pas, rien ne peut se faire. Merci à eux!»*

TDB: *«Ils sont nombreux à s'engager dans la création de références ?»*

D.R.: *«Il y a actuellement 34 parcelles chez 26 éleveurs qui sont suivies. Et nous diffusons un bulletin herbe chaque semaine (une fois tous les quinze jours hors saison) pour la deuxième année consécutive».*

TDB: *«Plus généralement ?»*

D.R.: *«On s'est aperçu qu'il y avait un trou générationnel entre l'installation où les éleveurs étaient en contact avec le technicien et après, chez eux, quand ils sont autonomes où ils disparaissent un peu de la circulation. On voudrait comprendre pourquoi ce phénomène et pourquoi ne pas les faire revenir à quelques formations. Dans n'importe quel métier, si on ne garde pas la tête au contact de la technique, on se perd aussi dans l'économique. On ne part pas de rien. On a des réseaux et des audits que la Chambre réalise régulièrement. Les grands axes, ce sont la maîtrise des coûts de production, tout ce qui tourne autour de la prairie (avec les bulletins herbe) et un cadre de formation dans tous ces domaines, y compris jusqu'aux éleveurs-engraisseurs ou aux ovins. Les éleveurs ont des points de passage obligés pour qu'une exploitation tourne bien. Ce n'est pas parce qu'on respecte tout que tout tourne bien mais il y a des passages incontournables à respecter. C'est notre mission politique. C'est ce qu'on voudrait faire partager au plus grand nombre d'éleveurs».*

EMMANUEL COULOMBEIX

▸Zoom

L'ambition des dispositifs dévoilée par Christian Bourge

«Nous avons toujours une préoccupation de l'efficacité économique de nos systèmes et, entre autres, la maîtrise des charges opérationnelles» détailles Christian Bourge, le responsable du service «élevage» de la Chambre d'agriculture. «Aujourd'hui, compte tenu de l'augmentation des coûts, un des creusets d'économies potentielles, c'est quand même une meilleure gestion du troupeau. L'axe majeur, c'est le ruminant, le pâturage et le fourrage. C'est l'orientation que les professionnels ont souhaité donner à notre travail à partir de 2010. C'est un peu nouveau pour notre département, ce tryptique «ruminant-pâturage-fourrage». Selon le conseiller, «le 2è point important, c'est la notion de proximité. Le pari, c'est de refaire du référencement de proximité, essayer d'avoir une représentation la mieux répartie sur le département en fonction de nos moyens, donc de recréer de la matière de proximité au travers des différents dispositifs que nous présenterons dans Terres de Bourgogne. C'est lourd et chronophage pour la Chambre: en cumulé, l'ensemble des actions représente 180 jours mais ce sont des choses très concrètes pour renouer avec une certaine simplicité. On reparle de pâturage, de croissance, d'objectifs, de cohérence de fonctionnement des troupeaux».

«En parallèle à çà » justifie Christian Bourge, «les professionnels nous ont demandé un repositionnement des offres de formations, là-aussi très concrètes. Nous serons en capacité dès novembre de proposer 4 grands domaines très pratiques: l'un sur l'alimentation, sur plusieurs jours complétés par une formation courte destinée aux producteurs qui souhaitent commencer l'engraissement chez eux, en lien avec les acteurs des filières; un deuxième sur la maîtrise de la reproduction qui demeure la colonne vertébrale de la maîtrise du troupeau, avec une intervention des centres d'insémination; un autre sur la gestion de la prairie et du pâturage et un bloc qui relie tout çà à travers l'économie globale de l'exploitation; et enfin une formation ambitieuse et exigeante qui permettra à chaque éleveur d'identifier et évaluer ses marges de progrès. Et puis nous proposerons aussi deux formations flash, une qui permettra d'évaluer les marges de progrès sur les coûts vétérinaires et son pendant sur les coûts de concentrés».

3è grand châpitre, selon Christian Bourge, «et toujours sous mandat des professionnels, c'est le maintien des GDA, au nord celui de Corbigny animé par Francis Bougarel et au sud celui de Decize par Perrine Ravera. Dans la durée, ce n'est pas facile de maintenir l'animation des GDA d'élevage mais on essaie de proposer des choses concrètes basées à la fois sur l'animation collective trois à quatre fois par an et sur une prestation individuelle de qualité. Ce qui est plus nouveau, c'est que nous allons faire du démarchage pour faire adhérer aux GDA, en décembre, les éleveurs installés depuis moins de 10 ans».

Et le responsable de conclure: «ce qui pêche dans la Nièvre, c'est plus un problème de cohérence de fonctionnement des systèmes de production qu'un problème de performance technique pure. Notre objectif à terme, c'est: 1) d'encore plus structurer le dispositif sur l'herbe; 2) de susciter des visites à thème départementales sur les élevages et les systèmes évalués; 3) avec les professionnels, sur le site internet de la Chambre, de mettre en ligne des informations basiques mais importantes à suivre. Nous n'avons rien inventé mais nous voulons simplement aider les éleveurs à mieux identifier et dégager de véritables marges de manœuvre».



Christian Bourge et son équipe du service *«élevage»* de la Chambre agissent sous mandat des élus pour offrir *«concrètement»* des marges de progrès aux éleveurs nivernais.

Premier bilan des moissons dans la Nièvre

«2013 n'est pas une année exceptionnelle!»

Alors que les récoltes sont en bonne passe de s'achever, le président de la FDSEA58, Jean-Pierre Condamine a tiré les premiers enseignements des moissons 2013, lundi dernier.

«*Ce que je retiens le plus, c'est ce côté atypique de la météorologie, avec des excès bons pour personne*». Jean-Pierre Condamine, comme chaque année à pareille époque, a fait, lundi, un premier bilan de l'année pour les grandes cultures dans la Nièvre. Chez lui, à Suilly-la-Tour, il était accompagné de Sébastien Perret, conseiller à la Chambre d'agriculture, pour détailler les premiers résultats. Les excès dont parle le président de la FDSEA58, ce sont ceux de l'humidité et de la pluie, qui se sont étalés sur l'automne, l'hiver et le printemps, «*qui n'a laissé qu'une fenêtre du 15 au 30 octobre pour semer..., dix beaux jours en janvier, dix autres jours autour du 15 avril pour semer les tournesols et maïs et encore pas partout car, inondées, certaines parcelles non pas pu être emblavées*». L'implantation s'est donc révélée délicate et souvent retardée et les colzas ont levé de manière très disparate dans une «*très grande hétérogénéité*» alors que l'implantation blé/orge a été «*correcte partout où c'était sain*». Compte tenu des conditions climatiques, «*il y a eu beaucoup plus de tournesol semé fin-avril car c'était la dernière culture à faire à cette époque-là*» selon le leader syndical qui a tout de même constaté «*du jamais vu, des terres tellement inondées dans la Vallée du Nohain et jusqu'à Cosne, que certains n'ont jamais pu semer*».

Dates de récoltes en recul

A ce compte-là, les cultures ont pris beaucoup de retard dans la Nièvre, entre dix et vingt jours selon les endroits et les récoltes ont donc aussi subi retards et réorganisation, au gré des pluies et des orages sporadiques que sont abattues sur les parcelles depuis un mois (lire Terres de Bourgogne N°1229). Jean-Pierre Condamine constate que l'an dernier, «*tout était terminé fin-juillet et même, en 2011, autour du 14 juillet, mais là, le 14 juillet, c'est tout juste si on avait fini les orges*». Selon lui, l'été a aussi été atypique que le reste de l'année et les nombreux orages, chaque semaine, nous ont souvent obligés à «*récolter le blé avant le colza, ce qui est inhabituel*». C'est que les blés, une fois mouillés, perdent de leur poids spécifique, leur qualité s'en trouve altérée et ils peuvent même finir par germer. La météo «*nous a fait du mal*» et vendredi 2 août au soir, encore, la grêle s'est abattue sur Saint-Aubin-les-Forges, cite-t-il en exemple.

Retard et désorganisation des moissons sont donc à mettre au compte d'une météo décidément très capricieuse. Qu'en est-il des résultats de «*cette petite année*»? Jean-Pierre Condamine et Sébastien Perret avancent les premiers chiffres.



Pour le président de la FDSEA58, Jean-Pierre Condamine, « 2013 est une année très moyenne » en grandes cultures.

Plutôt pas mal en orge

En orge, «*les grains vont partir à 90% en brassicole*» témoigne le président de la FDSEA58 qui estime que la culture «*ne s'est pas trop mal comportée*». Les rendements oscillent entre 60 et 80 q/ha sur certaines parcelles, en Bourgogne nivernaise, même si tous n'ont pas eu la même chance: «*en Haut-Nivernais, vers Varzy-Clamecy, la situation est hétérogène et va de 30 à 70 q/ha*». D'autres en Centre Nivernais n'ont pas pu non plus atteindre les 60 q/ha de moyenne qu'évoque le technicien de la Chambre d'agriculture. A noter qu'il y avait cette fois assez «*peu de paille derrière la moissonneuse-batteuse*» souligne Jean-Pierre Condamine. Sans doute les effets de la lente croissance végétale liée aux intempéries.

En colza, les récoltes sont «*presque finies et donnent des résultats vraiment moyens*». Les colzas se sont beaucoup resalis en fin de cycle et si les rendements s'échelonnent «*de 15 à 30 q/ha, avec une moyenne à 24 q*», selon Sébastien Perret, «*ce qu'on amène au silo est sale avec parfois jusqu'à 20% d'impureté s*» selon Jean-Pierre Condamine qui parle de «*petite année, contrairement aux moissons d'il y a quatre ans*».

Enfin, en blé, l'effet variétal s'est ajouté aux conditions climatiques pour arriver à une grande hétérogénéité: «*on entend de tout*» dit Jean-Pierre Condamine. Les deux responsables agricoles parlent d'une moyenne de 60 à 80 q/ha mais qui «*selon les endroits, vont de 1 à 2*». En Bourgogne nivernaise notamment, il n'est pas rare d'avoir vu des terres superficielles donner 50 q/ha quand «*d'autres très bonnes terres ont permis d'atteindre 80 q/ha*». Si les blés ont été très «*longs à murir*», «*les coups de chaud de la fin de cycle ont permis d'accélérer un peu*» concluent-ils.

EMMANUEL COULOMBEIX

Service FDSEA

Faites des économies avec la carte moisson!

Mise en place depuis quelques années dans de nombreux départements, elle est enfin arrivée dans la Nièvre. En effet, depuis début 2013, la nouvelle carte d'adhérent FDSEA 58, appelée *"carte moisson"* fait profiter les adhérents de la FDSEA de nombreuses réductions auprès de divers partenaires dans tous les secteurs d'activité: matériel agricole, bricolage, automobile, jardinerie, mobilier, parfumerie, prêt-à-porter, gastronomie, cinéma … Les FDSEA ont souhaité mettre en commun leurs différents partenaires et les recenser au sein d'un site internet www.carte-moisson.fr, sur lequel on retrouve l'ensemble des partenaires au niveau de chaque département ainsi qu'au niveau national auprès desquels il y a des offres de réduction. Ainsi, cela permet aux adhérents de la FDSEA de la Nièvre, de pouvoir profiter, lors de déplacements dans d'autres départements, des mêmes tarifs avantageux proposés par les partenaires locaux.

Vous allez partir en vacances ou en weekend, alors n'oubliez pas votre carte moisson. En effet, elle vous permettra d'obtenir jusqu'à 30% de réduction sur les logements, les spectacles, les parcs d'attractions et bien d'autres loisirs encore. Et pour ceux qui pensent déjà à la rentrée des classes, pensez aussi à la carte moisson! En effet, les porteurs de celle-ci ont accès aux fournitures scolaires de qualité, à des prix préférentiels d'ordinaires réservés aux établissements scolaires, et cela, sans même se rendre dans les rayons et subir le parcours du combattant habituel pour trouver les bons classeurs, cahiers et autres fournitures. Alors n'hésitez plus, pour faire des économies, ayez le réflexe carte moisson!

N'hésitez pas à contacter la FDSEA au 03.86.93.40.92 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr pour tous renseignements supplémentaires.

M.G - FDSEA 58



▸ Agenda

15-08 Rétromoisson de Saint Loup

La Rétromoisson de Saint-Loup vous invite à remonter le temps le 15 août prochain. Chevaux et bœufs vont cotoyer plus de 650 machines d'antan, mais toujours en action. Une brocante vide-greniers agrémentera aussi la journée. Temps fort vers 10h avec une trentaine d'ateliers sur le travail du sol : bœufs, chevaux et chevaux mécaniques en démonstration. Moisson et battage à l'ancienne, démonstration de vieux métiers et danses folkloriques, espaces ludiques pour les enfants et les ados, marché de produits du terroir, artisanat. A 17h : parade de plus de 300 tracteurs. Restauration rapide ou repas sur réservation. Entrée payante. 03 86 39 91 41.

17/08 Cantonal de labours à Isenay

Les Jeunes agriculteurs de Moulins-Engilbert organisent leur concours cantonal de labours le 17 août chez Joël Vadrot à Isenay, route de Montigny/Canne, à partir de 13h30. Incription: Marc Duvernoy au 06 31 23 63 48.

24-25/08 Comice agricole à Luzy

Le comice agricole de Luzy se déroulera le samedi 24 août à partir de 9h30 sur le site de Montarmin (direction Toulon sur Arroux). Au programme : expositions d'animaux et de matériel ancien, démonstration de battage à l'ancienne, promenades en calèche et poneys, baptêmes de l'air en hélicoptère, animations diverses et concours de labour organisé par les JA du canton(avec concours de bûcheronnage et expositions sur le thème du bois) . Restauration toute la journée et dîner avec animation le soir. Dimanche toute la journée au centre ville : marché d'artisanat d'art et de produits du terroir, mini ferme, balades à poneys, manège, animations musicales et danses. Le matin: visite guidée en calèche. A 14h00 départ du défilé de chars suivi de la soirée de clôture à la Grande Halle (dîner dansant animé par Calycanthe - 25€ sur réservation - renseignements au 06.99.93.20.21

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

▶ Agenda

18/08 Portes ouvertes à La Nocle Maulaix

La famille Néant organise ses 15ème portes ouvertes à la fromagerie, dimanche 18 août, à partir de 10h, à La Nocle Maulaix. Comme d'habitude, des jeux divers et des balades en calèche sont prévus pour les enfants. Les adultes seront intéressés par le traditionnel marché fermier qui réunira, cette année, plus de 35 stands, dont 6 nouveaux. Une exposition de vieux tracteurs ponctuera la journée. Et, à midi, le traditionnel jambon à la broche ravira les gourmands (réservation au 03 86 30 86 74 avant le 10 août).

20/08 Foire nationale aux ovins de Decize

La 36ème foire nationale aux ovins reproducteurs de Decize aura lieu mardi 20 août, de 8h30 à 13h, sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise ainsi le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des reproducteurs (parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectue auprès d'élevages inscrits à un O.S. Ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit les conditions sanitaires vis-à-vis de la Brucellose, du visna maëdi ou de la tremblante. Primes et lots attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bêlier. Rens.: 06 72 39 76 43.

24/08 Cantonal de labours à St-Maurice

Les Jeunes agriculteurs du canton de Saint-Saulge organisent leur concours cantonal de labours, le samedi 24 août, à Saint-Maurice chez Vincent et Benoît Guérin. Démonstration de ramassage de cailloux et barre de guidage (GPS). Ouvert au public à partir de 14h.
Inscriptions: Jacques-Antoine Rose au 06 78 81 67 96.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Négociations nationales sur l'élevage

«Nous espérons des annonces du Président en octobre à Cournon»

Président de la Section bovine de la FDSEA58 et administrateur FNB, Emmanuel Bernard, éleveur charolais à Champvert, était à la tête d'une délégation nivernaise lors d'une réunion du Bassin allaitant qui s'est tenue à Aubières (63) le 31 juillet.

Les négociations nationales sur la future PAC ont débuté il y a plusieurs semaines et les régions d'élevage allaitant se mobilisent pour faire valoir leurs vues auprès du ministère. Constituées en un groupe de 22 départements sillonnant une diagonale partant de Midi-Pyrénées jusqu'à la Bourgogne, en passant par l'Auvergne et le Limousin, ces régions entendent défendre la place de l'élevage allaitant dans les arbitrages budgétaires du gouvernement. Une réunion de 40 participants a eu lieu mercredi 31 juillet à Aubières, près de Clermont-Ferrand, où une délégation de 5 Nivernais était conduite par Emmanuel Bernard, administrateur national de la FNB et président de la Section bovine de la FDSEA58. Interview.

■ **Emmanuel Bernard:** *«Nous étions l'une des délégations les plus nombreuses et nous avons voulu démontrer que la Bourgogne a toute sa place dans ce projet de territoire. Les enjeux de la répartition des crédits de la PAC sont importants. Quand on voit les simulations qui sont faites, on n'entre pas dans les détails mais on est à l'aube de choix stratégiques importants. Notre démarche collective est la concrétisation d'un dossier que nous suivons depuis un moment déjà. Il y a quinze jours, une délégation de professionnels était reçue à l'Assemblée nationale. Mercredi dernier, avec Didier Ramet (vice-président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et de la FDSEA58), nous siégions au Conseil fédéral de la FNSEA. Et nous avons aussi obtenu un rendez-vous à l'Elysée, le 26 août, en partenariat avec Christian Paul, le député de la Nièvre, et Michel Bernier, le député-maire de Guéret. Nous, nous ne sommes que des petites mains qui connaissons les aspects techniques de l'élevage, aussi est-il important d'être soutenus et accompagnés politiquement par des parlementaires de notre territoire».*

■ **Terres de Bourgogne:** ***«Qu'attendez-vous du gouvernement sur la part nationale du budget de la PAC»?***

■ **E.B.:** *«A Aubières, nous avons fait un récapitulatif de la situation et nous avons envisagé les étapes de la négociation. Nous espérons d'éventuelles annonces en octobre lors du Sommet de l'élevage à Cournon. Le Président de la République a annoncé sa venue et après que le ministre de l'Agriculture aura travaillé durant le mois de septembre, nous en attendrons des résultats. Et puis il y aura peut-être encore des points techniques à négocier par la suite...»*

■ **TDB:** ***«Avec les autres régions allaitantes, avez-vous dégagé une ligne commune?»***

■ **E.B.:** *«Très clairement, oui! Par exemple, nous considérons que la prime à la vache est le vecteur de l'attachement au territoire d'une production traditionnelle. C'est notre première priorité. Nous rejoignons la revendication de la FNB d'une prime de 250 euros par vache, avec quelques variables en fonction du degré de professionnalisme (faut-il un seuil minimal de 15 ou 20 vaches?) et de productivité (primer les génisses plutôt qu'une surabondance de vaches comme avant quand il fallait revaloriser les références). Notre 2ème priorité, c'est la préservation des aides du 2ème pilier. L'ICHN va changer et la PHAE disparaître. Nous disons que nous avons les bons outils donnés par le cadre européen mais il faut les enveloppes budgétaires qui vont avec. Avant, quand l'Etat versait 1 euro, l'Europe versait un peu plus d'1 euro, maintenant, elle versera 3 euros. Il faut donc que l'enveloppe nationale soit maintenue (300 millions d'euros) afin d'aller chercher 1,2 milliards de crédits européens pour compenser la perte de la PHAE. Cela ne coûte rien à personne et, par ces temps de disette budgétaire, ce ne serait pas un arbitrage entre productions. La nuance est importante. Et puis, sur la part nationale de la prime à la vache allaitante, il y a un mois, nous trouvons que Bercy s'en est bien tiré. La vache allaitante, ce sont 165 millions d'euros qui ne peuvent plus être distribués de la même façon. Aujourd'hui, l'Etat fait des économies alors que le discours des pouvoirs publics est de soutenir l'élevage. Dans l'esprit, nous pensons que ces 165 millions devraient être intégrés dans le 2ème pilier et ainsi que nous puissions aller chercher d'autres crédits européens».*

■ **TDB:** ***«Et quant au verdissement?»***

■ **E.B.:** *«Cela nous dérange la proposition de la proportionnalité des DPU historiques (30% de l'enveloppe) plutôt qu'un forfait autour de 86 euros par hectare. Le Massif central est la caution verte de la France et les prairies permanentes conservées donnent corps au verdissement, sachant que les DPU historiques sont les plus faibles chez nous. On oublie tout de l'ancienne PAC sauf sur le retournement des prairies. Autre élément qui nous concerne moins directement: nous sommes favorable à une aide à la vache laitière en zones défavorisées car si ces éleveurs se désengagent su lait, ils partent en élevage allaitant ou en céréales et ce n'est pas souhaitable pour l'équilibre de nos territoires».*

■ **TDB::** ***«Et maintenant?»***

■ **E.B.** *«Toutes les semaines, il y a des éléments nouveaux à suivre. Nous devons rester vigilants. Au moins encore pendant les deux prochains mois car ce sont des enjeux importants pour les sept ans qui viennent. Restons mobilisés»!*



Emmanuel Bernard appelle à la vigilance dans les négociations avec le gouvernement, sur la PAC, durant les deux prochains mois. « Les enjeux sont importants pour les sept ans qui viennent » justifie-t-il

Service FDSEA

Oscar: la gestion parcellaire en ligne

Il y a un peu plus d'un an, la FDSEA 58, mettait en route le logiciel de gestion parcellaire OSCAR (Outil de services, Conseils et Appui règlementaire), mis en place par le réseau FNSEA.

Zones de non traitement, distances et périodes d'épandage, surface équivalent topographique, bandes enherbées, produits phytosanitaires interdits, plan de fumure, bilan azoté, conditionnalité, zones vulnérables... Avec l'empilement des contraintes réglementaires, il devient parfois difficile de s'y retrouver dans la gestion de ses cultures et de son exploitation. C'est pourquoi le réseau FNSEA a développé OSCAR, un logiciel de conseil et d'appui réglementaire qui permet, à partir de la cartographie de son exploitation, de saisir et de gérer soit même ses pratiques culturales avec l'assurance de répondre aux exigences réglementaires propres à son exploitation et sans cesse réactualisées.

C'est un outil complet qui propose une palette complète de fonctionnalités, en permettant de: visualiser en 3 D le détail de son parcellaire, de localiser les éléments environnants de son exploitation, de gagner du temps lors de la déclaration PAC. De plus, OSCAR permet d'enregistrer ses pratiques et de gérer sa fertilisation grâce aux différents outils nécessaires lors de la prise de décision, tout en répondant aux exigences réglementaires (plan de fumure, cahier d'épandage prévisionnel et réalisé, registre phytosanitaire...). Une actualisation quotidienne des alertes règlementaires permet de n'être à aucun moment, pris à défaut par une évolution de la règlementation. De plus, est mis à votre disposition un diagnostic pour évaluer son degré de conformité face aux exigences de la PAC avec une estimation automatique du risque de réduction des aides.

Si vous n'avez pas encore de logiciel de gestion parcellaire, pensez à OSCAR, il est facile d'utilisation qui vous permettra d'être autonome et d'anticiper les contrôles et corriger, le cas échéant les cas de non-conformité. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la FDSEA au 03.86.93.40.92 ou fdsea58@wanadoo.fr.

MG - FDSEA 58

Disparition de Jean-Michel Lemétayer

Un leader, mais surtout un homme à l'écoute et chaleureux

A l'heure où les hommages nationaux se multiplient, après le décès brutal de Jean-Michel Lemétayer, Francis Letellier, président de la FDSEAY et Nadine Darlot, vice-présidente et responsable régionale lait, se souviennent du dernier congrès de la FNSEA à Auxerre en 2010.



Pour l'amateur passionné de foot qu'était Jean-Michel Lemétayer, se voir remettre le maillot de la JDA et un ballon dédicacé, c'était un grand moment de bonheur et d'émotion

2010 fut une grande année pour la FDSEAY qui accueillait à Auxerre, le congrès de la FNSEA. Jean-Michel Lemétayer présidait là son dernier congrès à la tête de la Fédération, les responsables professionnels qui l'ont côtoyé à cette occasion , comme Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, ont gardé le souvenir *«d'un homme proche du terrain, proche des gens, accessible et convivial »*. Un homme de contact donc, mais *«un leader aussi, qui savait affirmer son autorité pour défendre les convictions portées par la FNSEA»*. Nadine Darlot, vice-présidente de la FDSEAY et responsable régionale lait, qui a porté avec vigueur quelques dossiers lait à la *«grande maison»* et au conseil national, a aussi apprécié les qualité d'un homme qui *«était à l'écoute et savait donner la parole à tous ; Jean-Michel Lemétayer ne se contentait pas d'écouter, il entendait vraiment ce que l'on avait à dire»*. Sportif, amateur de sport d'équipe il jouait lui-même toujours collectif.

De son passage à Auxerre, la FDSEAY retiendra deux images, celle d'un leader syndical qui a su se rendre accessible et a apprécié l'accueil qui lui a été fait, et celle d'un amateur de foot, sincèrement ému et fier de se voir offrir le maillot et le ballon dédicacé de la JDA. Un grand moment de convivialité en marge d'un congrès apprécié comme une grande réussite, pour la FDSEAY qui s'y était beaucoup investi, comme pour Jean-Michel Lemétayer, qui a su montrer sa satisfaction en toute simplicité. AMK



A la fin du congrès une photo souvenir qui prend encore plus de valeur aujourd'hui et rappelle un grand moment de convivialité et d'échange.

▸ Agendas

17/08-14/09
Prochain Marchés à la Ferme

Pour la 10ème année consécutive, les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme ouvrent les portes de leur exploitation pour les marchés estivaux.
Prochaines marchés :
Christine Busson, à Fouchères : samedis 17 août et 14 septembre, de 15 h à 19 h
Seront présents les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

11/08 Fête des Moissons et des Traditions à Saint-Père

Fête des Moissons et des Traditions, dimanche 11 août, à Saint-Père-sous-Vézelay
Au programme : Moisson à l'ancienne, battage, ateliers, cordier, maréchal-ferrant, danses folkloriques, dentellières, chevaux de trait à l'ouvrage, calèche, manèges…
Renseignements à la Mairie, au 03 86 33 26 62 ou mairie-saint-pere@wanadoo.fr

Multimédia

Un nouveau site Web pour 110 Bourgogne...

La coopérative 110 Bourgogne a mis en ligne son nouveau site Web depuis le 1er juillet.

Soucieuse de répondre au besoin de mobilité de ses adhérents, la coopérative 110 Bourgogne en relookant et en enrichissant son site internet l'a rendu aussi accessible par smartphone, iphone ou tablette. Le nouveau site comporte une partie publique et un accès réservé aux adhérents dans l'Espace Net 110. Cet extranet, véritable trait d'union entre la coopérative et ses adhérents, va permettre à ces derniers d'accéder à leurs activités (appros, apports, commandes, comptes), leurs documents comptables, l'Euronext 110, des informations professionnelles et des avis d'experts sur les marchés et d'effectuer des demandes de virement en ligne.

Le service *«Mes activités»* a été entièrement retravaillé, il permet aux adhérents de la coopérative d'accéder à toutes leurs données d'activité (apports, approvisionnements, commandes, engagements... Look retravaillé, nouvelles fonctionnalités, dernières actualités... tout y est. Rendez-vous dès maintenant sur www.110bourgogne.fr



PUBLI INFORMATION



Les personnalités sont venues saluer les 20 ans d'Agri 89. De gauche à droite : Philippe Baillargeat, directeur Yonne de la Banque Populaire, Danièle Moreau, André Villiers, président du Conseil Général de l'Yonne, Père Joël Rignault, vicaire d'Auxerre et Joël Moreau.



Les fournisseurs étaient présents au grand complet.

Agri 89
fête ses 20 ans avec ses fournisseurs

2013 est une grande année pour AGRI 89 : l'année de son 20ème anniversaire ! Avant de fêter cet évènement en septembre avec leurs clients, Joël et Danièle Moreau et leur fils Alexandre ont invité en juin dernier leurs fournisseurs à une soirée sympathique et conviviale dans leurs locaux de la rue de Madrid à Monéteau.

Plus de 70 partenaires des secteurs des phytos, semences et engrais, mais aussi banques, assurances, comptables, juristes, commissaire aux comptes… ont répondu présents à l'invitation. Arthure, artiste peintre et sculpteur sur métal de renommée internationale, basé à Langres, a agrémenté cette soirée de ses œuvres.

Quelques élus locaux ont fait le déplacement, (dont le député Guillaume Larrivé) une belle reconnaissance pour cette société familiale qui dispense conseils et services auprès des agriculteurs depuis une génération. Agri 89, membre du réseau Agridis, vient par ailleurs d'obtenir la nouvelle certification pour la distribution des produits agricoles, certification qui sera obligatoire dès l'automne prochain.

▸Agenda

13/08 Démonstration de strip-till à Méré

La Fédération des Cuma de l'Yonne organise, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la Cuma de Ligny-le-Châtel, une démonstration de strip-till, le mardi 13 août à Méré (89144) à 14h, lors d'essais d'implantation de colza. Il s'agit d'apprécier les performances de la technique et l'intérêt d'intervenir ou non, en «décomposé». Sont étudiés également, l'efficience d'une fertilisation localisée sur la ligne de semis et l'intérêt d'apporter de l'azote et du souffre pour favoriser le démarrage du colza.
Fléchage à partir de Méré.
Renseignements : Magali Palacci : 03 86 46 45 44. Mail : magali.palacci@cuma.fr

13/08 Marché bio à Vézelay

La 20e édition du Marché biologique organisé par le Gaby (Groupement des Agrobiologistes de l'Yonne) se tiendra dimanche 15 septembre, de 9 h 30 à 18 h, à Vézelay
Plus d'une trentaine d'exposants producteurs bio et artisans locaux présents.
Animation musicale, tombola gratuite, jeu questionnaire sur l'agriculture biologique.
Table ronde sur l'Agriculture Biologique et la préservation de l'environnement.
Possibilité de restauration bio sur place.
Renseignements : 03 86 72 92 24

15/08 Fête des animaux sauvages à Boutissaint

C'est une tradition installée depuis 40 ans que cette grande fête en l'honneur des animaux sauvages et des forêts qui se déroule le 15 août au parc de Boutissaint. De nombreuses animations nature attendent les visiteurs dans ce parc de 400ha où vivent en liberté 350 cerfs, biches et autres daims. Grands et petits pourront découvrir les grands animaux sauvages de nos forêts, les traditions de la chasse à courre, s'initier au tir à l'arc, apprécier le travail des chiens de sang, approcher le monde de la vennerie, etc.
Rens. : www.boutissaint.com ou 03 86 74 07 08

Bilan moisson

Cerepy: satisfaisant, sauf en colza

Alors que la moisson est récoltée à 95%, la coopérative Cerepy dresse un bilan plutôt satisfaisant en qualité pour les orges et les blés, mais marquée par une grande hétérogénéité des rendements. Déception annoncée et confirmée : le colza, victime d'une année climatique à hauts risques.


Pour les orges d'hiver et le blé, la qualité est au rendez-vous.

Les dés sont jetés pour cette campagne 2013, la moisson est finie et à l'heure des comptes, les orges d'hiver et les blés se confirment plutôt comme un bon cru, surtout qualitativement. Mais les colza, comme on pouvait le prévoir, déçoivent. Autre caractéristique de cette année climatique perturbée, l'hétérogénéité des rendements. Les grands écarts sont fréquents, entre les terres drainantes et les terres plus lourdes. Les premières *«s'en sortent mieux»* constate Germain Bour, directeur de Cerepy. L'excès d'eau qui a pénalisé les terres plus sensibles à l'humidité, a aussi favorisé une pression sanitaire qui demandait un suivi particulièrement attentif.

Orges d'hiver : la qualité au rendez-vous

Les orges d'hiver s'en tirent bien, la qualité est au rendez-vous, le calibrage, le poids spécifique comme le taux de protéines sont satisfaisants et la majeure partie de la récolte satisfait aux exigences de la brasserie. Les terres saines et drainantes enregistrent les meilleurs résultats pour des rendements globaux qui vont de 50 à 80 q/ha. *«Etincelle»*, observe Germain Bour, *«confirme cette année son potentiel, même si Esterel reste une valeur sûre et donne également de bons résultats»*.

Colza : la déception

Les colza *«déçoivent»* avec des rendements qui vont de 15 à 45q/ha. *«L'implantation et la date de levée, ont constitué des facteurs déterminants»* explique de directeur de Cérépy. Les semis tardifs en particulier ont souffert tout au long du cycle de développement. De l'entrée de l'hiver avec un stade de développement insuffisant, à la fin de l'hiver et au printemps difficile, la pression parasitaire a été particulièrement forte. Elle a nécessité une grande maîtrise des interventions pour être contenue. Le manque de rayonnement a limité le nombre de grains dans les siliques, alors que le PMG et le nombre de siliques étaient plutôt satisfaisants. La moyenne de la récolte, à 28 q/ha se situe à 15% en deçà de 2012.

Blé : le grand écart mais la qualité est là

Grand écart aussi pour les blés qui affichent des rendements entre 55 et 90 q/ha. En revanche, la qualité est au rendez-vous, le PS est bon et quelques parcelles seulement enregistrent un taux de protéines insuffisant. *«Cela reste à la marge et nettement localisé»*. Les itinéraires techniques ont été marqués par la difficulté à valoriser l'azote du fait des fréquents lessivages. Les stratégies de fractionnement des apports ont été payantes en termes de rendement et de taux de protéines. *«La pression sanitaire là aussi a été forte avec des maladies très présentes sur les pieds et les racines»*, surtout en terres humides. Septoriose et fusariose ont nécessité une bonne protection fongicide. Un bon point relevé par Germain Bour : *«A 85%, la récolte va pouvoir être valorisée en meunerie»*, c'est mieux qu'en 2012.
Pour le reste, *«les pois sont à nouveau décevants»* et l'avoine nue, production spécifique de la coopérative, engrange de bons résultats.

Un contexte de marchés fortement «*baissier*»

L'ombre des marchés pèse déjà sur cette moisson. Un prix mondialisé produit forcément ses effets jusque dans la cour de ferme. Et les perspectives ne sont pas bonnes, observe Germain Brou. *«En deux mois, le colza a perdu 90€/t et on assiste à une baisse généralisée des matières premières agricoles. Du fait de bonnes récoltes mondiales, chez tous les grands producteurs sur tous les continents, les tendances sont nettement baissières pour le blé, le maïs, le colza et l'orge brassicole»*. Il y a du monde sur les marchés et les intervenants jouent la baisse. La situation était radicalement différente en 2012. En 2013, le scénario de 2009 pourrait se renouveler et certaines exploitations aux rendements insuffisants dans un contexte de prix bas, risqueraient de se retrouver sous leur seuil de rentabilité.

ANNE-MARIE KLEIN

Formation

Réussir la transmission de mon exploitation

La transmission de son exploitation agricole est un projet qui se bâtit et nécessite un temps de réflexion donc d'anticipation.

Chaque année, la Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation intitulée *«réussir la transmission de mon exploitation»* afin d'accompagner les chefs d'exploitation agricole dans leur projet de cessation d'activité et de transmission de leur outil de travail.

Durant 3,5 jours sont abordés les thèmes du foncier, les problématiques sociales et fiscales, l'articulation économique du projet et les relations humaines entre le repreneur et le cédant.

M. et Mme Calvet, agriculteurs, ont participé à la session de formation en début d'année avec un projet de cession de leur exploitation à leur fils, à une échéance de trois ans.

Leur participation à cette formation a été motivée par une recherche d'informations sur les démarches à entreprendre et le désir d'anticiper un départ progressif à la retraite et ce, en toute sérénité.
«La transmission d'une exploitation est une démarche longue et complexe. Elle doit se préparer intelligemment en abordant les aspects humains, économiques, fiscaux et juridiques. La seule lecture de documentations ne suffit pas pour maîtriser totalement l'ensemble des démarches.
Le recours aux experts qu'ils soient fiscaux, juridiques… est nécessaire.
Les sujets sont nombreux et les questions sur le choix du statut de la nouvelle entreprise, le transfert des DPU, la fiscalité ou encore la MSA doivent être réfléchies avec l'appui de professionnels.
En situation idéale, une durée de cinq ans serait nécessaire pour anticiper la transmission de notre outil de travail à un jeune qui s'installe.
Cette formation a été très bénéfique car au-delà des apports informatifs, les échanges entre cédants ont été riches, les situations différentes mais les problématiques communes.
Les supports remis sous forme de classeur me sont bien utiles et je peux identifier les interlocuteurs pour finaliser mon départ.
Suite à cette formation, nous sommes en mesure de rencontrer les experts des différents organismes pour finaliser notre projet et trouver les solutions adaptées à notre situation».

Prochaine formation prévue les 15, 18, 20 novembre (journée) et 22 novembre (matin). Inscrivez-vous dès maintenant !

Conseil juridique :
Sylvie Huyche, juriste, Chambre d'agriculture de l'Yonne
tél. 03 86 94 22 16

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Les comptes de l'agriculture bourguignonne en 2012

Le résultat net progresse, les disparités aussi...

Contre toute attente, le revenu agricole moyen en 2012, se situe *«juste en-dessous du meilleur résultat de la décennie»*. Agreste a fait les comptes, ils sont plutôt bons, puisque la tendance est à la progression, mais dans le détail, les résultats sont très contrastés en fonction des systèmes

Le revenu agricole moyen par actif non salarié a atteint 35 860 € en 2012, ce qui, inflation comprise, le situe juste en-dessous du meilleur résultat de la décennie. En tendance, la progression est nette avec sur une moyenne triennale un gain de 4,9%. Seule la viticulture est à la peine. La *«petite»* vendange de 2012 nuit au bon résultat, alors que pour l'ensemble des autres orientations économiques, la hausse des prix permet une augmentation du revenu dans un contexte d'alourdissement des charges. L'orientation bovins viande s'arroge enfin un bon revenu, alors que les grandes cultures engrangent même un résultat record.

Un revenu «moyen» tout de même

Pour autant, la Bourgogne se classe au 11ème rang des régions françaises, en terme de revenu, alors qu'elle se situait en 6ème position en 2011. La Bourgogne affiche un revenu d'entreprise moyen inférieur à celui de la France métropolitaine (38 300 €). Il s'avère que ce sont les régions dont la part de viticulture est importante dans le résultat qui profitent le moins de la hausse des cours. L'Yonne devient le premier département bourguignon avec un résultat de 45 700€, la Côte d'Or se classe seconde avec 41 000€, tandis que la Nièvre et la Saône-et-Loire affichent respectivement des revenus moyens de 33 700 et 25 400€.

En 2012, la valeur de la production régionale (hors subventions) progresse de 2,2%. Dans les faits, la production a diminué (-5,1%°, mais la progression de 7,7% des prix, compense.

La hausse des charges (+4,2%) concerne particulièrement les produits pétroliers et les aliments pour animaux. Les aides versées aux exploitations agricoles sont en recul de 9,7%, par rapport à 2011.

Les grandes cultures gagnent, encore et toujours...

En dépit des destructions dues au gel de sortie d'hiver et des resemis en cultures de printemps, la récolte des céréales à paille est équivalente à la moyenne quinquennale et en hausse de 6,2% par rapport à 2011. L'orge de printemps enregistre même un rendement record de 57q/ha ! Pour les oléagineux, la situation est plus contrastée, mais les prix payés aux producteurs gagnent 12,7% par rapport à 2011. Au final, pour la troisième année consécutive, la valeur de la production végétale, hors subventions, et hors vins, progresse nettement de 14,8%, au regard de 2011.

Des résultats contrastés en fonction des produits d'élevage

Comme les productions végétales, la valeur de la production animale (hors subventions) s'accroît également pour la troisième année consécutive, mais les évolutions demeurent plus réduites : +5,5% en 2012. Les disparités sont marquées en fonction des productions. La valeur de la production de gros bovins et veaux augmente ainsi de 10,6%, portée par la hausse des cours. Les exportations de bovins maigres sont en nette diminution (-12%), car les exportations vers les gros clients traditionnels (Italie, Espagne et Grèce, se réduisent en raison d'un contexte économique peu favorable.

Les prix à la production des gros bovins progressent de 11,2% en 2012, à l'exemple des cours des broutards mâles U de 300kg qui sont en moyenne 13% au-dessus de ceux de 2011. Les bovins gras suivent la même tendance (+ 17%). En revanche, la valeur de la production ovine baisse de 6% pour des effectifs qui diminuent à nouveau nettement, avec la disparition des petites troupes et l'attrait de la vente d'agneaux au détriment du renouvellement. La valeur de la production porcine augmente fortement (+15,3%). Le cours du porc charcutier (classeE) étant à son plus haut niveau depuis 10 ans.

La valeur de la production laitière, accuse en 2012 une perte de 5,4% et le prix moyen décroche par rapport à 2011.

La viticulture grande perdante

En viticulture, du fait des intempéries, on enregistre la plus petite récolte de la décennie après 2003. En Côte d'Or la chute de la production atteint 34,4% ! Sous la pression de la demande, les cours des vins en vrac prennent 38,7% de hausse, prix des ventes à la bouteille connaissent une hausse plus modérée, ce qui se traduit par une hausse du prix global des vins d'appellations de 11,8%, qui ne compense pas les pertes de récolte.

Les charges toujours à la hausse

Les charges restent sur une tendance haussière et c'est un poste sur lequel les agriculteurs font peser leurs efforts. En 2012, les charges de production restent en hausse (+5%) du fait notamment de l'augmentation du poste « produits pétroliers ». Du fait du bon résultat précédent de 2011, le poste « impôts » progresse lui aussi (+12,9%).

D'APRÈS AGRESTE

Terres de Bourgogne

VOUS ÊTES UN PASSIONNÉ,

participez à notre GRAND CONCOURS PHOTO de l'été

Pour participer, c'est très simple !

1° - Envoyez-nous vos meilleures photos en haute définition à: contact@terres-de-bourgogne.net
avant le 31 août

2° - Les photos sélectionnées par la rédaction de Terres de Bourgogne seront publiées mi-septembre

3° - La meilleure photo, selon la rédaction, illustrera la couverture de l'AGENDA 2014



Votre photo fera peut-être la couverture de l'AGENDA 2014

1 CADEAU à chaque auteur publié

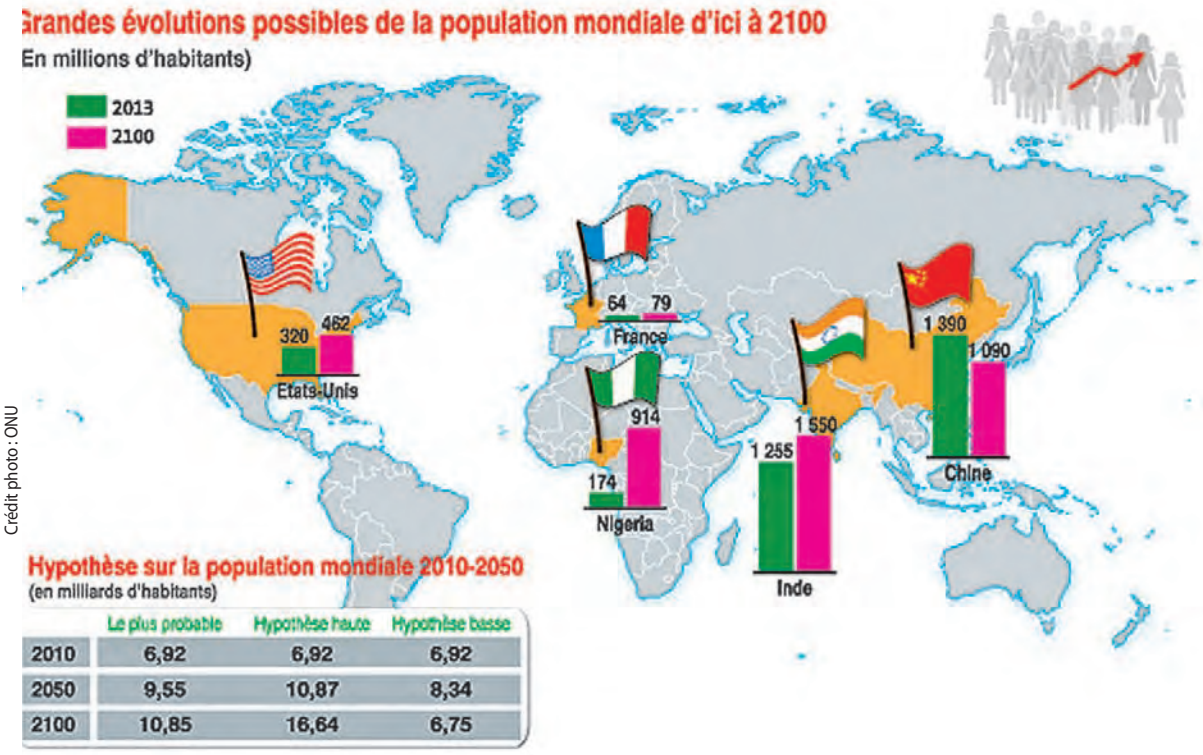
DE NOMBREUX CADEAUX au lauréat

Originales Romantiques DROLES émouvantes INSOLITES

Démographie mondiale

Entre 8,3 et 16,6 milliards d'êtres humains d'ici à 2100

De nouvelles estimations, nettement à la hausse, pour la population viennent d'être rendues publiques. Les modèles utilisés sont remis en cause.



Crédit photo : ONU

Hypothèse sur la population mondiale 2010-2050
(en milliards d'habitants)

	Le plus probable	Hypothèse haute	Hypothèse basse
2010	6,92	6,92	6,92
2050	9,55	10,87	8,34
2100	10,85	16,64	6,75



En juillet, 2013 la population mondiale a atteint 7,2 milliards de personnes, soit 648 millions de plus qu'en 2005. Ceci représente une progression moyenne de 81 millions par an.

C'est un document de l'ONU qui est passé un peu inaperçu il y a pratiquement deux mois : Perspectives de la population mondiale, la révision 2012. Effectivement, intitulé ainsi, il ne risquait pas d'attirer l'attention. Sauf qu'en en prenant connaissance dans le détail, il indique une profonde évolution possible du nombre d'individus sur la planète Terre au moment de changer de siècle. Car les dernières parutions de l'Organisation des Nations-unies, si elles constataient une augmentation de la population pour les décennies à venir, avaient largement pronostiqué une *«stabilisation»* de la population mondiale par rapport à son niveau actuel. Sauf que… pas du tout : la révision de 2012 en question ne fait état d'aucune stabilisation avant la fin du XXI^{ème} siècle. Résultat, une hypothèse moyenne donne un chiffre de 10,9 milliards d'habitants en 2100. Mais avec deux autres hypothèses qui peuvent modifier passablement la donne : une hypothèse basse fait état de 8,3 milliards d'êtres humains mais surtout, une hypothèse hausse envisage le chiffre de 16,6 milliards en 2100. Dans le compte-rendu de l'ONU, on peut notamment lire que *«par rapport aux prévisions précédentes, la projection concernant la population globale est plus haute, en particulier après 2075»*.

Fécondité et espérance de vie

Selon les experts de l'organisme international, trois raisons expliquent cette révision. D'abord, la nouvelle publication intègre des données sur la fécondité dont l'ONU ne disposait pas auparavant. Ensuite, les tendances long terme de la fécondité des pays très peuplés ont également sensiblement évolué. Enfin, l'espérance de vie à la naissance dans de nombreux pays a également augmenté. Les trois facteurs combinés aboutissent à cette révision importante. De plus, l'ONU admet aussi que des changements dans la méthodologie de calcul des probabilités ont également été intégrés à cette nouvelle publication.

Concrètement, l'immense majorité de l'augmentation de la population d'ici à 2100 s'effectuera dans les pays en développement. Leur population devrait passer de 5,9 milliards en 2013 à 9,6 milliards en 2100. La population des pays les moins avancés devrait tripler sur cette même période, passant de 898 millions à 2,9 milliards. La part des habitants des pays développés devrait passer de 1,25 à 1,28 milliard. La simple lecture de ces chiffres démontre sans contestation possible que les dynamiques en œuvre dans les trois types de pays ne sont pas du tout les mêmes. Le rapport précise même que la toute petite augmentation de population dans les pays développés sera due pour l'essentiel aux phénomènes migratoires.

Si l'on analyse les évolutions au niveau des pays, sans surprise, la majeure partie de l'augmentation de la population globale concernera l'Afrique : un pays comme le Nigeria pourrait compter 914 millions d'habitants en 2100, l'Éthiopie 243 millions ou encore la Tanzanie 276 millions. Des pays comme l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, le Bangladesh et les Philippines sont également à ranger dans cette catégorie.

Seule exception notoire, les États-Unis : sa population devrait atteindre 462 millions d'habitants, en augmentation de 142 millions entre 2013 et 2100.

Statistiques

En fait, l'un des problèmes concernant ces estimations provient d'un changement de conception par rapport à ce que l'on demande aux statistiques. Il y a encore assez peu de temps, les projections de populations se faisaient à un horizon de 25-30 ans. Aujourd'hui, les commanditaires de ces études raisonnent sur des périodes beaucoup plus longues, à l'échelle d'un siècle pratiquement. Et certaines variables, peu susceptibles de modifier en profondeur le résultat sur vingt ans, prennent une importance plus grande sur des échelles plus longues.

Ces changements assez importants ne sont pas sans poser des problèmes concrets. On a encore en mémoire les déclarations faites lorsqu'il a été dit que la Terre hébergerait 9 milliards de personnes en 2050. En agriculture, par exemple, on a parlé de doublement ou d'augmentation de 70 %, à prévoir en termes de production de denrées alimentaires. Aujourd'hui, le chiffre intermédiaire retenu pour 2050 est de 9,6 milliards de personnes. Les modèles vont donc devoir être revus, qui plus est si la tendance est à l'accélération de la population pendant le dernier quart de ce siècle. Car si 2050, c'est demain, 2075 et 2100 doivent se situer juste après-demain !

THIERRY MICHEL



▶ Focus

Rural versus urbain

Un autre aspect intrigue, voire inquiète, les démographes de l'Organisation des Nations-unies (ONU), à l'occasion de la publication de la révision 2012 sur les prévisions de population mondiale à l'horizon 2050 puis 2100, complétée par celle du rapport *«La situation économique et sociale dans le monde»*.

De quoi s'agit-il ?

Sur les 9 milliards de personnes que comptera le monde d'ici 2050, plus de 6 milliards vivront dans les villes, posant ainsi de réels défis à la viabilité de la planète. On peut notamment citer les aspects de sécurité alimentaire, de transformation énergétique et de capacité des villes à absorber une démographie galopante. Le rapport préconise *«des investissements massifs pour assurer une bonne utilisation des terres, la sécurité alimentaire, la création d'emplois, des infrastructures de transport adéquates, une meilleure protection de la biodiversité et de l'eau, la mise à disposition de sources d'énergie renouvelables, la gestion et le recyclage des déchets et l'accès à l'éducation, à la santé et au logement»*.

Il parle aussi de changements maintenant sur *«les prix des biens et services afin de convaincre producteurs et consommateurs de changer leurs habitudes, sachant que 32 % de la production alimentaire mondiale est gaspillée»*.

Certains pays développés **déjà très urbanisés et non autosuffisants sur le plan alimentaire se posent déjà** des questions sur comment assurer leur approvisionnement dans un monde toujours plus peuplés de villes.

Protéines

Achetez et consommez malin

Des astuces existent pour acheter et consommer malin ses protéines (notamment soja) ou en diminuer sa dépendance, en les produisant soi-même.

« Les protéines et notamment le soja sont de plus en plus chères et la volatilité de plus en plus importante. À partir d'un certain seuil, que faire : en produire ou essayer d'acheter plus malin ? Le continent américain comprend les trois grands bassins de production du soja avec les États-Unis, le Brésil et l'Argentine. Aussi l'achat malin repose sur le fait de connaître les marchés du tourteau de soja», explique Vincent Roussel de la Chambre d'Agriculture de l'Orne.

Surveiller l'Amérique et la Chine

Les périodes de récolte et de semis vont influencer les prix. Ce sont des dates clés à retenir et observer (récolte en mai - juin en Amérique du Sud et novembre - décembre aux États-Unis). La période de semis aux États-Unis aura ainsi un impact sur le prix du soja : plus il y a de surfaces mises en place, plus les cours se détendent. Les conditions météorologiques à ces périodes clés joueront également un rôle sur la formation des prix. La Chine est d'autre part un gros consommateur à surveiller, elle concentre en effet 60 % des importations mondiales et sa demande ne fait que s'accroître.

La connaissance de la formation des prix est essentielle, *«des pistes existent aussi pour limiter la facture. Il est intéressant par exemple d'analyser ses tourteaux pour ajuster les rations, les valeurs PDI et UF étant variables. Selon les valeurs demandées, l'analyse représente un investissement de 1 à 3 euros/t d'aliment»*, poursuit le conseiller. Acheter en tenant compte des prix d'intérêt (colza, drêche de blé humide…), anticiper les achats en s'informant et commander en vrac ou en achats groupés représentent d'autres idées.

Être plus autonome sur les matières azotées

De nombreuses alternatives au soja sont par ailleurs envisageables. Le tourteau de colza en est une. Il a fait ses preuves en termes de performances techniques. L'intérêt du colza par rapport au soja se calcule sur l'équivalence des critères nutritionnels et la prise en compte des bénéfices zootechniques liés à l'utilisation du tourteau de colza. Ce dernier est avantageux économiquement quand son prix est inférieur à 75 % de celui du tourteau de soja.

La valorisation des fourrages et en particulier de l'herbe, pâturée ou non, reste l'un des leviers majeurs dans la recherche d'autonomie protéique en élevages bovins. *«L'association graminées et légumineuses constitue une bonne alternative. Le choix entre les différentes légumineuses est à réfléchir en fonction de ses objectifs et de ses sols. Chacun dispose d'avantages et d'inconvénients»*, note Yves Malvoisin de la Chambre d'agriculture de l'Eure. La réduction de la part d'ensilage de maïs dans le régime au profit de fourrages dotés d'un meilleur rapport UFL/PDI, tels que l'ensilage de méteil ou la luzerne, apparaît aussi comme une voie intéressante pour rééquilibrer la ration de base. D'un point de vue économique, l'introduction de légumineuses (avec autoconsommation de céréales produites) est positive dès que le prix du tourteau de colza est supérieur à 245 euros/t pour la luzerne et à 260 euros/t pour le trèfle violet (avec un blé vendu à 200 euros/t). Les légumineuses ne sont pas à délaisser : ni au pâturage, le trèfle blanc restant l'allié des graminées, ni dans les couverts hivernaux, les trèfles incarnat et d'Alexandrie, la vesce permettant de produire plus de PDI et offrent une meilleure structure du sol.

La culture de protéagineux comme la féverole, le lupin ou le pois protéagineux n'est pas à écarter non plus, mais leurs valeurs azotées sont faibles. Selon le niveau de production, cette solution ne peut pas permettre de s'affranchir en totalité d'un autre correcteur azoté. Toutefois, les protéagineux présentent des intérêts agronomiques et environnementaux dans les rotations céréalières.

C. Delisle



Photo : D. Poilvet

L'UE à 27 importe 15 % des importations totales de soja. 85 % du tourteau de soja en France est importé.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - 71320 LA BOULAYE - Tél. 03 85 79 62 60
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• WI-FI
• ADSL
• Hertzien homologué
• Cablé
360°
100°
MORTE SAISON
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité

AXEQUIPEMENT L'ENGAGEMENT SERVICE
ESSAI AU CHAMP
Manifestation au champ avec essai des tracteurs 6R *(+ présence d'un 8360RT)* et présentation de notre gamme travail du sol:
- le 13 août à Dissangis (89)
- le 14 août à Diennes-Aubigny (58)
A partir de 16 heures
Great Plains · GREGOIRE BESSON · KÖCKERLING
Un flèchage sera mis en place pour vous indiquer la parcelle.
Démonstration AUTOGUIDAGE RTK
Démonstration GREAT PLAINS, GREGOIRE BESSON et KÖCKERLING
ESSAI 6150R - 6210R
Rafraîchissements sur place

Caméra de guidage et binage du maïs

Accélérer le débit de chantier

Le 6 juin dernier à Devrouze, la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire présentait du matériel pour désherber mécaniquement les maïs. L'objectif, moderniser cette pratique et accélérer le débit de chantier à l'aide notamment d'une bineuse équipée d'une caméra facilitant le guidage du tracteur.



Pour optimiser les réglages, la caméra est installée sur un profilé aluminium positionné à l'arrière de la bineuse. Les images sont transmises puis anélysées par un logiciel embarqué qui commande le positionnement latéral de la bineuse.

Les experts estiment à 20 % les risques de perte avec un binage sans aucun guidage, contre 5 % avec. *«Vous pouvez espérer désherber plus près du rang et avoir un débit de chantier de 4 hectares par heure contre 2,5 sans caméra»*, avançait ainsi le représentant de chez Carré, qui presentait son matériel avec guidage par caméra : Précicam. Muni d'une caméra placée sur la bineuse, le logiciel d'analyse d'image relié détecte les rangs du maïs. La tête d'attelage de la bineuse intègre un vérin double effet assurant le déplacement latéral d'un second bâti qui supporte les dents de la bineuse. Dans l'absolu, la bineuse permet ainsi de se rapprocher à 2 cm près de la culture avec les dents. En revanche, la caméra peut s'avérer sensible aux manques de pieds sur le rang et à la luminosité (poussière et travail au crépuscule).

Mais les agriculteurs le savent bien, si la bineuse est un outil rentable économiquement, elle est aussi très exigeante en temps de travail. Le guidage par caméra vise donc à accélérer les débits de chantier.

Associé au sein du Gaec du Bourg à Devrouze, Jean-Claude Bugaud le démontrait en adoptant une conduite rapide avec le matériel prêté pour l'occasion. En effet, demandant moins de concentration prolongée, la caméra permet au conducteur d'avoir une conduite moins contraignante et modernise ainsi le binage.

Néanmoins, pas question de rouler non plus au-delà de 10-11 km/h car sinon *«les dents vibrantes remuent trop la terre»* et risquent de projeter des mottes vers les plants de maïs et ainsi les casser. Le bon débit semble donc être entre 9 et 10 km/h. *«Le plus efficace, même à des stades végétatifs développés, reste la bineuse sur inter rang»*.

En ce 6 juin, équipée de socs plats avec des dents 32/12 sur une double poutre, la bineuse arrivait à "scalper" en profondeur la fine couche croutée (1 à 3 cm) de terre sèche.

Le concessionnaire présentait la gamme des tarifs. Le technicien de la chambre d'agriculture, Antoine Villard, analysait alors ce coût total (40 000 €) qui, selon les calculs, *«s'amortit à partir de 80 ha de maïs»*. Le coût de revient -avec la traction- est de l'ordre de 35 à 40 €/ha pour une bineuse 6 rangs autoguidée avec un débit de 4 ha/h.

CÉDRIC MICHELIN



Après le passage de la bineuse l'efficacité du travail est rapidement constatée.

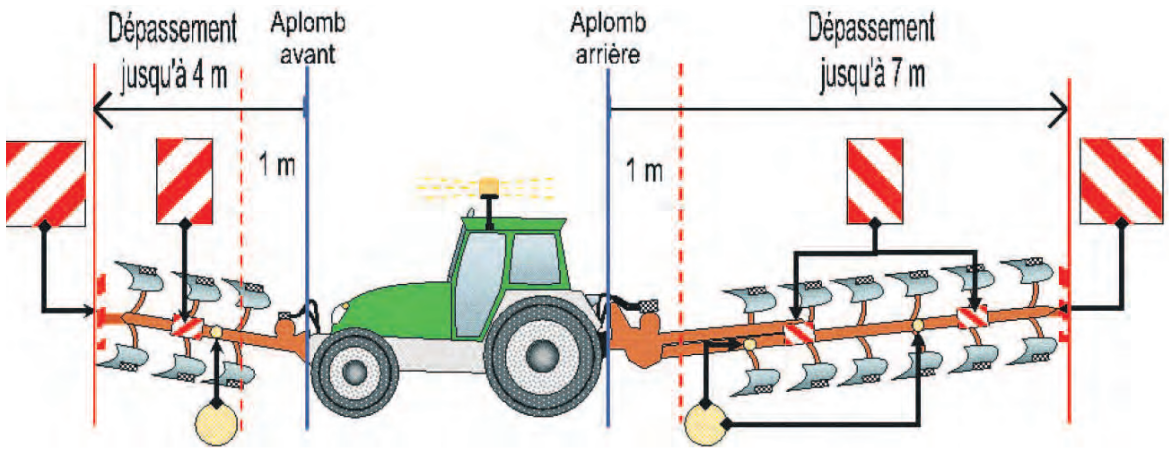
SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Prévention

Sécurisez votre convoi agricole

Avant de prendre la route, vérifier l'éclairage, la signalisation et le gabarit.



Votre véhicule est-il concerné?

Des règles particulières énoncées ci-dessous sont à prendre en compte si votre véhicule agricole est équipé :
- d'un outil porté avant,
- d'un outil porté arrière de plus de 1 m de long,
- de dispositifs anti-tassement des sols,
Ou
si ses dimensions dépassent les limites du Code de la route
- 2,55 m pour la largeur,
- 12 m de long pour les véhicules isolés,
- 18 m de long pour les véhicules avec outil remorqué
Et si ses dimensions restent inférieures ou égales à 4,5 m de large et 25 m de long. au delà il faut vous référer à la réglementation des transports exceptionnels.

Avant de prendre la route, vérifiez le gabarit de votre véhicule

La longueur du convoi
Les outils portés ne doivent pas dépasser de plus de 4m l'aplomb avant du tracteur et de 7m l'aplomb arrière du tracteur.
- Orientez un panneau carré ou rectangulaire ou une bande adhésive rouge et blanche rétro réfléchissants vers l'avant ou l'arrière du véhicule.
- Pour un dépassement entre 1 et 4 m inclus vers l'avant ou l'arrière : ajoutez un panneau route et blanc de chaque côté de l'outil.
- Pour un dépassement entre 4 et 7 m inclus : ajoutez deux panneaux rouge et blanc de chaque côté de l'outil.
- Renforcez cette signalisation par des catadioptres latéraux. Insérer visuel *«longueur de convoi»*
La largeur du convoi
- Au-delà de 2,55 m de large, le convoi doit être signalé par 4 panneaux rouge et blanc rétroréfléchissants placés aux extrémités latérales, 2, face à l'avant, 2, face à l'arrière.
- A défaut de panneaux, des feux d'encombrements peuvent être utilisés.
- Lorsque les parties saillantes dépassent de plus de 40 cm vers la gauche de la chaussée, disposez un panneau rouge et blanc vers l'avant et vers l'arrière à l'extrémité de ce dépassement.

L'accompagnement, quand et comment le mettre en place ?

Si votre convoi agricole atteint une longueur supérieure à 22 m et/ou une largeur de plus de 3,5 m, signalez-le par un panneau *«Convoi Agricole»* rétroréfléchissant à l'avant et à l'arrière de votre convoi.
Organisation du convoi:
Pour ce genre de convoi, vous devez désigner un responsable de convoi qui sera chargé de veiller aux dispositions de Code de la route et d'assurer la sécurité du convoi et des usagers de la route.
Le véhicule d'accompagnement:
Un véhicule d'accompagnement précède le convoi, sauf cas particuliers. (ex: sur les routes à chaussées séparées le véhicule d'accompagnement est placé en protection arrière du convoi).
Ce véhicule est une voiture particulière ou une camionnette, sans remorque pour être maniable, destinée à signaler la présence du convoi et à aider sa circulation dans les zones difficiles.
Ce véhicule doit être équipé
- d'un ou deux gyrophares,
- d'un panneau *«Convoi Agricole»* rétro réfléchissant visible de l'avant et de l'arrière
- et de feux de croisement allumés de jour comme de nuit.
Distances de sécurité :
Si votre convoi suit un autre convoi hors agglomération, respectez une distance de sécurité de 150 m, ramenée ponctuellement à 50m lorsque la visibilité est réduite.
Si vous circulez dans un train de convoi organisé, respectez une distance de sécurité d'au moins 50 m.
Insérer visuel *«train de convoi»*

Bon à savoir :

La circulation de ce type de convoi –groupe B- est interdite du samedi (ou veille de fête à partir de midi) au lundi ou lendemain de jour de fête à 6 heures, sauf en période de semis et de récolte. Des prescriptions locales complémentaires peuvent être instaurées par arrêté préfectoral.

INFORMATIONS GROUPAMA GRAND EST

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
> Ratelier circulaire
> Barrière herbage de 3 m. à 7 m.
> Pompe d'herbage
> Clôture électrique
LUDOVIC et SEBASTIEN - Pour vous conseiller
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois - 03 80 90 66 60

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35


NEW HOLLAND TC5000 - CX5000 / 6000 - CX8000 - CR8000/9000
Testez l'énergie des grandes jaunes !
TC5000 CX5000/6000 CR8000/9000
ECOBlue TECHNOLOGIE SCR PAR NEW HOLLAND
NEW HOLLAND TOP SERVICE 0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
www.newholland.com
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS
Chez vos concessionnaires
EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09
SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER — Toucy 03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU (Groupe Methivier) — St Martin/Nohain 03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Moulot 03 86 27 27 13 ; Bazoches 03 86 22 11 54
ALAIN CONSEIL

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 31/07/2013	Bourg-en-Bresse 06/08/2013	St Christophe-en B. 31/07/2013	National 31/07 au 06/08/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,70 €	4,51 €
	R	4,20 €	4,25 €	4,52 €	4,23 €
	O	-	4,00 €	-	3,84 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,85 €
	O	-	3,65 €	-	3,74 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,46 €
	P	3,30 €	3,10 €	-	3,25 €
Génisses VML	U	-	4,85 €	5,10 €	4,79 €
	R	4,61 €	4,40€	4,70 €	4,33 €
	O	-	3,65€	-	3,65 €
Taureaux VML	URO	3,25 €	3,05 €	3,26 €	3,14 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 06/08

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,00	-
300-350 kg	-	-	2,56
350-400 kg	-	2,78	-
400-450 kg	-	2,74	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,70	-
300-350 kg	-	2,70	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,57	-
400-450 kg	-	2,60	-
450-500 kg	-	2,54	-
500-600 kg	-	-	2,30
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,61	-
350-400 kg	-	2,54	-
400-450 kg	-	2,45	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,99	-

Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,90	2,37	2,14	-
5 -10 ans	-	2,29	2,14	
+10 ans	-	2,21	1,88	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,02	2,43	-	

Bovins : 486

Apports restreint notamment en sujet d'export. En taurillons, broutards, génisses et laitonnes, la faible représentation ne permet pas de faire une cotation sérieuse, pour ces catégories nous reproduisons les cours de la semaine passée.

Broutards Taurillons : catégories sous représentées, ambiance toujours morose avec relève.

Laitonnes, Génisses : peu d'apport mais tendance identique

Vaches : les bonnes vaches sont toujours recherchées, l'écart se creuse avec la gamme inférieure, néanmoins on constate que les tarifs sont à peu près reconduits.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 05/08

Bovins (102))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 380 kg	-	-
320 à 415 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
265 à 440 kg	-	-
360 à 530 kg	880 - 1350	2,44 - 2,55
Laitonnes		
220 à 320 kg	-	-
Génisses		
265 à 410 kg (16-24mois)	-	-
520 à 690 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
845 à 1105 kg	1630 - 2080	1,79 - 1,93
Vaches suitées mâles et femelles	1060 - 4630	
légères	-	
entre-deux	-	
lourdes	-	

Vente sélective en mâles malgré des apports restreints, seuls quelques lots de taurillons lourds (+ de 450 kg) voient leur tarifs maintenus.
Peu d'apport en vaches, tarifs en replis.

Prochain marché bovins le lundi 12 août aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 24/07

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,71	-
350 à 400 kg	2,60	2,44
400 à 450 kg	-	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,71	2,44
350 à 400 kg	-	2,43
Génisses		
(24-36 mois)	2,68	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,48	2,40
de 5 à 10 ans	2,46	2,30
+ 10 ans	-	2,02

Broutards: mauvais commerce avec invendus.

Laitonnes: bonne demande, cours reconduits.

Vaches - Génisses : cours reconduits, mais une légère baisse en vaches âgées maigres et inférieurs.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 06/08/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Demande toujours limitée, cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 29/07 au 04/08/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,72 €	-
350 kg	-	2,62 €	-
400 kg	-	2,55 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,45 €	-
500 kg	-	2,35 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,62 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,45 €	2,39 €

Tendance :
Commerce difficile à part en animaux lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 29/07 au 04/08/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,04 €	3,88 €	3,84 €			
Races mixte		-	3,75 €	3,74€	3,73 €	-	
Races lait					-	-	-

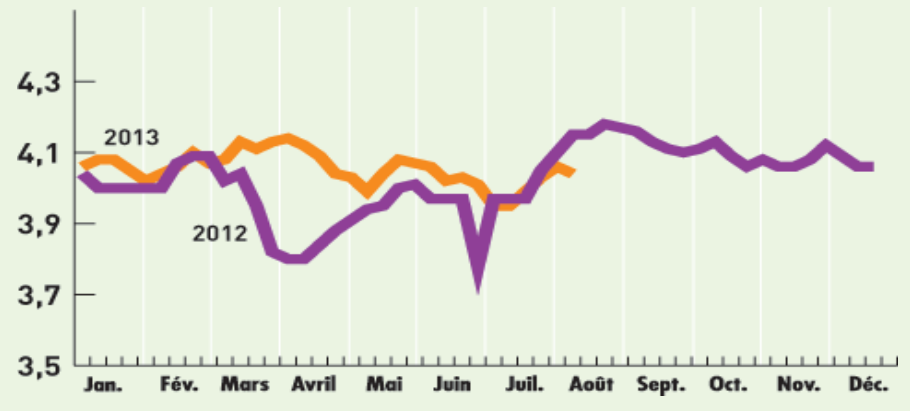
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,88 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-

Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,83 €	4,73 €	4,64 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,79 €	4,70 €	4,63 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,94 €				
Races mixte	-	-	-	3,89 €	3,78 €	-	-
Races lait				-	-	3,55 €	3,49 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+
Etat engraissement 3						
Viande mixte lait	5,14 €	4,98 €	4,83 €	4,68 €	-	-
Viande +350 kg	5,17 €	5,02 €	4,85 €	4,75 €		

Tendance : L'offre supérieure à la consommation pèse sur les cours.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 29/07 au 04/08/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,15 €	4,09 €	4,00 €	3,91 €	3,68 €	3,68 €		

Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,47 €	5,22 €	4,69 €	4,57 €	4,23 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,75 €	4,60 €					
Races mixte					3,96 €	3,88 €	3,57 €	3,57 €
Races lait						3,62 €	3,57 €	3,52 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,51 €	4,97 €	4,76 €	4,55 €	4,07 €	3,92 €		
Viande +350 kg	5,50 €	4,99 €	4,75 €	4,61 €				

Tendances SEM. DU 5 AU AU 9 AOÛT 2013

Bovins de boucherie

A cette période de l'année, les grandes villes se vident et les boucheries ferment ou réduisent sérieusement leur activité. Du côté des zones de vacances, la demande n'est pas aussi importante qu'espérée, ce qui entraîne un commerce calme et plus sélectif que ce soit dans le domaine des femelles labels, les Charolaises de qualité bouchère ou pour les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs qui se rétractent. En réformes laitières, les tarifs sont stables dans les bonnes vaches frisonnes ou montbéliardes, mais le commerce est en revanche difficile pour les vaches bas de gamme et manquant de viande. La demande est toujours réservée en taureaux. En jeunes bovins, l'activité commerciale demeure tendue même si la modestie de l'offre dans les charolais permet de tenir les prix. La tendance est à la stabilité dans les laitiers. ■

Broutards

La demande intérieure est atone et les engraisseurs font fortement pression sur les prix qu'ils jugent trop élevés par rapport aux prix des jeunes bovins. D'autre part, les exportations vers l'Italie sont très limitées car eux-aussi souhaitent une baisse des prix. Sur les marchés, la tension reste très forte avec des disponibilités supérieures aux besoins. Les cours continuent de se dégrader dans l'ensemble des mâles. En femelles, les bonnes laitonnes lourdes s'écoulent sur des bases tarifaires stables mais le placement est plus calme pour celles de choix ordinaire, destinées à l'export sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les places disponibles sont toujours aussi difficiles à trouver pour les intégrateurs avec l'encombrement des ateliers liés au mauvais commerce du veau gras. La progression de l'offre couvre aisément les besoins des acheteurs qui peuvent ainsi maintenir la pression sur les prix. Les cours sont de nouveau en baisse dans les veaux frisons, montbéliards ou croisés. Les veaux de conformation inférieure ou de moins de 40 kg sont invendables. Dans les très bons veaux convenant aux labels, le commerce est très sélectif avec une fourchette tarifaire plus élargie entre les veaux de conformation supérieure et la marchandise de qualité plus commune ou plus légère. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 05 août)

«Les fortes chaleurs des semaines passées, axant la consommation sur les brochettes au détriment des autres pièces, ont abouti à un certain déséquilibre matière pour les entreprises et des stocks en frigos. Toutefois, il y a toujours très peu d'offre en bovins, ce qui doit pouvoir conduire à une résistance sur les prix dans les 15 jours à venir, face à l'objectif des abatteurs d'une forte baisse estivale.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/07*

Agneaux (589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,95 - 3,32**	**2,76 - 3,07**
Gras (38-44 kg)	-	**2,97 - 3,3**	**2,79 - 3,15**
Gras (+44 kg)	-	**2,54 - 2,97**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,80 - 2,90**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (254)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,11 - 1,93**	**0,87- 1,14**	-
(+60 kg)	**1,01 - 1,28**	**0,79 - 1,05**	-
Divers			
Béliers **(3)** 83 à 125 €	**0,98 - 2,21**		
Agneaux maigres : 82 € à 95 €	(2,65 à 3,04)		
Chèvres : 5 € à 40 €			
Boucs :			

Apports corrects en volumes, mais de qualité inérieure auxsemaines précédentes. 97% de vendus.
Agneaux : très forte emande et cours en nette hausse malgré des apports de qualité plus hétérogène. Pensez à tondre vos agneaux.
Brebis : cours très fermes. Compte tenu des débouchés très importants, il serait facilement possible de commercialiser davantage de brebis.
Béliers, Caprins : tarifs inchangés.
Effectifs : Agneaux : 590. Brebis : 269. Béliers : 3. Caprins : 7.
Prochain marché : Le lundi 29 juillet (pesée 6h00, vente 9h00)
Collecte de laine sur le parking Sicafome le mercredi 24 juillet de 9h à 11h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 05/08*

Ovins : 171	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**90 -130 €**	**2,18 - 2,80 €**
Brebis	**30 - 90 €**	**0,49 - 1,04 €**
Béliers	-	

Prochain marché ovins le lundi 19 août aux horaires habituels.

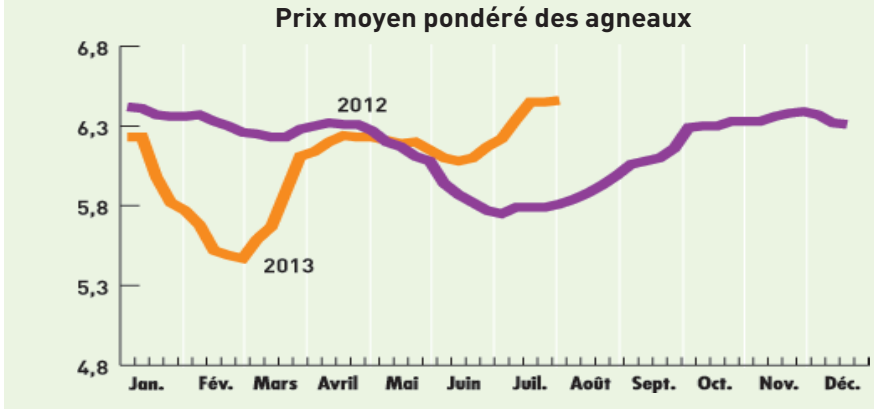
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 22/07 au 28/07/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	6,53 €	6,21 €
Couvert	16-19 kg	6,65 €	6,56 €	6,34 €
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,79 €	5,76 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 29/07 au 04/08/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,46 €	**5,78 €**	**2,28 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 29/07/2013 au 04/08/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,77 =	6,80 0,03	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,45 0,04	6,51 =	6,52 =	-	6,74	6,76 =	-	-
	O *Var.*	5,64 0,10	-	-	-	6,84	6,41 =	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,73 0,03	6,69 =	5,97 0,05	-	6,65 =	6,68 =	-
	R *Var.*	6,50 0,04	6,55 =	6,48 0,03	5,90 0,13	6,53 =	6,56 =	6,41 =	6,06
	O *Var.*	6,10 0,11	6,20 0,20	6,02 0,28	-	6,21 =	6,34 =	6,28 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,79 =	5,65 =	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,76	-	-

Zone Nord : Agneaux : Cours globalement maintenus en raison d'une offre réduite. **Brebis:** Bonne demande sur le marché export. **Zone Sud : Agneaux :** Réduction des apports et stabilité des cours.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 31-32
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
29-30/2013		**184 800**	**0,17**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 24 juillet 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,60 à 7,80 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	inc	inc

Porcins

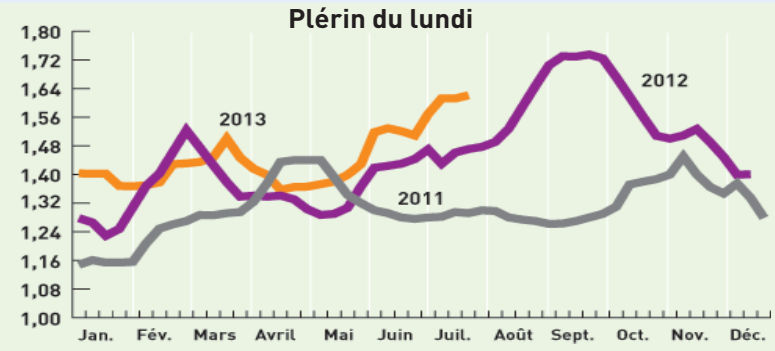
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 243 porcs présentés) — *Cotations du lundi 5/08/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,621 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 26/07 au 01/08/13*

1,85 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

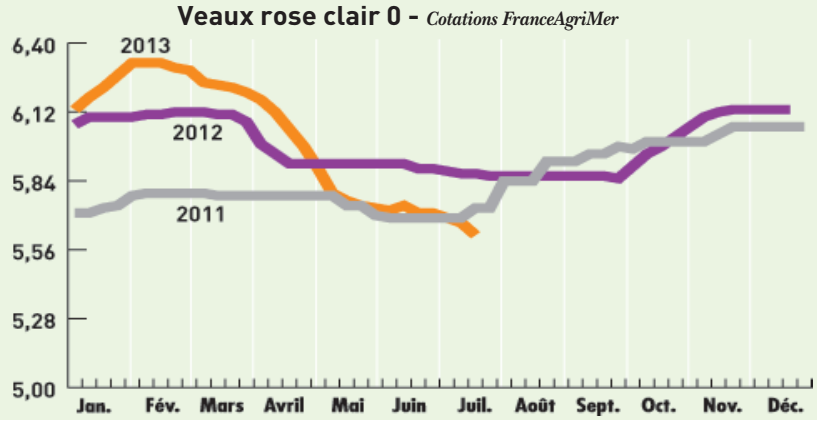
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 29/07 au 04/08/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**7,88 €**	-	-
U	-	**7,44 €**	**6,67 €**	-
O	-	**5,62 €**	**4,92 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 5/08 au 11/08/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**116**	**380-580 €**	**300-450 €**	**140-260 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**220-300 €**	**210-290 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-90 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**855**	**250-340 €**	**220-305 €**	**60-130 €**	**30-50 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 29/07 au 04/08/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,50 €**	**2,35 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,18 €**	**1,88 €**	–	

Céréales

Marché du 23 juillet 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	août-déc.	175,50	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	août-déc.	182.	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	août-déc.	184	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	août/déc.	164	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	5 d'août	168	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	5 d'août	164	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juil./août	160 à 170	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	5 d'août	172	N C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juil.-août	181	N C
Yonne		juil.-août	181	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 de juil.	198	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		9 d'oct.	175	V C
Aube/Yonne		oct.-mars	160 à 161	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		Sept.-déc.	245	N C
Côte d'Or			inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - vds cause cessation 1 vache et 2 génisses prêtes same isu 130
✆ **04 74 08 00 61**

21 - VENDS tracteur NH L85, 2 RM, 1246 AR, clim. BV-hillo lièvre-tortue, 13 000 euros masse-siège pneumatique (réf. 3202)
✆ **06 03 60 14 72**

42 - Vds Renault Ares 640 RZ 2002 8150 h moteur neuf 200 h flecteur et clim. neuf, vidange 8000 h faite garage, trés propre, rel. avt., cab. susp., inv. hydro., Quadrishift St Polgues
✆ **06 75 12 62 19**

42 - vds tracteur New Holland TM 120 TBE pneus 5ù % - prix à débattre
✆ **06 72 00 03 07**

58 - Vd JD 6310, 1999, 7650 H, TLF, cabine clim, pneus 50%. MB LAVERDA 3450, 4, 20 M , cab, 1280H. TBEG. (320B)
✆ **06 83 57 20 65**

71 - Vends cause cessation tracteur, TM 120, 2004, 3.480 h, rang. command. complet, clim. super état.
✆ **06 72 68 03 50**

71 - Vds benne 6 t., D.M.S., état neuf, 1 an, rallonge à foin, vds Fiat 90/90 avec bati, FMX.
✆ **03 85 28 16 55 soir 20 h ou 06 78 86 58 32 H. repas.**

Travail sol

26 - Vds herse rotative Kuhn HRB 305 TBE.
✆ **06 30 53 93 45**

38 - Vends cover-crop 22 disques éta. neuf Chizel 2m20, 3 rangés 7 dents bilames TBE.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

42 - Vds charrue Naud trisocs réversible trés bon état
✆ **07 61 17 93 05**

84 - Achète charrue tri-soc réversible.
✆ **06 09 16 10 78 / 06 15 40 03 34**

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et Presse MD et RB (320A)
✆ **06 29 81 80 05**

58 - VENDS MB New Holland 1530, 3.60 m., 4 pneus neufs et prête à tourner, 3 500 euros. (réf. 3003)
✆ **06 76 99 38 33 - 03 86 22 59 27**

63 - VDS pour pièces 2 MB SOMECA 150&152 uni-coupe à boitier.
✆ **06 86 73 83 04**

71 - Vds presse Roland 66, liage élec., éject. bottes, état n. et divers matériels.
✆ **03 85 47 31 80 ou 06 84 13 84 01**

84 - Part. vend réception vendange, 5 Tonnes, avec vis sans fin : 400 euros.
✆ **06 09 16 10 78 / 06 15 40 03 34**

84 - Part. vend pressoir Vaslin, 32 hl, semi-automatique, cage bois, en état de marche : 400 euros.
✆ **06 09 16 10 78 / 06 15 40 03 34**

Arbo-viti

26 - Vds semoir engrais Sulky rotor 500v double sous soleuse tbé, cultiv. ext. Nivon 11dents tbé, pulvigne Bertoud 400l bé, broyeur sarments Alma typ1200 tbé.
✆ **06 67 64 57 09**

26 - Cherche remorque fruitière hydraulique 4 palettes mini
✆ **06 75 89 74 41**

38 - Vds vibreur arrière Rousset type VH259, année 1997, cde manuelle, refroidissement hydraulique prix : 4000 euros à déb. - Boudins américains pour vibreur Rousset, prix : 750 euros HT à déb. - table de triage Bigot 1,5mx0,6m, année 1980, 018 KW en tri prix : 800 euros.
✆ **04 76 38 23 00**

69 - Vends 2 cuves à plafond mobile en polyester de 10 hl. Prix 150 euros la cuve.
✆ **06 86 74 31 52**

71 - Vds pressoir pneumatique Siprem 50, remplissage axial, réhausse peu servi, TBE.
✆ **03 85 35 81 05 ou 06 70 31 94 17**

Epandage

71 - Vds épandeur à fumier, hérissons verticaux Miro Hewang, 8 tonnes, très bon état.
✆ **03 85 79 31 63 H.R.**

89 - ACHETE épandeur fumier avec table épandage ou hérissons verticaux (réf. 2901)
✆ **03 86 63 93 50**

Irrigation

01 - Vds tuyaux diam 100 en 6 et 9m Bancilhon et Irrifrance groupe Sam avec pompe 65m3/h 1enr. 90x300 canret-Lent Irrifrance
✆ **04.79.42.00.95. hr**

07 - Vds ensemble pompe Deloule 27m3 13CH + sur charriot à roue + armoire élec + filtration sable et tamis et l'ensemble complet de fonctionnement - 1600 euros
✆ **04 75 06 72 83 ou 06 01 88 61 41**

Forestier

26 - Vds combiné à bois marque Akkipilk type 2x rallonge de tapis d'évacuation 7000 euros
✆ **06 81 94 36 90**

Cave

39 - Vds cuve résine 40hl flotteur cuve acier 32hl foulo benne cuve résine 15hl pompe à vin pressoir
✆ **06 75 24 49 62**

84 - Part. vend cuves à vin, résine alimentaire, 400 hl : 2 000 euros.
✆ **06 09 16 10 78 / 06 15 40 03 34**

Agri. divers

01 - Vds enrouleur à turbine Kulker IG 360 diam 90 bon état prix 3500 euros HT
✆ **04.74.61.70.86**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends épandeur fumier Gyrax, 2005, 12 t, hérissons verticaux, centrale hydro, bon état - tracteur Same Laser 130, de 1997, 3.650 h, TBE.
✆ **06 30 10 25 98.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 290B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS épareuse Berry P 480, SH commande électrique, Rotor 1.20 m., année 94, - presse Galligani 8600, an. 99, le tout TBE (réf. 3104)
✆ **06 10 16 64 71**

21 - Vd Epandeur Leboulch 5T, Kastor Rousseau, faucheuse Kuhn, conditionneuse 4D. (3203)
✆ **Tél 03 80 35 04 07 HR**

25 - Vds tonne à lisier SAMAS 12 000l, bras de pompage, pneus 30,5X32, vanne industrielle et presse class, variant 260, filet, ficelle, pick-up 2,20m.
✆ **03 81 86 11 19**

26 - Vds charrue Naud bisocs nonstop état neuf 3500 euros, giroandaineur Kuhn GA402N TBE 2500 euros
✆ **04 75 45 52 33**

26 - Vds remorque Devès GV25 élévatrice, cover-crop porté quivogne 18-22 disques, semoir Nodet BS v6 2,50m Tbé, pulve stand. Bertoud 600l.
✆ **06 67 64 57 09**

39 - Vds cde disponible, livraison gratuite, benne 16 t La Campagne, 12 t Brimont, 5 t Legrand côtés amovibles, Duchesne 2,5 t, cuve a eau 2.000 l, andaineur double Krone 6,70 m, rouleau Vaderstad 7,60 m Cambridge, semoir 3 et 4 m Nodet à socs et à disques, ensileuse maïs et herbe, atelage pour herse rotative, canadien lourd 3,70 m, semoir maïs télescopic 6 rgs Monosem ttes options, semoir 4 m, pn repliable, 2 remorques fourragères Boudin 6 m x 2,40 m, porte char basculant 6 m x 2,20 m, désileuse pailleuse Silofarmer GT-CE peu servie, jumelage 16-9-34 et 18-4-38, roues 11.5/15, broyeur végétaux, vis à grains sur chariot et portative, cellules rondes et sur pieds 30-50 et 70 t, trieur Marot et séparateur Denis, ventilateurs, chariot de coupe, remorque routière C.U. 600 kg ridelles amovibles, container palettisable, godet trancheur pour botte enrubannée, Brabant 5 fers, foin B. R. 2013.
✆ **06 84 83 19 90 ou 03 84 70 12 38**

42 - Vds cultivateur 15 D 3 M pirouette Kuhn 4.50 M 4 toupies semoir Nodet céréales 3M 19 rangs à sabot bon état - cse retraite
✆ **06 89 82 31 10**

Dispo Dispo Dispo Dispo
- Deux nourrisseurs aliment + fibre 4300 l.:
 - sans parc 1750€HT
 - avec parc 1968€HT
- Râtelier CK 14 places 3mx2m 850€HT
- Un couloir de contention mobile galva complet 5480€HT
- Auges 3 m x 80 cm 212€HT
- Auges 4 m x 80 cm 256€HT
- Barrières de contention 3,20 m 125€HT
- Barrières de contention 2,20 m 98€HT
- Plateau 9 m 13 T. Roues 445 R45 x 19,5 8228€HT

ETS BONORON
58 - Moulins-Engilbert **03 86 84 20 22**

42 - Vds nourrisseur à veaux Cosnet
✆ **06 30 06 02 56**

58 - Vds cse retraite broyeur d'accotement Lagarde, largeur, 2 M, TBE, travail côté-derrière. (3204)
✆ **03 86 20 13 10**

67 - Vends 3 cuves inox 50 hl, 1 cuve inox 11 hl, 1 pressoir Cep 420 Vaslin.
✆ **06 77 05 75 77**

69 - Vds chaudière en fonte avec foyer, faneuse deux toupies.
✆ **06 32 94 22 88**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2 + presses RB à rouleaux.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vends benne TP, 12 t, Lambert, année 2013, kit grain et kit ensilage.
✆ **06 71 06 34 90**

71 - Vds broyeur CMV 20N pour pièces, pelleteuse Poclain 30, épandeur Brimont, 5 t, monocoque.
✆ **07 50 29 75 97**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 - 12 T, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds 2 cellules - 1 vis à grain 9m sur roue comme neuve
✆ **03.85.30.91.35**

25 - Cause cessation laiterie, vds SdT Alfa Laval 2X8 EPI sortie rapide, lice rotative, decro, barre arrière, sinus quai inox, prog. T200 TBE, vds bol belair 215-2, 2007, 15m3 double vis, pesée programmable, commandes électriques en cabine, distribution droite ou gauche avec ou sans tracteur + Vds tract Deutz 8600 2RM 1974.
✆ **03 81 86 11 19**

38 - Vds épan fumier Devès 7T 4 roues hausses grains - ensil John Deere 16A coupe 1,60m, vis à grain reprise L 4m50 diam. 160 2 nourrisseurs carabine hypodermique.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

Véhicule

Utilitaire

26 - Achète camion bétaillère bovin de 12 à 13 tonnes récent peu de kilomètres et en bon état - Faire offre au
✆ **06 14 68 88 82**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 2300 kgs avoine de printemps 150 E HT/tonne
✆ **06.61.18.58.52**

01 - Vds foin TT 20 balles rondes 120-130 filet - Lurcy 01
✆ **06.25.51.26.91**

21 - VENDS foin récolte 2012 et 2013, bottes rondes, diam. 125, bonne qualité (réf. 3201)
✆ **06 73 58 09 39**

26 - Vds poires William distillerie
✆ **04 75 31 72 38 (HR)**

42 - Vds paille foin bottes rondes ou carrées livraison assurée SA Moncorge
✆ **06 20 58 24 30 ou 04 77 66 20 67**

42 - vds foin balles carrées prix raisonnables à prendre sur place de préférence
✆ **06 30 67 90 69**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

58 - VENDS foin BR et BC, récolte 2013, bonne qualité (réf. 310A)
✆ **06 80 53 19 97**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

73 - Vds paille botte carrée agriculteur peut livrer Ain - Savoie + autre à voir
✆ **06 28 34 35 63 - 06 80 41 11 25**

89 - VENDS foin de prairie naturelle, botte 120 x 90 x 250, stocké à l'abri, 120 €/tonne (réf. 3102)
✆ **06 83 28 02 81**

Fourrage

01 - vds foin 2013 150 balles rondes diam 125 vds paille de blé et avoine 2013
✆ **06 30 31 09 69**

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43.**

70 - Vds foin 2013 balles rondes 120 bonne qualité 70 euros la tonne.
✆ **03 84 32 43 10**

Bât. Pro.

18 - Rech. à reprendre ferme mixte culture viande, achat CDF + cheptel et matériel, sur 120 ha, en location.
✆ **02 48 59 84 42.**

Propriété

38 - Vds parcelles de bois sur st baudille et pipet 38 joindre notaire au
✆ **04 76 34 61 80**

84 - Vends centre Cavaillon immeuble locatif trois logements refaits en 2013 – Forte rentabilité - URGENT.
✆ **06 31 59 97 13**

Terrain

07 - Achète 5-10 ha de terrain boisé (pref. avec prairie et source) secteur Lamastre (20km max.)
✆ **04 69 24 18 38**

Location

Autre

26 - Cherche couple locataire maison à la campagne 4 chbres,salon,cuis.,garage,cheminée bois,chauf central fioul.Si intéressé 11ha terrain
✆ **04 75 45 73 23 (HR)**

42 - Loue à St Romain en Jarez maison F4 avec garage libre fin Aout
✆ **04 78 44 59 58 ou 06 24 58 55 95**

68 - Alsace loue chez viticulteur gîtes août/sept/déc marchés de noël proxi Colmar-Riquewihr-Eguisheim tarif selon période
✆ **03 89 41 18 20**

Offre

Emploi

18 - Offre d'emploi pour un salarié agricole spécialisé grandes culture (H/F). Pour une Exploitation céréalière irriguée de 315 ha, vous serez chargé d'effectuer la conduite et les réglages des outils agricoles, de l'irrigation et du stockage. La connaissance des outils de guidage et des outils d'aide à la décision sera un plus appréciée. Autonome et soigneux, vous êtes prêt à prendre des responsabilités. Motivation et dynamisme sont des atouts majeurs à la réussite dans ce poste. Profil recherché : BTS souhaité ou BAC PRO/BTA avec expérience. Permis B indispensable. Conditions proposées : Poste à pourvoir en Septembre 2013. CDI. 35 heures annualisées avec période d'essai de 3 mois. Rémunération selon profil. Envoyer lettre de motivation et CV, avant le 30 août 2013 à : SR Cher, 2701, Route d'Orléans - BP 10, 18230 Saint-Doulchard ou par mail sur fdsea.18 at wanadoo.fr. Contact téléphonique : Rémy Dubois
✆ **02 48 23 45 89**

25 - Expl. polyculture élevage cherche salarié agricole polyvalent salaire intéressant
✆ **06 73 54 73 13**

Demande

Emploi

38 - Région Morestel fils d'agri Bac pro cherche emploi dans exploitation agricole.
✆ **06 85 44 35 23 06 42 00 04 88**

71 - J.H. de 32 ans motivé, sérieux et ponctuel ayant de l'expérience dans l'agricole, recherche travail.
✆ **04 70 20 28 98 ou 07 87 95 32 52**

Animaux

Divers

74 - Vds tx Red Holstein 2 ans fils de Ralstorm lact 305 J 9159 TP 33,7.
✆ **06 82 10 30 18**

Bovin

01 - vds cause cessation 1 ache et 2 génisses pretes SA ME ISU 130
✆ **0474080061**

01 - Vds cause cessation 7 VL Holstein termes 08 et 09
✆ **04.74.24.50.12. hr**

10 - 18ème fête du Charolais. 67360 Walbourg. 17 + 18 août 2013. Samedi 17 : journée commerciale avec restauration sur place. Dimanche 18 : fête grand public : Délice du Charolais à midi, animations diverses toute la journée. Ernest Hoeffel Elevage de bovins charolais.
✆ **06 74 45 57 23 charolais-hoeffel(at)wanadoo.fr**

39 - Vds génisses montbéliardes prêtes ind. IBR. Cont. lait
✆ **06 28 34 35 63 - 04 74 50 70 63**

42 - Vds cheptel laitier rMontb. cl fin 2014 étable entravée
✆ **04 77 30 41 64**

42 - Vds 12 génisses Charol. terme à partir du 20/08/2013
✆ **04 77 66 11 80 ou 06 11 40 01 06**

42 - Vds taurillon Limousin 11 mois pour mise à la repro. 2014 HBL élevage AB
✆ **06 84 17 89 55**

42 - Vds 9 vaches Aubrac 4 ans avec veau 4 mois, saillies en avril attestation origine + taureau Aubrac 8 ans attest. orig. + 4 vaches Aubrac (1999 - 2007 - 2008 - 2009) + 2 laitonnes 1 an
✆ **04 70 55 07 39 ou 06 61 58 73 67**

42 - Vds 5 génisses croisées Salers terme entre le 10/08 et le 20/09
✆ **06 09 11 39 16**

EMC2 ELEVAGE
en collaboration avec Elitest vous invitent à la prochaine

VENTE AUX ENCHERES DE GENISSES GESTANTES ET VELEES PRIM'HOLSTEIN ET MONTBELIARDES

MISE A PRIX : 1 300 Euros

JEUDI 22 Août 2013 à 20H30
à la Ferme du Nourrit - 52 CHAUMONT

18 h 30 – Visite des animaux
19 h 00 – Restauration
20 h 30 – Vente aux enchères
22 h 30 – Convivialité à base de viandes grillées

Catalogue disponible sur simple demande au **03 29 83 44 55**
Ou sur www.emc2.coop rubrique métier / Bétail et Viande

42 - Suite reprise vds 19 vaches Limousines pleines + 8 vaches suitées + 1 taureau
✆ **06 78 87 47 51**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines sans complémentations. GAEC Goulliard (réf. 280E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 18 mois charolais, HBC. Pauget Joël, 71120 Vendenesse-les-Charolles.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vends 70 taureaux de 18-20 mois, HBC reproducteurs, TB qualité et origine. Gaec Bonnot, 71120 La Guiche. Site internet nouveauté à partir du 20/08 : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

89 - Maison hattier RECHERCHE éleveur de charolaise secteur Auxerre (femelles agées de 3 à 4 ans) élevées uniquement au foin et au pré avec céréales maison.. (réf. 2603)
✆ **03 86 52 02 24**

Caprin

26 - Cse surnombre vds 18 chèvres Saanen échographiées mb septembre indemne CAEV 90 euros + 8 chèvres au lait 45 euros.
✆ **04 75 40 61 56 ou 06 21 47 01 27**

Ovin

07 - Vends bélier croisé Préalpes année 2 ans - 150 euros
✆ **06 79 32 15 10**

71 - Vds antenais et agneaux repro. charollais inscrits. Elevage Cuzin B. 71 Perrecy-les-F.
✆ **06 81 06 49 84**

Volaille-Lapin

42 - Vds poulets pintades démarrés tarif préférentiel pour plus de 50 ou plus de 100 individus.
✆ **06 84 17 89 55**

Chien

38 - Vends chiots type Teckel 2 mâles 2 mois Mère indentifiée par puce 250269604049573 : 250 euros.
✆ **06 22 62 40 15**

38 - Vends chiots Porcelaine Griffon Bleu parents uniques lièvres tat. mère 2GBK924.
✆ **06 30 70 89 17**

63 - AV 2 chiots type Beauceron nés 16.5.13 N° mère 250269500227695 dispo de suite pucés et vaccinés.
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

88 - Vds 6 chiots Border Collie LOF 2 mois pucés, vaccinés - tat. mère 2GFI721 Tél. 03 29 65 68 71 ou
✆ **06 16 85 33 18**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

69 - Expl viticole recrute des vendangeurs + 1 porteur à la grande journée non nourris, non logés à partir du 18 septembre (Rhône).
✆ **06 42 27 72 12**

69 - Vendanges, cherche 2 porteurs de hotte et vendangeurs(ses) vers le 25 septembre nourris et logés 10 jour environ
✆ **04 74 68 24 74 ou 06 82 34 24 51**

69 - Viti beaujolais cherche fils ou filles agri pour vendanges, vers 25 sept, nourris/logés.
✆ **04 74 04 21 08**

Divers



ESPACE Affaires







LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre

DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE SUR WWW.REUSSIR-BOUTIQUE.COM



PRODUCTION DE CANARDS
Les canards sont exploités pour la viande, les œufs, le marché de la plume et du duvet. Cette production serait susceptible de contribuer à la lutte conte la faim dans certaines régions du monde. Cet ouvrage fait le tour de la question en abordant à la fois les techniques d'élevage, les problèmes pratiques mais également l'anatomie et la génétique.
252 pages / Format : 16 cm x 24 cm — 50,00€



MA POULE
Ce livre, décrivant les races qui font la fierté du monde avicole, leur tirant de superbes portraits, raconte l'histoire de quelques amoureux des poules. Et comme le vocabulaire s'est largement servi de nos deux volatiles, il évoque ces mots qui parlent si joliment du couple coquet.
184 pages / Format : 18 cm x 16 cm — 22,00€



LES POULES
Un siècle après les premiers travaux de génétique animale de Bateson, l'ouvrage, abondamment illustré, fait le point sur la génétique mendélienne et sur l'hérédité des caractères visibles de la poule. Les professionnels et les amateurs y trouveront un outil indispensable pour choisir et apparier leurs reproducteurs avec la pleine connaissance des gènes en cause.
184 pages / Format : 16 cm x 24 cm — 57,60€

MES COORDONNÉES ◯ M ◯ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
E-mail
Agriculteur ◯ OUI ◯ NON N° Siret
SAU Production principale

MODE DE PAIEMENT
◯ Chèque bancaire ou postal *(à l'ordre de Réussir)*

BON DE COMMANDE - (Frais de port inclus en France métropolitaine)
☑ **OUI, je désire commander*** :

TITRE DU LIVRE	PRIX en €	Qté	PRIX TOTAL
Production de canards	50,00		
Ma poule	22,00		
Les poules	57,60		
	TOTAL :		

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine, frais de port inclus. *Sous réserve de stock disponible.

À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
Réussir Service Librairie - 2, avenue du pays de Caen - Colombelles
14902 CAEN CEDEX 9 - Tél. 02 31 35 77 00 - Fax : 02 31 82 29 63

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse - Réussir Abonnement - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9 - RCS Caen C 388 308 637

E1305-20 AM EA7 - Boutique REUSSIR - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013 en France métropolitaine.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cour Saint Eloi,
36 avenue de Langres
21000 Dijon

CRISTALEAD

Société à responsabilité limitée
à Associé Unique
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 5 rue de Bretagne
21 121 Fontaine les Dijon
Immatriculée au RCS de Dijon
sous le numéro B/752 662 064

L'Associé Unique de la Société sus visée, aux termes de ses délibérations en date du 23.04.2013, a :
- augmenté le capital social de la somme de 20.000 euros pour le porter de 10 000 euros à 30 000 euros par création de 2000 parts sociales nouvelles de numéraire de 10 euros de valeur nominale chacune, libérées intégralement lors de leur souscription par versement en espèces de la somme de 10 EUROS par titre souscrit comprenant 10 euros de valeur nominale,
- l'augmentation de capital sus visée est devenue définitive à compter du 23.04.2013. En conséquence, le capital social s'élève à 30.000 euros divisé en 3000 parts sociales de 10,00 euros de valeur nominale chacune,
- transféré, à compter du 23.04.2013, le siège social de la société de Fontaine les Dijon (21121) 5 rue de Bretagne à Ahuy (21121) 5 bis rue des Grandes Varennes,
- nommé Monsieur Claude Granperrin, dmt à Esbarres (21 170) 28 rue d'Orsan, en qualité de co-gérant de la Société à compter du 23.04.2013.
- modifié en conséquence les articles 4, 6, 7 et 15 des statuts.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON en annexe au RCS.
Pour avis.
La gérance

AL213210716

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE DIJON AUDITORIUM

Société Coopérative de Crédit Mutuel
à capital variable et à responsabilité limitée
15 boulevard de la Marne
2100 Dijon
RCS Dijon D 326 518 758

Aux termes du procès-verbal de la réunion de Conseil de Surveillance du 9 avril 2013, il a été pris acte de :
- la nomination de M. Lucien Galaud au titre de Président du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Jules Tourmeau, atteint par la limite d'âge,
-la nomination de M. François Clair au titre de Vice-Président
- la démission de M. Emmanuel Bethenod de ses fonctions d'Administrateur.

Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon.

AL213210728

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BIBAK
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 euros
Siège : 28, rue d'York 21000 Dijon
Objet : La restauration à consommer sur place ou à emporter de pizzas et poulets rôtis.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Toutes les cessions d'actions, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : Monsieur Hicham El Bakkouri demeurant 23, rue d'Alembert 21000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL213210688

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SOCIETE CIVILE sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée SCI H-LOC, au capital de 20.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition ou l'édification de tous immeubles, biens et/ou droits immobiliers, leur exploitation, par bail ou autrement, et le cas échéant leur cession.
Son siège est fixé à Chenôve (21300) , 21 Rue des Frères Montgolfier et le gérant est Monsieur Gaston Huguenin demeurant à Chenôve (21300), 21 Rue des Frères Montgolfier.
Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

AL213210718

Françoise VANDENBROUCQUE
Avocat à la cour
Spécialisée en baux ruraux
et entreprise agricole
8 rue Marceau
21000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date du 13 juin 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale : SUPPLEMENTATION ANIMAL AU NATUREL
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 3.000 euros
Siège social : 16 Grande Rue 21820 Chivre
Objet : L'achat et la revente de produits destinés à l'alimentation des animaux, la promotion, la commercialisation, le développement des ventes de produits destinés à l'alimentation des animaux ,la location de matériel, la mise à disposition de logistique diverse à usage agricole
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Monsieur Philippe Piot, demeurant 16 Grande Rue 21820 Chivre est désigné président pour une durée illimitée
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon
Organe compétent pour agréer les cessionnaires d'actions : Assemblée Générale.
Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'actionnaires, toute cession d'actions à un tiers, un associé, un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant, sera soumise à l'agrément préalable de la société.
Conditions d'admission aux assemblées : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions.. Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.
Le Président

AL213210720

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SELARL immatriculée au RCS de Dijon dénommée BIOLOGIE MEDICALE DIJONNAISE, ayant pour sigle B.M.D. 21, au capital de 10.000 €, dont le siège social est à Dijon (21000) - 68, avenue du Drapeau, ayant pour objet l'exploitation en commun d'un laboratoire de biologie médicale composé d'un ou plusieurs sites, et dont les premiers co-gérants sont Mme Marie-Catherine Muller, demeurant Dijon (21000) 6, allée Jean Claude Naigeon, et M. Frédéric Didey, demeurant Aancey (21410) - 19, route de Panges, désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL213210727

SCP Didier Nourissat, Hugues Misserey,
Ivan Striffling, Maël Viard
Siège à Dijon (21000), 23 rue Buffon

Suivant acte reçu par Maître Maël Viard, notaire à Dijon, le 22 juillet 2013, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI RMCDB
Siège : impasse Joseph Cugnot, ZI du Layée
Durée : quatre vingt dix neuf ans (99 ans)
Objet : propriété, administration, gestion, location, vente, de tous immeubles ou droits immobiliers
Capital social : huit cents euros (800,00 euros)
Apports en numéraires : huit cents euros (800,00 euros)
Gérants :
- Monsieur Rémy Thévenet, 14, rue des cités, 21110 Collonges les Premières,
- Monsieur Didier Thévenet, 11 rue des Ecoles, 21160 Marsannay la Côte

Il a été stipulé dans les statuts une clause d'agrément pour toutes les cessions à titre onéreux ou gratuit qui doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité absolue des parts.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de : Dijon
Pour avis et mention
Me Viard, notaire.

AL213210730

La Banque RHONE ALPES, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR. 12.562.800.-, dont le Siège Social est à Grenoble (Isère), 20 et 22, boulevard Edouard Rey et le siège administratif à Lyon (6°), 235, cours Lafayette, identifiée sous le numéro unique 057 502 270 RCS Grenoble, ayant Agence à Beaune, 21000, 2 Rue de Lorraine.
Informe le public
Que la garantie qu'elle a accordée à la société BOURGOGNE RANDONNEES, SARL, au capital de 7 622.45 € ayant son siège social à Beaune, 21200, 8 Rue Chaumergy, immatriculé au registre des opérateurs de la vente de voyages et de séjours sous le numéro 400 426 482, au titre de son activité d'opérateur de voyages telle qu'elle est définie et organisée par les articles L. 211-18 II. a) et R.211-26 à R.211-34 du Code du tourisme, prendra fin dans un délai de trois jours après la présente publication.
Cette dernière, rendue obligatoire par l'article R.211-33 du Code du tourisme, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la société BOURGOGNE RANDONNEES, SARL .
Les créanciers éventuels de l'opérateur de voyages ont, à compter de cette publication, un délai de trois mois pour produire leurs créances nées antérieurement à la date de cessation de cette garantie auprès de la banque en son agence sus-indiquée, conformément à l'article R.211-33 précité.

AL213210717

DISSOLUTION LIQUIDATION

THREC EN LIQUIDATION

SARL au capital de 1500 Euros
22 Bis rue Robert,
21700 Chaux
532569902 R.C.S. Dijon

Par décision de L'AGE en date du 8 juillet 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1er Aout 2013, nommé en qualité de liquidateur la société TRANSCENDIS, au capital de 3000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 517669073, domiciliée : 187 avenue de Clichy Paris 17, représentée par Laurent Aussibal et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur TRANSCENDIS.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL213210719

LITHOS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 quai Charles De Gaulle
21160 Couchey (Côte d'Or)
495 050 957 RCS Dijon

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2013 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2013 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur :
- Monsieur David Obraczka, demeurant à Varennes-Vauzelles (58640) 59 rue Pierre Semard, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Couchey (Côte d'Or) 10 quai Charles De Gaulle.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,
le liquidateur

AL213210725

LITHOS

Société Ä Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 quai Charles De Gaulle
21160 Couchey (Côte d'Or)
495 050 957 RCS Dijon

- L'assemblée générale par une décision en date du 30 juin 2013, après avoir entendu le rapport de Monsieur David Obraczka, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis,
Le liquidateur

AL213210726

MODIFICATION DE CAPITAL

LE RELAIS

Société civile immobilière
au capital de 45 000 euros
Siège social : 10 Place Charles de Gaulle
21160 Couchey
RCS Dijon 444 997 464

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2013, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 26 500 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention
Capital : 45 000 euros
Nouvelle mention
Capital : 71 500 euros
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL213210723

NON DISSOLUTION

Aux termes de l'AGE en date du 29/06/2013, les associés de la société ARCADES ET +, SARL au capital de 5.000,00 euros, siège social 10, Rue de la République à Nolay (21340), RCS Dijon 529 757 312, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, et ce bien que les capitaux propres soient devenues inférieurs à plus de la moitié du capital social.
Pour avis

AL213210721

TRANSFERT DE SIÈGE

Société civile immobilière

CASTEL PEJOCES

au capital de 1.000 euros

Avis de modification
Suite à une assemblée générale ordinaire du 1er juillet 2013, à l'unanimité a été voté le transfert de siège social de la SCI CASTEL PEJOCES, société civile immobilière, au capital social de 1.000 euros, dont l'ancien siège était à Dijon (21000), 3 C, boulevard du Castel et le nouveau siège social est 5, impasse des Cyclamens, 21110 Genlis, dont l'objet social est l'acquisition, administration et gestion par la location, de tous biens immobiliers, dont la durée est 99 ans, dont les apports en numéraire sont de 1.000 euros et n'ayant aucun apport en nature, immatriculée sous le numéro D 529 614 703 RCS Dijon.
Les associés sont Monsieur Fabien Bellec et Mademoiselle Anne-Lise Grandhay, domicilié ensemble 18, Chemin de la Combe Saint Joseph à Dijon.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Le gérant
Pour avis et mention

AL213210708

OPTIQUE VALMY

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 9 rue de la Liberté,
21000 Dijon
793 691 833 RCS Dijon

Par décision du 02/08/2013 le Président a décidé le transfert du siège à compter de ce jour au 44 G avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon et modifié l'article 1.4 des statuts.

AL213210724

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BCIF - ADMINISTRATIONS-COLLECTIVITES

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : Quétigny (21800),
5 Rue du Golf
442 335 212 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 5 décembre 2012 :
- Il a été pris acte de la démission de Madame Chantal Chautemps de ses fonctions de gérante, avec effet à compter du 4 décembre 2012 au soir.
- Ont été nommés en qualité de gérants :
- Monsieur Arnaud Cottin demeurant à Talant (21240), 20 C Rue Louis Jouvet
- Monsieur Loïc Farhat demeurant à Dôle (39100), 380 Avenue Maréchal Juin
- Monsieur Philippe Cecchi demeurant à Quétigny (21800), 22 Rue Pierre Meunier.

AL213210722

CESSION

SCP «J.Laureau-P.Cléon
& B.Mugneret»
Notaires associés
23 Rue Jacques Cellerier - Dijon

SARL LE MONOCLE / EURL LAURENT

Vente de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maitre Mugneret, avec le concours de Maitre Belou, notaire à Dijon, le 31 juillet 2013, enregistré au SIE Dijon Nord le 5 août 2013 Bordereau2013/1655, case 1, contenant :
Cession de fonds de commerce
Par la SARL LE MONOCLE, au capital de 8 000,00 €, siège à Dijon, 65 rue Jeannin, RCS Dijon B 438 469 447
Au profit de l'EURL LAURENT, au capital de 10.000 euros, siège à Dijon, 65 rue Jeannin, RCS Dijon B 794 213 041
D'un fonds de commerce de restaurant pizzeria sis à Dijon, 65 rue Jeannin, exploité sous l'enseigne L'ESPIGUETTE
Moyennant le prix de 100.000 €
Entrée en jouissance au 1er août 2013
Les oppositions seront reçues chez Maitre Mugneret où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour avis
B.Mugneret

AL213210729

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS FRANCO ET FILS

SA à conseil d'administration
au capital de 43.200 €
Siège social : Zone Industrielle
Route Nationale 7
58320 Pougues-Les-Eaux
691 880 454 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée du 29 juin 2013, les modifications ci-après à publier concernant les commissaires aux comptes de la société.
Anciennes mentions
Titulaire
M. Philippe Juhen, Le Port des Vignots, Vauzelles, 58300 Decize
Suppléant
Monsieur Roger Leclerc, 31 rue Vieille Route, 58200 Cosne Cours sur Loire
Nouvelles mentions
Titulaire
M. Philippe Juhen, 1 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour
Suppléant
SAS COGEP AUDIT, 2658 Route d'Orléans, 18230 Saint Doulchard
Pour avis, le Président, P. FRANCO

AL583210845

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution :
Par acte SSP du 09/07/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI S.C INVESTISSEMENTS
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 11 rue de Verdun, 58640 Varennes-Vauzelles.
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Chariot Sébastien, demeurant 105 rue du Docteur Michel Gaulier, 58640 Varennes-Vauzelles.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, la gérance.

AL583210675

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2013, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale :SCEA LES GRANDS RAIES.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet :La plantation et la culture de noyers, la production de noix, ainsi que de tous produits dérivés, notamment vin de noix, huile de noix, cerneaux de noix, brou de noix.
Capital social :1 000 euros.
Siège social :10 Poisson 58190 Saizy.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire :1 000 euros.
Gérant : M. Régis Taupin demeurant à Saizy (Nièvre), 10 Poisson.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 31/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
M. COUDRAT Jacky
Sept Voies
58270 Saint-Firmin
Plaquiste
RM Nevers 491939880
Date de cessation des paiements : 31/05/2013
Liquidateur: Selarl Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au liquidateur.

AL583210839

Par jugement en date du 31/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
FRANCOIS-ANDREE(SARLU)
2, rue Denis Papin
58640 Varennes-Vauzelles
517 497 376
Restauration, traiteur, organisation de réceptions, plats cuisinés à emporter collectivités et particuliers, bar, location de salles
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers

AL583210838

Par jugement en date du 31/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
MECANIQUE ET SOUDURE DU CENTRE (SA)
impasse de la Sablière
58000 Saint-Eloi
Réparation de machines et équipements mécaniques
RCS Nevers : 379 492 812
Mandataire Judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Administrateur Judiciaire : AJA ASSOCIES - Maitre Charles Gorins, 1, Avenue du Général de Gaulle - escalier C -, 58000 Nevers
Ayant pour mission : d'assurer seul, entièrement, l'administration de l'entreprise
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au mandataire judiciaire.

AL583210841

Par jugement en date du 31/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire la procédure ouverte à l'égard de :
SARL LE MORVAN (SARLU)
28, rue du Petit Mouesse
58000 Nevers
483 327 201
Hôtel bar restaurant préparation de plats à emporter
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL583210842

Par jugement en date du 31/07/2013, le tribunal de commerce de Nevers a arrêté un plan de cession totale au profit de ADMR unis pour s'entraider, 11 rue de la Monnaie 58500 Clamecy sur la procédure DOM A-Z services RCS Nevers 501 225 510, Aide à domicile, 2 route de Donzy 58200 St Père
Liquidateur Judiciaire : SELARL Aurélie Lecaudey, 14 Avenue Marceau, 58000 Nevers.

AL583210843

de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés ou à son conjoint, qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL583210782

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cercy la Tour en date du 15/07/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CERCY INFORMATIQUE
Siège social : 91 avenue Louis Coudant, Cercy la Tour (Nièvre)
Objet : prestation de services informatiques, conseil, formation, maintenance, achat, vente et location, réparation de matériels informatiques.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1 400 euros
Gérance : Monsieur Bray Romain, demeurant 4 rue Saint-Michel, Bourbon Lancy (Saône-et-Loire), et Monsieur Masse Sébastien, demeurant 2 avenue de la Gare, Luzy (Nièvre),
Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL583210787

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Brassy du 29/07/2013: Constitution d'une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DELAVAULT FRANCK
Siège social : Le Bonniard, 58140 Brassy
Objet social : Plomberie, Chauffage, Electricité générale, isolation, sanitaire, carrelage, couverture, zinguerie ; Pose et installation de cheminées à bois, gaz ou éthanol, poêles, foyers, insert...; ramonage ; Energies renouvelables, pompes à chaleur,
climatisation ; Aménagement de salles de bain, revêtement de sols et murs ; Dépannage, maintenance, service après-vente ; Achat, vente de tous matériels liés à cette activité ; Achat, vente d'électroménagers, radio, TV hifi, matériels informatiques et plus généralement, toutes activités et prestations de service se rapportant directement ou indirectement à cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 5 000 €
Gérance : M. Franck Delavault, dt Le Bonniard 58140 Brassy, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis

AL583210808

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Nevers (58) du 31/07/13, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI CARPÉ
Siège: 6, rue de Lourdes 58000 Nevers
Objet: Location de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Capital : 100 €
Gérance : Mme Pélissou Nadège 6 rue de Lourdes 58000 Nevers
Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.
La gérance

AL583210817

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : T.B.H.
Forme sociale : SARL
Siège Social : 3, rue de Bizy 58130 Guérigny
Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières ,Ai Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ,Ai Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 6 000 €
Gérance : Mr Thierry Boucaud dt Guérigny (58) 3, rue de Bizy
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL583210818

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : L'oasis
Forme : SAS
Capital : 50 000 euros
Siège : 77 avenue de Verdun 58300 Decize
Objet : la gestion et la construction d'établissements de loisir : bowling, lazer game, plaine de jeux, mini golf.
Durée : 99 ans
Président : M.Vial Gérald 22 Rue Louis Blanc 03000 Moulins.
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Les actions sont librement négociables.
RCS : Nevers

AL583210822

LEGALYS CONSEILS

Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Suivant acte SSP du 25/07/2013 enregistré le 31/07/2013 au SIE de Nevers, il a été constitué une SAS dénommée : LA FERME DU ROMPOUE
Objet social : le négoce de tous produits agricoles (alimentaires comme non alimentaires), toutes opérations se rapportant à la commercialisation de tout bétail ou animaux
Capital social : 3.000 euros
Siège social : Cuy - 58110 Chougny
Président : Mr Hervé Deboux, demeurant à Chougny (58), Niault
Directeurs généraux :
- Mr Olivier Deboux, demeurant à Chougny (58), Cuy
- Mr Jérôme Deboux, demeurant à Chougny (58), Niault

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL583210835

➜ RECTIFICATIF

Auberger Distribution.
Suite à l'annonce n° 1224 parue le 28/02/2013, il convenait de lire que la clôture des opérations de liquidation a été prononcée à effet du 30/04/2013.
Pour avis

AL583210815

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de la Nièvre
Commune de Marcy, 58210

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de carte communale

Par arrêté numéro 019-2013 du 02 août 2013, le Maire de la commune de Marcy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Carte Communale.
Cette enquête se déroulera en Mairie de Marcy pendant trente-et-un jours consécutifs, du mercredi 28 août 2013 au vendredi 27 septembre 2013.
À l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal de la commune de Marcy délibérera pour approuver la Carte Communale en tenant compte des observations émises par les personnes publiques associées et éventuellement modifiée suivant le résultat de l'enquête.
Par décision du Tribunal Administratif de Dijon :
- Monsieur Claude Braidy, architecte en retraite, demeurant 26, rue de la Garenne à Prémery (58700), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire, et,
- Monsieur Pierre Bard, contrôleur principal de la Direction Départementale de l'équipement en retraite, demeurant 6, rue de Villars à Lormes (58140), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du projet de Carte Communale en Mairie de Marcy aux jours et heures habituels d'ouverture au public (tous les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h).
Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur sera déposé à l'ouverture de l'enquête et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci. Les intéressés pourront y consigner leurs observations. Ils pourront également les adresser par écrit en Mairie de Marcy à l'attention du Commissaire Enquêteur.
Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Marcy les:
- mercredi 28 août 2013 de 9 h à 12 h,
- vendredi 6 septembre 2013 de 14 h à 17 h,
- vendredi 27 septembre 2013 de 15 h à 18h.
À l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions et les transmettre à Monsieur le Maire de Marcy.
Les personnes intéressées pourront, sur leur demande et à leurs frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique ainsi que du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Marcy.
Des informations pourront être demandées auprès du Maire de Marcy, responsable du projet.
Le Maire / Pierre Aubery

AL583210834

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL TP MV

Société à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
au capital de 1 500 €
Siège social : Agland 58330 Bona
523 203 404 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé en date du 28 juin 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL583210741

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Cmne de Magny-Cours (AA 13/064)
Avec bâtiments habitation et exploitation, gîte, chambres d'hôtes: 75 ha 46 a 14 ca
- Champ Givry: B-166(*)-167 - Champ l'aumoi: B-250 - Fonsegre: ZM-30-31-32-33(*) - La boege: B-187-669 - Les chaumes poirier: B-189-190(*)-191 - Les varennes: ZM-5 - Les vauvelles: ZM-14[7](*)
Et, par extension, **Cmne de Saint-Parize-Le-Châtel:** 6 ha 46 a 10 ca - Les fougeries: A-258(*)
Cmne de Saint-Honoré-Les-Bains (AA 13/56/02).
Biens loués sur partie de la surface: 56 ha 19 a 18 ca
- Champ bizon: C-51(*) - Champ d auteloup: D-77 265(B)-265[75](A) - La baume: C 112(B)-112(C)-112(D)-112(A)-113 - Le briet: D-83-84 - Le cerisier: C-463[114] - Le chataignier: C 109 (B)-109(A)-111 - Le grand pré: D-90-307[91] - Le seux: D-260[54] - Les fontaines: C-4-5-6(*)-7 - Les sarrauts: D-81 - Pres du seux: D-70-72
Cmne de Saint-Honoré-Les-Bains (AA 13/56/01)
Biens loués sur partie de la surface: 202 ha 67 a 45 ca
- Bois mousseau: D-303[210] - Champ bizon: C-52-53-54-55 - Champ bon: D-97-98-99(*)-100-262[100] - Champ menard: C-56 YA-6(*) - Chateau de la montagne: D-108 - Cluze bardenne: C-362-368-369-504[363] - Du gen d'espeuilles: AI-135-136-138 D-370(*) - Grande comme: B-954 - La justice: C-371-372-373-374-375-376-377-381(B)-381(A)-382-383-384-385-386 387(*)-464[383] - La prairie: C-196 - La rouillere: C-536[14] - Labze: C-568[267] - Le beule: D-93-94-95-96(B)-96(A) - Le briet: D-82-85 - Le cerisier: C-116 - Le defend: D-202-300[202] - Le desert: C-254-259-260(A) - Le grand pre: D-308[91] - Le haut bout: B-442 - Le mousseau: D-103-104-105 - Les brieux: D-15(*)-16-17-18-19-20-21 - Les chefeaux: C-388-389-390-391-392 - Les corvees: D-126-127-128-129-130 - Les fontaines: C-8(B)-8(A)-11-12-13 - Les patureaux: AK-15-16 - Les souillots: D-305[203](*)-306[203](*)-371 - Les vouavres: D-86-87-88-89 - Mont torchon: C-44(B)-44(A)-49-50(B)-50(A) - Monthebault: A-1601[190](*) - Pre de l ecluse: D-12(*)-13-14 - Pre enrithe: C-3(*) - Rue giraud: D-11
et, par extension, Cmne de SEMELAY: 2 ha 54 a 15 ca - Grand pre: ZK-45 - Les forts clairs: ZK-44
Cmne de Toury-Lurcy (AA 13/063)
Biens loués sur totalité de la surface:
Avec bâtiments habitation et exploitation: 82 ha 45 a 90 ca
- L'echard beaupin: B-430 - Le champ bernard: C-243 - Le champ de l etang: B-434-435 - Le pre de la pierre: B-421-422(*)-423 - Les billons: C-265(*)-266-267-268-269-270-271-272-273-274 - Les bruyeres: C-244(*)-245-246-247 - Les couroux: C-275 - Les craies: B-419-420 - Patureau beaufrond: B-432
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/08/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL583210837

EARL LA POINTE

La Pointe 58150 Suilly la Tour
Capital social : 63 266,34
RCS Nevers - 379 120 850

L'assemblée générale réunie le 5 juillet 2013, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Alex Bertrand et Mme Evelyne Bertrand de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL583210812

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

EARL CAMUZAT

Entreprise Agricole
à Responsabilité Limitée
Société en liquidation
au capital de 287 200 euros
siège de la liquidation : Mhère (Nièvre)
lieudit «L'Huis Beaupied»
RCS Nevers 419 487 814

Le 28 juin 2013, l'associé unique et liquidateur, Monsieur Bruno Camuzat a approuvé les comptes de liquidation et constaté la clôture de la liquidation de la société à compter de cette date.
Pour avis

AL583210819

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL LE RELAIS DU MORVAN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 52 Grande Rue
58310 Saint Amand en Puisaye
RCS Nevers 440 985 463

L'Assemblée Générale réunie le 30 juillet 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry Meunier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL583210821

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL KOBLOTH

SARL au capital de 7 600 euros
19 Rue de Paris
58240 St Pierre le Moutier
RCS Nevers 504 936 956

Assemblée Générale Extraordinaire du 01/08/2013 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Démission de Messieurs Christian Kobloth et Morgan Rousselot de leurs mandats de cogérants associés, ce jour.
Liquidateur : Mme Sandrine Kobloth née Saby, dt Les Prouzes 58240 St Pierre le Moutier, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. L'Assemblée l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation : Les Prouzes 58240 St Pierre le Moutier. La correspondance devra être envoyée à cette adresse ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
La Gérance

AL583210829

Alciat-Juris SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

TAXI ANDRE BOULLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation amiable
au capital de 60 000 euros
Siège de la liquidation : Dreuzy
58800 Héry
R.C.S. Nevers 515 096 204

Aux termes de l'AG du 05/07/2013, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Mme Marie-Christine Volmar dmt à Héry (58800), Dreuzy, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé

de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce Nevers.
Pour avis,

AL583210832

MODIFICATION DE CAPITAL

ETABLISSEMENTS FAURE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 36.587,76 euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
10, avenue Colbert
R.C.S Nevers 304 635 659

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2013
Augmentation de capital
Ancienne mention : 36.587,76 euros
Nouvelle mention : 240.000 euros
Pour avis

AL583210803

Perte de la moitié du capital
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2013 de la société JEANCA, société à responsabilité limitée au capital de 152 449,02euros, siège social : RIEGEO, 58300 Champvert, RCS Nevers n°418909 057.Conformément à l'article L. 223-42 duCode de commerce. Il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers..Pour avis.

AL583210804

AMIS BATISSEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 €
porté à 150 000 €
Siège social
94, Route de Nevers 58180 Marzy
492 601 133 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 28/06/2013, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 100 000 € pour le porter de 50 000€ à 150 000 € par incorporation de réserves, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL583210807

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

MULTIVULCA

SARL au capital de 4 000 €
6-8 Rue du Plateau de la Bonne Dame
58000 Nevers
RCS Nevers 500 144 969

Assemblée Générale Extraordinaire du 28/06/2013 : Augmentation de capital social de 146 000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Cent Cinquante Mille euros (150 000 €)
Pour avis
La Gérance

AL583210813

ETABLISSEMENTS BAILLY

Société par actions simplifiée
au capital de 44.920 euros
porté à 39.331,15 euros
puis à 44.920 euros
Siège social : Place du Marché
58220 Donzy
691 880 512 RCS Nevers

Il résulte :
- du procès-verbal de l'AGE du 21 juin 2013,
- du procès-verbal des décisions du Président du 25 juillet 2013, que le capital social a été réduit d'un montant de 5.588,85 euros par voie de rachat et d'annulation de 187 actions, puis a été augmenté d'une somme de 5.588,85 euros, au moyen de l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur les réserves diverses.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,
Le Président

AL583210816

Perte de la moitié du capital
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2013 de la société LA SAINT SAULGEOISE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros, siège social : 22 rue du Commerce, 58330 Saint Saulge, RCS Nevers n°538 326 059.
Conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce. Il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers
Pour avis.

AL583210823

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers 6 rue Hoche

CARLA

SCI au capital de 273 600 €
ramené à 3 049 €
Siège social : 2 av.de St Just
58000 Nevers
RCS Nevers D 389 150 327

L'A.G.E. du 10/07/2013 a décidé de réduire le capital social de 270 551 euros pour le ramener de 273 600 euros à 3 049 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des 1800 parts sociales ramenées de 152 euros à 1,6938 euros.
Le dépôt au greffe interviendra à l'issue de la présente insertion.
Pour avis.

AL583210826

NON DISSOLUTION

LE RELAIS DE CHASSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social
1 place de l'Eglise
58240 Chantenay Saint Imbert
RCS Nevers 491 518 171

L'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2013 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 31/07/2015 conformément aux articles L.223-42 et suivants du code de commerce.

AL583210640

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

LA FONTAINE CAVALIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Domaine Jeunot
58130 Urzy
450 774 922 RCS Nevers

Décision : AGE du 03 juillet 2013
Conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera fait au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL583210799

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL PHOTOGIBE

SARL au capital de 20 000 euros
9 Grande Rue
58130 Guerigny
RCS Nevers 527 907 059

Délibération en date du 27/06/2013 : L'Assemblée Générale
Extraordinaire des associés, statuant en application de
l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y
avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL583210828

POINTEAU IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 22 000 €
Siège social : 30, Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux
537 591 802 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 28/06/2013, l'Associée Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
Pour avis,
La Gérance

AL583210831

PROCÈS VERBAL

EARL LEGER

Les Senaults - 58380 Lucenay les Aix
Au capital de 369.990 euros
RCS Nevers - 412.183.170

Par procés verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er juillet 2013, il a été procédé au retrait d'associé de M. Léger Jean Pierre.
Pour avis, la gérance

AL583210830

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LES TERRASSES

Société Civile au capital de 301.589,89 euros
Siège social : 49 boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
778 473 272 RCS Nevers

Par P-V de décisions de l'associé unique en date du 31 mai 2013, il a été procédé, au transfert du siège social au 47 rue de Monceau 75008 Paris, à dater de ce jour.
Dépôt des actes près le GTC de Paris

AL583210809

IMMOBILIERE TRESAGUET

SCI au capital de 15.244 euros
Siège social
49 boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
420 980 096 RCS Nevers

Par P-V d' AG mixte en date du 31 mai 2013, il a été procédé, au transfert du siège social au 47 rue de Monceau 75008 Paris , à dater de ce jour.
Dépôt des actes près le GTC de Paris

AL583210814

SCI DU CEDRE DE SAMPANGES

Société civile
au capital de 762,25 €
12 Levée de la Loire
Givry 18320 Cours les Barres
SIREN 404 320 491
RCS Bourges

Avis de transfert de siège social
Par délibération du 5 juin 2013, les associés de la SCI DU CEDRE DE SAMPANGES, constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S., ayant pour objet, notamment, l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation de tous biens immobiliers, et généralement toutes opérations civiles se rattachant, directement ou indirectement, à son objet, au capital composé d'apports en numéraire, dont le gérant associé est M. Yannick Rocagel, domicilié Domaine de Sampanges 58470 Gimouille, ont décidé de transférer le siège social, fixé initialement à Cours les Barres (18320), Givry, 12 Levée de la Loire, à Gimouille (58470) Domaine de Sampanges, à compter rétroactivement du 20 novembre 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société, qui était immatriculée au RCS de Bourges, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance.

AL583210824

GAEC DE BILLY PAZY

Savigny, 58500 Billy-sur-Oisy
Au capital de 497 441,14 euros
RCS Nevers - 398 233 494

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2013, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er juillet 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de Billy Pazy
Siège social: Saint-Grémange - 58800 Pazy
Gérants : M. Vernillat Thierry et Mme Vernillat Isabellen née Soenen, demeurant Saint-Grémange - 58800 Pazy
Capital social : 497 441,14 euros divisé en 3.263 parts d'un même montant unitaire représentatives de biens mobiliers et immobiliers
Durée : 80 ans
Immatriculation: La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL583210840

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEADER DISTRIBUTION COSNE SUR LOIRE

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 10.000 €
Siège social : L'Ile de Cosne 58200 Cosne Cours sur Loire
452 866 254 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 15 avril 2013, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant, Madame Concettina Schuler domiciliée 28 bis avenue Alfred Belmontet 92 Saint Cloud, en remplacement de Monsieur Michel Montecchio, démissionnaire.
Mention en sera portée au RCS de Nevers

AL583210844

CESSION

Notaires

SCP Francis Lhéritier
et Nicolas Ciron
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Nicolas Ciron, notaire associé à Nevers, en date du 19 juillet 2013, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 26 juillet 2013, Bordereau n° 2013/931, Case n° 1, Extrait 2143,
La Société dénommée SARL MURAT, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 3 rue Georges Pielin identifiée sous le numéro SIREN 453949661 RCS Nevers.
A cédé à :
La société dénommée SARL LA ROSE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 3 rue Georges Pielin identifiée sous le numéro SIREN 794003178 RCS Nevers.
Un fonds de commerce de débit de boissons, de jeux de la Française des jeux et de PMU connu sous le nom de CHEZ MURAT situé et exploité à Nevers (58000) 3 rue Georges Pielin.
Prix : 35 000,00 euros, s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour 30 000,00€
- et aux éléments corporels pour 5 000,00€
Entrée en jouissance au 19 juillet 2013.
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C., en l'étude de Me Nicolas Ciron où domicile a été élu.
Pour insertion
Me Nicolas Ciron

AL583210806

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

Svt acte ssp à Saint Eloi (58000), du 10/07/2013, enregistré à Nevers le 25/07/2013, bordereau 2013/918, Case n°6, la SARL CILOC, représentée par M. Patrice Rocher, au capital de 150000 euros, dt le siège social est à Saint Eloi (58000), route de Bourgogne, immatriculée au RCS Nevers sous le n° B 495 025 884, a cédé à la SARL BLS 23, représentée par M. Jean-Luc Beaubelique, au capital de 280000euros, dt le siège social est à Limoges (87280), 2 rue Gilles de Roberval, immatriculée au RCS Limoges sous le n°B 434 734 828, une branche complète d'activité de location, sise et exploitée à Saint Eloi (58000), route de Bourgogne.
Le prix de cession des éléments incorporels et corporels a été fixé à 90000 euros, outre le montant du stock de marchandises.
L'entrée en jouissance a été fixée au 01/04/2013.
Les créanciers bénéficient d'un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales prévues pour faire opposition à la cession au lieu de la branche d'activité cédée.
Pour avis,

AL583210810

Suivant acte SSP en date à Cosne sur Loire (Nièvre) du 29 juillet 2013, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (Nièvre), le 29 juillet 2013 bordereau n°2013/942 case n°1 Madame Sandrine Afonso, demeurant à Nevers (Nièvre) 29, rue de la Préfecture,
A cédé
A la société UNIV'HAIR, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social est à Nevers (Nièvre) 29, rue de la Préfecture, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 794 054 270, un fonds commercial et artisanal de coiffure mixte et vente de produits en rapport avec la coiffure, connu sous l'enseigne LE SALON.S, exploité à Nevers (Nièvre) 29, rue de la Préfecture, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 514 539 774, moyennant le prix de trente-cinq mille euros (35 000 €).
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 29 juillet 2013.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège de la SCP Jacob et Théveny notaires à Cosne sur Loire (Nièvre) 14, rue du Maréchal Leclerc.

AL583210811

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 29/07/2013 à Nevers, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 31.07.2013, bordereau n° 2013/951, case n°8, Ext.2187,
La SARL KOBLOTH, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°504 936 956 représentée par Mme Sandrine Kobloth, cogérante,
A CEDE
à la SARL ROUSSELOT MORGAN, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 793 701 632, représentée par M. Morgan Rousselot, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie sis et exploité 19 Rue de Paris 58240 St Pierre le Moutier moyennant le prix de 160 000 €.
L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 29/07/2013 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er août 2013 à minuit 01.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société SOFIRAL, représentée par Me C. Giraud, 12 Rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.
Pour avis

AL583210820

Notaires

SCP « Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Denis BLOIN, Notaire à Cosne Cours sur Loire , le 02/07/2013, enregistré à NEVERS, 22.07.2013 bord n° 2013/904 Case n° 1,
Monsieur Christian **Laude**, commerçant, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 15, rue du Commerce .
a cédé à :
La Société dénommée **BANQUE CIC OUEST**, Société anonyme au capital de 83.780.000 €, dont le siège est à Nantes Cedex 1 (44040), 2 avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001, identifiée au SIREN sous le numéro 855801072 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes.
Le droit au bail de locaux d'un ensemble immobilier sis à Cosne Cours sur Loire, 15, rue du Commerce et 1, 1bis, rue Jean Jaurès, à l'angle de ces deux voies, à compter du 02/07/2013, moyennant le prix principal de 220.000€.
les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP Jacob et Théveny , notaire associés a Cosne Cours sur Loire , 14 rue du maréchal Leclerc, dans le mois de la parution de cette annonce selon la forme prévue par le code de procédure civile.
Pour insertion
Maître Denis BLOIN

AL583210833

VENTE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Suivant acte SSP du 31/07/2013 enregistré le 01/08/2013 au SIE de Nevers, Bordereau n°2013/955 case n°3,
La Société LE MERMOZ, société à responsabilité limitée au capital de 20000 euros dont le siège est à Varennes Vauzelles, Bl Camille Dagonneau, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 500 882 345
a vendu
la Société Brasserie LE MERMOZ, société à responsabilité
limitée au capital de 15000 euros dont le siège est à Varennes Vauzelles, 4 rue Jacques Duclos, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 794 337 659
Un fonds de commerce de bar brasserie et plats à emporter.
Entrée en jouissance : 01/08/2013
Prix : 225000 euros
Oppositions s'il y a lieu seront reçues à Varennes Vauzelles, au cabinet d'avocats LEGALYS CONSEILS, 3 rue de Bengy.
Pour avis

AL583210836

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE BEAULIEU

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun reconnu
par le Comité départemental
d'agrément de l'Yonne le 18 décembre 1971
Société civile
au capital de 329 289,88 euros
Siège social
Ferme de Beaulieu
89160 Pacy sur Armançon
394 940 209 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2013 a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 1er décembre 2071, de transférer le siège social à Argenteuil sur Armançon (Yonne - 89160), Ferme du Val des Fourches et de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile Immobilière. A compter de cette date les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCI DU MARRONNIER.
Forme : Société Civile Immobilière, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Acquisition, location et ventes d'immeubles.
Capital social : 329 289,88 euros.
Siège social : Ferme du Val des Fourches - 89160 Argenteuil sur Armançon
Durée : Jusqu'au 1er décembre 2071.
Gérants : M. Christian Goux demeurant à Argenteuil sur Armançon(Yonne), rue du Darphin, M. Michel Goux demeurant à Vireaux (Yonne), 7 Grande rue, M. Jean-Luc Goux demeurant à Pacy sur Armançon(Yonne), 2 rue des Vergers, et M. Jean-Yves Goux demeurant à Pacy sur Armançon (Yonne), 10 rue des Vergers.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément unanime des associés dans tous les cas.
Pour avis, la gérance.

AL893210703

EPARCO INSTALLATION

Société Anonyme
au capital de 378.750 euros
Siège social : 89710 Senan
RCS Sens B 542 017 017

Par assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2013, il a été décidé :
- De réduire le capital social de 78.750 € pour le ramener de 300.000 € à 221.250 € et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts ;
- De transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, sa dénomination sociale, son siège et sa durée ne sont pas modifiés.
Monsieur Stéphane Bavaveas demeurant 27 avenue de la Motte Picquet 75007 Paris a été nommé en qualité de Président.
Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont maintenus dans leurs fonctions.
Les inscriptions modificatives seront portées au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Président

AL893210913

ERGALIA

Société par actions simplifiée
au capital de 13.000.000 euros
Siège social
1 Route de Champlay 89710 Senan
R.C.S. Sens B 439 203 423

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2013, il a été décidé :
- de ne pas procéder au renouvellement du mandat de membre du Comité Stratégique et de Surveillance de Monsieur Tristan Bavaveas.
L'inscription modificative sera portée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Président

AL893210914

LAGUNE SEA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 675,00 €
Siège social transféré de Joigny (89300)
Les Sapins, Rue Roger Thureau
aux Ormes (89110),
12 Rue de la croix Saint Nicolas
RCS de Sens N° B 410 093 678

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2013 tenue suite au décès de Madame Isabelle Guyon épouse Joly, survenu à Joigny (Yonne), le 04/10/2012, associée et gérante, Monsieur Pierre Joly, son conjoint survivant a été nommé au fonction de gérant avec effet rétroactif au 04/10/2012.
Aux termes de cette même délibération, le siège social de la Société à Responsabilité Limitée dénommée LAGUNE S.E.A au capital de 10 675,00 € qui était à Joigny (89300 Yonne) Les Sapins - Rue Roger Thureau a été transféré à Les Ormes (Yonne 89110) 12 Rue de la Croix Saint Nicolas à compter du 04/10/2012.
Pour avis.

AL893210934

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre Cédex

PIAT FRÈRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 32 rue de la Division Leclerc
89260 Thorigny sur Oreuse
RCS Sens 481 239 101

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2013, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Alain Piat intervenu le 30 mars 2013 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Alain Piat a été supprimée.
Pour avis
La Gérance

AL893210945

3A CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 €
Siège social : 43 rue Voltaire
89140 Vinneuf
532 300 001 RCS Sens

Suivant décisions de l'associé unique du 01 juillet 2013 :
1/ Le capital social de la société a été augmenté d'une somme de 9 900 € par incorporation de réserves pour le porter de 100 € à 10 000 € par la création de 9 900 nouvelles parts.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence.
2/ L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/07/2013, aux activités suivantes :
- agence immobilière ;
- marchand de biens.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.
3/ Le siège social a été transféré, à compter du 01/07/2013, de 43 rue Voltaire, Vinneuf (Yonne), à 2 Ter avenue du Château 89340 Champigny.
En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, la gérance

AL893210947

AVIS DE CONSTITUTION

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 Saint Doulchard
tél. : 02 48 70 95 81

Par acte SSP en date du 12 juillet 2013, il a été constitué la société suivante :
Dénomination sociale : 45 INTERIM
Forme : SARL
Capital social : 100.000 Euros
Siège social : 94 Grande Rue, 89400 Bassou.
Objet : agence de travail temporaire, recrutement de salariés pour le compte de tiers, et d'une manière générale toutes activités connexes, annexes ou complémentaires.
Cogérants :
- Monsieur Vincent Gracia, domicilié 94 Grande Rue, 89400 Bassou
- Monsieur Julien Altmayer, domicilié « Les Monts Serin », 3 rue Fortes Terres, 89240 Escamps.
Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de Sens.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL893210903

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Gigny (Yonne) du 1er juillet 2013, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EARL DUTARTRE
Siège : La Petite Vesvre 89160 Gigny
Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural,
Capital : variable
Gérance : Monsieur Denis Dutartre, demeurant 2 rue des Bons Champs 89160 Gigny et Monsieur Patrick Dutartre, demeurant La Petite Vesvre 89160 Gigny, en leur qualité d'associés exercent la gérance.
Pour avis
La gérance

AL893210910

Aux termes d'un acte SSP en date du 29 juillet 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ADA LINA
Siège social : 95 rue de Paris, 89000 Auxerre
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : AL
Capital : 100 €
Objet social : Restauration de type rapide, à consommer sur place et à emporter
Gérant : Monsieur Erdogan Tekin, 15 rue Jules Guesdes, 89400 Migennes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL893210941

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Appel à candidature dans le cadre de la purge du droit de préférence attribué aux propriétaires forestiers joignants d'une parcelle boisée mise en vente Publication effectuée en application de l'article L.331-19 du Code Forestier
En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte de Madame Myriam Delattre (AA 89 13 0057 01) :
Pour l'ensemble des lots : paiement au comptant ; frais notariés : selon barème en vigueur ; conditions particulières et cahier des charges Safer
Lot n°1 - 0 ha 33 a 63 ca - 519 €uros T.T.C. frais Safer inclus
Commune de Turny - 0 ha 16 a 10 ca - bois-taillis : Fonds des Noyers - ZR 12
Commune de Venizy - 0 ha 17 a 53 ca - futaies résineuses : Le Haut de Chaumont - F 84
Lot n°2 - 1 ha 43 a 50 ca - 1 507 €uros T.T.C. frais Safer inclus Commune de Turny - landes et bois-taillis : Haut des Trochées - ZW 43, 44, 45, 47
Lot n°3 - 0 ha 31 a 05 ca - 493 €uros T.T.C. frais Safer inclus Commune de Turny - bois-taillis : Haut des Trochées - ZW 16, 28
Lot n°4 - 0 ha 18 a 60 ca - 367 €uros T.T.C. frais Safer inclus Commune de Turny - landes : Sous le Gué : ZA 25
Lot n°5 - 0 ha 13 a 20 ca - 313 €uros T.T.C. frais Safer inclus Commune de Sormery - bois-taillis : Les Blaineries - D 1101
Lot n°6 - 0 ha 26 a 78 ca - 451 €uros T.T.C. frais Safer inclus Commune de Sormery - bois-taillis : Puits du Vieux Four - F 80 ; Les Vallées - F 170
Lot n°7 - 0 ha 24 a 40 ca - 426 €uros T.T.C. frais Safer inclus Commune de Sormery - bois-taillis : Les Terres de Fontaine - YI 3
Les personnes bénéficiant de ce droit de préférence devront manifester qu'elles exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions indiqués ci-dessus, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé au plus tard le 9 octobre 2013 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex, où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893210942

Notaires

Etude de Maîtres
Patrick LENDAIS
et Romain LENDAIS,
Notaires à
Villeneuve sur Yonne (Yonne),
8 Quai du Commerce.

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8

Une autre vie est-elle possible ? Pour le papier, oui.

La force de tous les papiers, c'est de pouvoir être recyclés au moins cinq fois en papier. Cela dépend de chacun de nous.
www.recyclons-les-papiers.fr

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
Trions mieux, pour recycler plus !

Votre publication s'engage pour le recyclage des papiers avec Ecofolio.
ecofolio

Quai du Commerce, le 30 juillet 2013, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : HOUSE.
Le siège social est fixé à : Villeneuve sur Yonne (89500), 34 rue du Faubourg Saint-Laurent.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : Mille Euros (1.000,00 Eur).
Tous les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Madame Natacha Burger, demeurant Villeneuve sur Yonne (89500), 34 rue du Faubourg Saint-Laurent.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire.

AL893210912

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Maillot du 8 juillet 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société par actions simplifiée
Dénomination sociale : « FOX POINT SERVICE - F.P.S. »
Durée : 99 ans
Siège social : 21 rue de l'Europe, 89100 Maillot
Objet social : la réparation de matériels multimédias et accessoires, l'achat et la vente de matériels d'occasion, la formation à l'utilisation de ces matériels, le conseil et l'assistance,
Capital social : 20 000 euros divisé en 2000 actions de 10 euros chacune
Avantages particuliers : Néant
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
Le Président : Florence Beguin domiciliée 21 rue de l'Europe à Maillot (89100),
Commissaire aux comptes : la société BDO France ,Ài ABPR Seine et Yonne ayant son siège social Immeuble Europa, 6 Boulevard de l'Europe à Evry (91000) est nommée commissaire aux comptes titulaire, et la société DYNA 2 ayant son siège social 35 rue de Rome à Paris(75008) est nommée commissaire aux comptes suppléant.
Transmission des actions : toute cession est soumise à une clause de préemption, à défaut il est fait application d'une clause d'agrément. Cet agrément est de la compétence de la collectivité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour Avis
Le Président

AL893210928

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Benjamin Audeux, Notaire à Sergines (89140), le 1er août 2013, enregistré le 2 août 2013 bordereau
n°2013/609 case n°1 ext 1716 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
La dénomination sociale est : SCI MADE.
Forme: La société civile est régie par les dispositions du Titre IX du livre III du Code Civil.
Le siège social est fixé à: Soucy (89100), 20 Rue des Alouettes Lieudit Jouancy.
Objet: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée: 99 années.
Capital social: 1.000,00 EUROS.
Co-gérants: Monsieur Romain Dejaune et Madame Laetitia Masson, demeurant ensemble à Soucy (89100), 20 rue des alouettes Hameau de Jouancy.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à plus de la moitié des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire

AL893210940

Dénomination: GT Motors Forme:
SARL Capital: 500 euros
Siège: 3 ch de Champbertrand 89100 Rosoy
Objet: Achat, vente, financement, réparation, import, export de véhicules
neufs ou occasion.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Limondin Fabrice 1 rue des ormes

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Orléans du 24-07-2013 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SARL SOLICEO** 2 Rue Faidherbe 89000 Auxerre (climatisation, chauffage) RCS Orléans 490 522 570, date de cessation des paiements le 01-01-2013. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur Maître Jean-Paul Jousset 2, Rue Adolphe Crespin 45000 Orléans dans les deux mois de la publication au Bodacc

AL893210904

77940 Blennes
RCS: Sens

AL893210944

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GERMIGNY

Enquête publique conjointe relative aux projets de révision simplifiée et modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Par arrêté de mise à l'enquête n° 111-2013 du 5 août 2013
Le maire de Germigny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe portant sur les projets de révision simplifiée et de modification simplifiée du plan local d'urbanisme.
A cet effet, Monsieur Pierre Guion a été désigné par le président du tribunal administratif de Dijon en qualité de commissaire enquêteur, assisté de Madame Catherine Baron, commissaire enquêteur suppléante.
L'enquête publique conjointe se déroulera à la mairie du lundi 26 août 2013 au vendredi 27 septembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture de 9 heures à 12 heures et 14 heures 30 à 18 heures 30.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundi 26 août 2013 de 14 heures à 17 heures, samedi 14 septembre 2013 de 9 heures à 12 heures et le vendredi 27 septembre 2013 de 9 heures à 12 heures.
Pendant la durée de l'enquête publique conjointe, les observations sur les projets de révision simplifiée et modification simplifiée du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante 19 rue d'Orbandelle à Auxerre - Yonne-.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le dossier seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

AL893210951

DISSOLUTION LIQUIDATION

DEPAN'SENONAIS

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social :
30 Avenue Vauban, 89100 Sens
400 623 856 RCS de Sens

L'AGE du 03/05/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 03/05/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Gayoux Alain, demeurant Domaine de Val Tardoire, 87150 Cussac, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Sens

AL893210921

SOCIÉTÉ K.F. 2

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège :32 Grande rue
89130 Mézilles
339 226 466 RCS Joigny

Les associés ont décidé en date du 22 juin 2013 la dissolution anticipée de la SARL K.F. 2 à compter du 30 juin 2013 et sa mise en liquidation amiable.
La gérance assumée par Monsieur Kevin Hatry a pris fin à la même date.
Liquidateur : Madame Francine Hatry demeurant 32 Grande rue 89130 Mézilles, Siège liquidation : 32 Grande rue 89130 Mézilles qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Joigny.
Pour avis et mention
Le liquidateur

AL893210906

CARRE ALEXIS

SARL en liquidation
au capital de 2 000 euros
71 Rue du Général de Gaulle,
89100 Sens
521 337 790 RCS Sens

L'AGE réunie le 29/06/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Alexis Carré, demeurant 6 Rue de la Liberté, 89400 Bonnard, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 71 Rue du Général de Gaulle 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL893210909

CARRE ALEXIS

SARL en liquidation
Au capital de 2 000 euros
71 Rue du Général de Gaulle,
89100 Sens
521 337 790 RCS Sens

L'Assemblée Générale du 30/06/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Alexis Carré de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS

AL893210911

S.A.R.L. PAGE

SARL au capital de 100005 Euros
63 bis rue du Mail Richelieu,
89100 Paron
442495891 R.C.S. Sens

Par décision de l'AGO en date du 31 juillet 2013 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Page Patrick 63 bis rue du mail richelieu, 89100 Paron, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de Sens

AL893210939

SARL APL 18

SARL au capital de 7774, 90 €
Siège social :
18 rue rigault, 89100 Sens
418 442 414 RCS Sens

L'AGE du 30/06/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2013, nommé en qualité de liquidateur Mme Dusseaux Jacqueline, demeurant 3 rue des gaudines, 45490 Mignères, et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance sera adressée 3 rue des gaudines, 45490 Mignères.
Modification au RCS de Sens

AL893210946

MODIFICATION DE CAPITAL

OKYNOX

Sasu au capital social de 15000 € .
Siège social, 8 rue de Bourgogne
89250 Chemilly sur Yonne.
RCS Auxerre 530867936.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 Juillet 2013, l'associé unique a décidé l'augmentation de capital:
Ancien capital 15 000€
Nouveau capital 40 000€
Mise à jour des statuts le 27/07/2013.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis.

AL893210900

Etude de Maître Sylvie Huret Ferrand
Notaire à Auxerre (yonne)
5 rue Marcelin Berthelot

Avis d'augmentation de capital social
Aux termes d'un acte reçu par Me HURET-FERRAND, notaire à Auxerre le 9 juillet 2013 enregistré au SIE Auxerre le 15/07/2013 bord 2013/685 case 1 ext 2079 les associés de la Société SCI BLANQUETTE, société civile immobilière ayant son siège à Vézelay (Yonne) 54 rue Saint Etienne immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 753 530 567 ont décidé d'augmenter le capital social de quinze mille huit cents euros (15.800,00 eur) par apport en numéraire.
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 15800,00 €, divisé en 15800 parts sociales de chacune 1,00 €
Nouvelle mention
Le capital social est désormais fixé à la somme de Trente et Un Mille Six Cents euros (31.600,00 eur) et dorénavant divisé en 31600 parts sociales de 1,00 € chacune,
Les modifications statutaires seront publiées au RCS d'Auxerre.
Pour avis
Le notaire

AL893210905

SARL ACKERMANN VOYAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 62 000 euros
Siège social : 57 route de saint martin,
89120 Charny
438 991 168 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2 août 2013, les associés ont décidé à l'unanimité d'augmenter le capital de la société d'un montant de 62 000euros entièrement libéré, ce capital étant ainsi porté à 122 000 euros.
600 parts sociales nouvelles ont été créées, d'un montant de 100 euros chacune, intégralement souscrites et libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit:
Article 6 -Apports. Il est ajouté le paragraphe supplémentaire suivant:
- Il a été apporté le 2 août 2013 une somme totale en numéraire de 60 000 euros répartie comme suit :
Monsieur Frédéric Ackermann : 40 000 euros
Madame Vanessa Ackermann : 20 000 euros
Article 7- Capital social. Le capital social est fixé à la somme de 122 000 euros et divisé en 1 220 parts de 100 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1 220 inclus qui, compte tenu des apports effectués tant lors de la constitution de la société que de l'augmentation de capital du 2 août 2013 se trouvent actuellement réparties comme suit:
- Monsieur Frédéric Ackermann: 715 parts sociales numérotées de 1 à 315 et de 621 à 1 020
- Monsieur André Ackermann : 230 parts sociales numérotées de 316 à 545
- Madame Josiane André : 75 parts sociales numérotées de 546 à 620
- Madame Vanessa Ackermann: 200 parts sociales numérotées de 1 021 à 1 220
Total égal au nombre de parts composant le capital social 1 220 parts.
Le reste de l'article sans changement.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention, Monsieur Frédéric Ackermann Gérant

AL893210931

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

SCI LE PRESIDENT

Société Civile au capital de 7.622,45 €
Siège social : 8 rue Henri Surier
89400 Migennes
403.281.348 RCS Sens

Suivant délibération des associés en date du 1er août 2013, il a été décidé :
- de réduire le capital social d'un montant nominal de 731,75 €, pour le ramener de 7.622,45 € à 6891,70 €, par rachat de 48 parts sociales, de 15,2449 € de nominal chacune, jouissance courante lors du rachat, au prix de 450 € par part sociale ; cette réduction ayant été supportée, en intégralité, par la SOCIETE FINANCIERE DEQUATRE, Monsieur Michel Godard, Monsieur Jean-Yves Godard et Madame Christine Godard exerçant leur droit de retrait, par voie d'annulation des 48 parts sociales de 15,2449 € de valeur nominale chacune
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis

AL893210938

NON DISSOLUTION

IZICOOK

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social
rue Jean Mermoz
Lot. 43 - Les Noues Bouchard
Zone Commerciale Sens-Nord
89100 St Clément
442 138 509 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 16/072013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le président

AL893210907

DCP

SARL au capital de 15 000 euros
39 Grande Rue
89100 Sens
449 051 564 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 25/07/2013, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL893210932

TRANSFERT DE SIÈGE

DYNASTEER

SAS au capital de 122000 Euros
105, rue des Mignottes,
89000 Auxerre
528453780 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 novembre 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 30-32, rue Eugène Perreau, 58201 Cosne Cours sur Loire à compter du 21 novembre 2012.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL893210908

ORCH'IDEE COIFFURE

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
1, rue du Puits du Vau
89100 Gron
B 524 938 073 RCS Sens

Aux termes de la décision du 28 juin 2013, il résulte que : Eric Martineau, gérant, demeurant au 7, place du Fort de Ville, 60240 Boury en Vexin
Le siège social a été transféré à 13, place Ernest Peyron 95640 Marines, à compter du 1 juillet 2013.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Pontoise.
Pour avis

AL893210915

FEUILLEBOIS JEAN-CLAUDE ET FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EARL
Société civile au capital 208 400 euros
Siège social : 18 boulevard du Docteur Tacussel,
89800 Chablis
507 400 737 RCS Auxerre

Par des décisions de deux assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues le 31 juillet 2013, la collectivité des associés :
- a décidé d'augmenter le capital social de 41 680,00 €, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 250 080,00 €,
- a pris acte de la démission de M. Jean-Claude Feuillebois de ses fonctions de gérant,
- a nommé M. Sylvain Feuillebois, demeurant à Chablis (Yonne), 23 rue Auxerroise, aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL893210704

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LAYER BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE S.A.R.L.

au capital de 30 000 €
ayant son siège : 65 Avenue des Clairions
Pont de la Tournelle
89000 Auxerre,
RCS Auxerre 333 109 148

l'AGE du 01/07/2013 : Mr Hervé Layer (16 Rue Poinchy 89800 Chablis) nommé gérant en remplacement de Mr Gilbert Layer, démis-

sionnaire et statuts modifiés. Dépôt légal RCS Auxerre.
Pour avis Cc

AL893210770

SOCIÉTÉ CIVILE DES NANTELLES

SC au capital de 96100 €
Siège social :
10 rue des vergers, Vaux,
89290 Champs-sur-Yonne
315 190 967 RCS Auxerre

L'AGE du 29/05/2013 a nommé en qualité de gérant Mme Morelle Pascale, demeurant 5 rue de Provence, 75009 Paris, en remplacement de Mme Davenne Clotilde, à compter du 29/05/2013.
Modification au RCS d' Auxerre

AL893210902

AFAELEC

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social :
ZA du Saule Fendu
Impasse de l'Europe, 89100 Maillot
309 540 193 RCS Sens

L'AG Mixte du 29/06/2013 a nommé en qualité de gérant M. Fenollar Francis, demeurant 4 bis rue du Château, 89510 Passy, en remplacement de M. Fenollar Marc André, à compter du 01/07/2013.
Modification au RCS de Sens

AL893210919

SCEA DE GUETTE SOLEIL

Au capital social de 69 974,10 euros
Chemilly sur Serein

(yonne RCS Auxerre)N° D32 488 604

Changement de gérant
Aux termes d'un acte reçu par Me Ferré, notaire à Auxerre, le 31 juillet2013, il a été constaté :
- la démission de Madame Brigitte Vilain demeurant à Chemilly sur Serein (yonne) 7 chemin du Montier avec effet immédiat.
- la nomination en qualité de gérants, pour une durée indéterminée de :
Monsieur Loïc Jérôme Vilain, demeurant à Chemilly sur Serein (yonne) 1 chemin de l'Ouche.
Monsieur Yannick Vilain, demeurant à Chemilly sur Serein (yonne) 6 rue du pont.
Pour avis
P.FERRE

AL893210936

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un pavillon à Gurgy (89)
9, rue des Fauvettes

Dans un quartier calme et résidentiel, **T5 de 94 m² - Classe Energie : C - Prix : 101.600€** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'Yonne pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL893210881

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1173

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 10 août 2013 au 16 août 2013

Samedi 10

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «De vieilles connaissances», «… les grands remèdes», «Quitter la cage», «Mon nom est Mac Taylor». Série avec Gary Sinise, Sela Ward ⓭.
00.00 Tout pour la musique. Divertissement présenté par Karine Ferri.

FRANCE 2
20.45 Fort Boyard. Divertissement avec Patrice Laffont, Florent Peyre, Audrey Chauveau, Nadège Lacroix, Les Lascars Gays.
22.30 On n'est pas couché «Les plus belles nuits». Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Les affaires sont les affaires ★★. Téléfilm d'après Octave Mirbeau, avec Régis Laspalès, Christian Clavier, Sophie Arthur, Marie Kremer, Philippe Chevalier. (voir Sélection)
22.35 Équipe médicale d'urgence «No life», «Brasero» ★. Série avec Christian Vadim ⓭. *Très moyen.*
00.45 Appassionata «Promenades musicales à Saint-Pétersbourg».

ARTE
20.45 L'aventure humaine : «Au cœur de la Voie lactée», «Histoires d'étoiles».
Summer of soul
22.25 Soul power «The renaissance years».
01.00 Africa Festival 2013.

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série avec Mattew Bomer, Tim Kay.

CANAL +
20.45 Football «Multiplex».

Dimanche 11

TF1
20.50 Coco ★. Comédie (2008) de Gad Elmaleh, avec Gad Elmaleh, Pascale Arbillot (1h32). *Médiocre.*
22.40 Les experts. Série ⓭.

FRANCE 2
20.45 Quatre étoiles ★★. Comédie (2006) de Christian Vincent, avec Isabelle Carré, José Garcia, François Cluzet (1h37). (voir Sélection)
22.25 Un mari de trop ★. Comédie (2008) de Griffin Dunne, avec Uma Thurman, Colin Firth (1h27). *Pas mal.*

FRANCE 3
20.45 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise : «Une question d'honneur», «Dissimulation de preuves». Téléfilms avec Uwe Kockisch.
00.10 King Kong ★★. Fantastique en NB et VO (1933) de Ernest Schoedsack et Merian Cooper, avec Fay Wray (2h). *Excellent.*

ARTE
Summer of soul «Soul brothers»
20.45 The Blues Brothers ★★. Comédie musicale en VO (1980) de John Landis, avec John Belushi, Dan Aykroyd (2h07). *Réjouissant.*
22.50 Otis Redding «King of soul».
23.50 Palace of soul «Les années "soul train"». Documentaire.

M6
20.50 Capital «Fiesta tout l'été : Résisterez-vous à leurs tentations ?».
23.10 Enquête exclusive «Un été sous tension : Alerte dans le Sud de la France». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Guingamp/Marseille».

Lundi 12

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Une vie édulcorée», «La maison des secrets», «Le contrat», «Transfert à haut risque». Série avec David Caruso ⓭.
23.55 Forgotten. Série.

FRANCE 2
20.45 Meurtres au paradis : «Relooking extrême», «Le secret du pirate», «Faux semblants» ★. Série avec Ben Miller, Sara Martins. *Inégal.*
23.45 Private practice. Série ⓬.
01.15 Au clair de la lune «The fairy queen». Opéra de Henry Purcell.

FRANCE 3
20.45 Mademoiselle ★★. Comédie dramatique (2000) de Philippe Lioret, avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin (1h13). (voir Sélection)
23.30 La dilettante ★★. Comédie dramatique (1998) de Pascal Thomas, avec Catherine Frot, Sébastien Cotterot (1h55). *Plein de fantaisie.*

ARTE
20.50 La menace ★★. Drame (1977) de Alain Corneau, avec Yves Montand, Carole Laure(1h51). *Excellent.*
22.45 Les parapluies de Cherbourg ★★★. Comédie musicale (1964) de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo (1h30). *Un film enchanteur.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.10 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +
20.55 Engrenages (9 et 10/12) ★★. Série ⓬. *Palpitant.*

Mardi 13

TF1
20.50 Les enfants de la télé «Best of». Divertissement présenté par Arthur, avec Pierre Arditi, Julien Courbet, Éric Judor, Josiane Balasko, Michel Blanc, Francis Huster, Julien Doré, Alexandre Astier, Nolwenn Leroy, Frédéric Lopez, Laurent Baffie, Nathalie Baye, etc.
23.10 Appels d'urgence «Délinquance à la campagne : Trois mois au cœur de la plus grande gendarmerie de France».

FRANCE 2
20.45 Secrets d'histoire «Cardinal de Richelieu : Le ciel peut attendre...» ★★. Magazine présenté par Stéphane Bern. *Passionnant et très bien fait.*
22.30 Empreintes criminelles : «L'affaire Lefranc», «L'affaire de l'Orient-Express» ★. Série avec Pierre Cassignard. *Original, mais décevant.*

FRANCE 3
20.45 Famille d'accueil : «Ying et Yang», «Nage libre», «Ma mère à moi» ★★. Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant. *Excellent.*
23.55 Faites-moi maigrir !

ARTE
20.50 De Gaulle, le géant aux pieds d'argile ★★. *Intéressant.*
22.20 L.A. gangs de femmes ★★. *Intéressant, mais effrayant.*
23.45 Amazonie éternelle.

M6
20.50 Jessica King (8, 9 et 10/13). Série avec Amy Price-Francis ⓭.

CANAL +
20.55 Je me suis fait tout petit. Comédie (2012) de C. Rouaud, avec Denis Ménochet, Vanessa Paradis (1h33).

Mercredi 14

TF1
20.50 Football «Match amical : Belgique/France», en direct de Bruxelles.
22.55 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⓬.

FRANCE 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «La plume empoisonnée» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci (1h30). *Pas mal.*
22.15 Band of brothers, l'enfer du Pacifique (3 et 4/10) : «Melbourne», «Les nerfs à vif» ★★★. Série avec Joseph Mazzello, Jon Seda (1h43) ⓭. *Passionnant, mais pénible.*
00.05 Colombe. Théâtre de J. Anouilh, avec Anny Duperey, Sarah Giraudeau.

FRANCE 3
20.45 Le grand spectacle «Festival interceltique de Lorient 2013».
23.15 Dan Ar Braz célébration.
00.40 Une femme nommée Marie. Spéctacle de Robert Hossein.

ARTE
20.50 Lourdes ★★. Comédie dramatique (2009) de J. Haussner, avec Sylvie Testud, Léa Seydoux, Bruno Todeschini (1h35). (voir Sélection)
22.30 La couleur de l'océan. Drame en VO (2013) de M. Peren, avec Sabine Timoteo, Hubert Koundé (1h28).

M6
20.50 Va voir ailleurs : «Destination Haïti», «Destination Bolivie», «Destination Brésil». Série documentaire.

CANAL +
20.55 Cinq ans de réflexion ★. Comédie (2012) de N. Stoller, avec Jason Segel (2h) ⓭. *Artificiel et vulgaire.*

Jeudi 15

TF1
20.50 Profilage : «L'âge sombre», «Retour à la terre», «Tu m'aimeras» ★★. Série ⓭. *Amusant et bien fait.*
23.35 Créance de sang ★★. Thriller (2002) de et avec Clint Eastwood, et avec Jeff Daniels (1h49) ⓭. *Prenant.*

FRANCE 2
20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Résidences de tourisme : Miroir aux alouettes», «La merguez : Reine du barbecue», «Astrotourisme : Des vacances étoilées». Magazine.
22.15 Rendez-vous en terre inconnue «Avec Frédéric Michalak chez les Lolo noirs» ★★. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.45 Pale rider ★★. Western (1985) de et avec Clint Eastwood, et avec Michael Moriarty (1h55) ⓭. *Excellent.*
23.10 Magnum force ★★. Policier (1973) de T. Post, avec Clint Eastwood, Hal Holbrook (1h58) ⓬. *Palpitant.*

ARTE
Journée Grèce «Le vent du changement»
20.50 Petit pays. Documentaire.
21.45 Galères et joies. Documentaire.
22.50 Un pas en avant «Dix semaines avec Yiannis Boutaris». Documentaire.

M6
20.50 Les beaux gosses ★. Comédie (2008) de Riad Sattouf, avec Vincent Lacoste (1h25). *Raté et vulgaire.*
22.25 Babylone A.D. ★. Science-fiction (2008) de M. Kassovitz, avec Vin Diesel (1h37) ⓭. *Confus.*

CANAL +
20.55 Last resort (10 et 11/13) ★★ ⓭.

Vendredi 16

TF1
20.50 The best, le meilleur artiste. Divertissement avec Lara Fabian, Arturo Brachetti, Alessandra Martines et Sébastien Stella.
23.00 Secret story ⓭.

FRANCE 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (4, 5 et 6/8) : «Parfois les gens changent», «Qui a envie d'être aimé ?», «Emmerdements durables» ★★. Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone. *Réjouissant et bien fait.*
23.25 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Tchaïkovski». Magazine de Jean-François Zygel, avec Emmanuel Moire, Claudia Tagbo, Didier Van Cauwelaert, Dimitri Naïditch, Les Solistes, Psophos, Olga Seliverstova, Oleksiy Palchykov, Adrien La Marca, Raphaël Perraud, Guo Gan.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Méditerranée : Îles secrètes». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Territoire polars «Polars en Corse». Documentaire.

ARTE
17.25 Don Carlo. Opéra de G. Verdi, avec l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dirigé par A. Pappano, et avec Jonas Kaufmann, Matti Salminen (3h20). En direct de Salzbourg.
23.00 Court-circuit.

M6
20.50 Bones. Série avec David Boreanaz, Emily Deschanel ⓭.

CANAL +
20.30 Rugby «Montpellier/Toulon».

SÉLECTION


DR

■ **Mademoiselle** - En faisant ses courses, Claire s'arrête devant une affiche de théâtre annonçant le spectacle d'un certain Pierre Cassini. Peu à peu, elle se souvient... C'est une histoire simple que raconte Philippe Lioret. Une histoire de rencontre entre deux êtres que tout sépare et qui vont s'aimer. Cela pourrait être un banal adultère, mais, par la magie de sa mise en scène et la grâce de ses comédiens, Philippe Lioret a réussi à transcender cette aventure en une belle histoire humaine. Par petites touches, avec une mise en scène sobre, des dialogues pleins de verve et de justesse et une interprétation sans failles il signe une œuvre nostalgique et lumineuse. Lumineuse comme Sandrine Bonnaire, rayonnante. Avec Jacques Gamblin, elle forme un couple magnifique. Ensemble, avec une vraie économie de moyens, mais beaucoup de sensibilité, ils «tricotent» leurs personnages et leur histoire, avec des jeux de regard, des silences, etc. Magnifique ! ***Lundi 12, sur France 3, à 20h45.***

■ **Les affaires sont les affaires** - Isidore Lechat est un homme d'affaires sans foi ni loi. Cette pièce d'Octave Mirbeau n'a pas pris une ride. Cette cruelle dénonciation des hommes d'affaires qui écrasent les petits pour mieux s'enrichir contient, en effet, des accents très modernes. Régis Laspalès campe avec conviction ce parvenu que rien ne semble arrêter, et il est entouré d'une brochette d'excellents comédiens. Mais la pièce est un peu bavarde. ***Samedi 10, sur France 3, à 20h45.***

■ **Quatre étoiles** - Franssou mène une vie calme. Un jour, elle hérite d'une tante et s'offre un séjour luxueux sur la Côte d'Azur. Christian Vincent signe une comédie sentimentale dans la pure tradition du genre. Le ton est léger, les décors luxueux, les dialogues savoureux, et l'on se laisse porter par l'intrigue, même si on ne retrouve pas la profondeur qui caractérise les autres films du réalisateur. Isabelle Carré est lumineuse, et la distribution est parfaite. ***Dimanche 11, sur France 2, à 20h45.***

■ **Lourdes** - Christine est atteinte d'une sclérose en plaques. Sans tomber dans la caricature ou la dérision, Jessica Haussner filme le quotidien des malades et des bénévoles à Lourdes. Le début est un peu lent et artificiel, mais on s'attache vite à ces personnages en souffrance. Sylvie Testud est sensationnelle en malade saisie par un miracle. La réalisatrice pose les bonnes questions sur la liberté de Dieu et la gratuité de ses miracles. ***Mercredi 14, sur Arte, à 20h50.***

■ **Rendez-vous en terre inconnue «Avec Frédéric Michalak chez les Lolo noirs»** - Ils parlent une langue que personne ne connaît. Les Lolo vivent au Vietnam, sans eau ni électricité. Devant des paysages montagneux superbes, le rugbyman fait la connaissance de ce peuple accueillant et souriant, qui travaille très dur. Certaines scènes sont très émouvantes, et l'on a le cœur serré à l'idée que les traditions de ce peuple vont peut-être disparaître. ***Jeudi 15, sur France 2, à 22h15.***

De nouveaux artistes s'intéressent de plus en plus à la nature, sujet ou objet de création. Où la nature comme toile et comme mémoire.

Land art, l'art grandeur nature

Au néolithique, l'homme édifiait des « cairns », des structures en pierre, qui jalonnait sa vie spirituelle. Il faisait du land art sans le savoir, utilisant le paysage et les matériaux naturels pour s'exprimer. Le terme est écossais, mais désigne tout un monde de pierres disposées par la main de l'homme. On en trouve, bien sûr, dans les régions montagneuses où les pierres ne manquent pas. Si certains ont des fonctions religieuses, la plupart sont utilitaires (pour marquer une route ou un croisement). C'est de ceux-là que s'est inspiré un artiste écossais, Andy Goldsworthy, pour ériger ses sentinelles dans la réserve géologique de Haute-Provence.

Son expérience allie l'art contemporain et la sauvegarde des patrimoines ruraux sur le territoire protégé de la Réserve Géologique de Haute-Provence, autour de Digne-les-Bains. Trois sentinelles, sorte d'œufs géants composés de pierre sèche taillée, tracent un chemin entre trois vallées, arpentant les montagnes, empruntant d'anciennes routes, découvrant les vestiges d'une vie agricole intense.



MYRIAM TRICOCI

L'une des sentinelles d'Andy Goldsworthy veille sur la réserve géologique de Haute-Provence.

DORMIR DANS UNE ŒUVRE D'ART

À côté de ses œuvres de land art, « *Andy Goldsworthy a rénové certains de ces bâtiments en ruines (chapelle, fermes, jas…) afin que les randonneurs puissent s'y abriter, et il a créé dans chacun de ces Refuges d'Art une œuvre spécifique pérenne* », soulignent les conservateurs du musée. En effet, depuis 1999 avec le soutien du musée Gassendi et de la Réserve Géologique de Haute Provence, sept Refuges ont pu être réalisés. « *Cette démarche est exactement contraire à la tendance actuelle des expositions d'art qui consiste à « consommer » le plus grand nombre d'œuvres possibles en un minimum de temps. Là, il s'agit de passer une journée entière à découvrir une seule œuvre et de passer une nuit avec elle* », ajoute Nadine Gomez, conservatrice du musée. Les marcheurs peuvent relier les sentinelles en une semaine.

Le domaine du Rayol-Canadel, lui, a choisi une autre façon de découvrir le land art. Il a mis sur pied la première édition d'un festival dédié à cette forme plastique sous le thème « Art et paysage au Jardin des Méditerranées ».

OU DECOUVRIR DE DROLE DE PLANTES

À l'automne 2012, artistes, plasticiens, architectes ou paysagistes ont répondu à l'appel à projet du conservatoire. Il s'agissait « *de se fondre dans le jardin, selon des formes d'intervention artistique multiples (art éphémère, art contemporain, art environnemental), mais aussi dans la philosophie de ce jardin conçu par Gilles Clément (une écologie de moyens : « faire le plus possible avec et le moins contre »).* » En février, un jury mené par Gilles Clément a choisi les projets qui apparaissent aujourd'hui au Rayol.

On y trouve « essaimer », une installation de Pascale Planche, suspendue et plantée dans le sol. Un assemblage de branches cerclées, légères et mouvantes dont on se demande s'il ne s'agit pas de quelque nid oublié par un oiseau fantastique. Ou encore « Continuum », de Raphaël Caillens et Alexandre Lucas, des pots de plastique bleu qui voyagent dans de nombreux jardins à travers le monde. Au Rayol, ils représentent un ruisseau imaginaire. Cinq autres œuvres se laissent découvrir au milieu de la végétation. Gestes poétiques ou ludiques, le land art interroge l'homme sur son rapport avec la nature. Et relie la beauté du paysage à celle des œuvres humaines, éphémères et marquantes.

MYRIAM TRICOCI

Land Art



LOUIS CARGILL

Le Land Art est une forme d'art contemporain qui a vu le jour aux États-Unis dans les années 1960. Il s'agit pour les artistes de dialoguer avec le paysage. Souvent, les œuvres sont créées à l'extérieur avec des matériaux naturels.

LE MUSEE GASSENDI

À Digne-les-Bains, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le musée Gassendi s'occupe des refuges d'art Andy Goldsworthy, dans la réserve géologique de Haute-Provence. Fondé en 1885, le musée Gassendi est hébergé sur son site actuel - 2 000 m² avec jardin en centre-ville - depuis 1904. Dès l'origine ce musée a une double vocation : beaux-arts et sciences. Depuis les années 2000, le CAIRN, géré par le musée et la réserve géologique, offre une résidence aux artistes contemporains pour produire et gérer une collection d'art contemporain dans la nature en relation avec ces deux pôles art et science.



MYRIAM TRICOCI

DOMAINE DU RAYOL-CANADEL

Le jardin des Méditerranées

Le domaine du Rayol-Canadel, dans le Var, est un formidable jardin botanique qui montre une large collection de plantes méditerranéennes au sens large. Il est situé dans le massif des Maures, face aux îles d'Hyères et les pieds dans l'eau, à quelques encablures de Saint-Tropez. Ce domaine est acheté en 1989 par le Conservatoire du littoral. Cette institution confie sa réhabilitation au paysagiste Gilles Clément. Celui-ci imagine alors un jardin planétaire et choisit d'y évoquer des paysages méditerranéens du monde : fynbos d'Afrique du Sud, kwongan australien, chaparral californien et matorral du Chili côtoient le maquis provençal. On y trouve aussi d'autres paysages étonnants : cactus du Mexique, bambous de Chine, fougères géantes de Nouvelle-Zélande… Des paysages hérités de l'histoire du site. Chaque jour, une visite guidée (incluse dans le prix d'entrée) brosse un tableau complet, du paysage à la biologie en passant par l'ethnobotanique. Une visite thématique plus poussée est proposée le vendredi. Enfin, à la belle saison, le jardin marin se découvre avec des visites guidées aquatiques et des activités « les pieds dans l'eau » pour les familles.



M. T.